Un Pensionnaire Payant

Des milliers annoncent tous les jours dans les colonnes de Petites Annonces de "LaPatrie "et offrent les plus hauts prix. Avis aux

Maitresses de Pension

La Patrie

Cherchez s

Ne vous as. Mesdames, annoncez tou ment dans les colonnes des Pe ionces de "La Patrie".

Une Servante.

Conseil Législatif Québec

29e ANNEE—No 42 DOUZE PAGES MONTREAL, LUNDI, 15 AVRIL 1907 LE NUMERO: UN CENTIN

LA 1ERE JOURNEE DE PROMENADE

LE PETIT PONEY DE LA "PATRIE" A ETE HEUREUX DE REPRENDRE SES COURSES TRIOMPHALES.

Le petit poney de la PATRIE, après le long repos de ces dernières semaines de mauvais chemins, ne devait pas être fâché de recommencer hier la série de ses courses triomphales par les rues de la ville, parmi les acclamateurs et les cajoleries des jeunes admirateurs qu'il compte partout.

Son possesseur actuel, le jeune Henri Bernier, le vainqueur de la série D nous raconte lui-même l'emploi de cette première journée, après un nouveau merci donné à tous ceux qui ont travaillé à son succès.

Monsieur le Rédacteur,

Avant de raconter les impressions de ma première journée de promenade avec le tout gentil poney de la PATRIE, vous me permettrez de m'acquitter d'un doux devoir envers ceux qui ont bien voulu travailler ou voter en ma faveur. Merci à mon comité composé de mes meilleurs amis et qui a beaucoup aidé à mon succès. Merci à Mlle Roy, d'Ottawa, à M. Thivierge, de Matane, à mon cousin, Adélard, de Québec, à W. Bélanger de Providence, et à tous les amis et amies de Montréal qui m'ont fait parvenir des coupons en grand nombre. A tous donc un grand merci du cœur.

Pour ma première journée de promenade, la température a été superbe. Aussi, j'ai bien employé le temps, tout en ayant tous les égards possibles pour mon cher poney que j'appelle "Sam".

Mon Sam s'est montré bien fin, tel qu'on me l'avait dit, obéissant au premier signe de départ, se laissant caresser par cette foule de petits garçons qui me suivaient. Quelques-uns même l'ont embrassé et il s'est laissé faire. Je suis d'abord allé visiter ma petite cousine Annette Deschamps à qui j'ai fait faire une belle promenade. Je suis ensuite descendu aux Salons Artistiques, 88 Saint-Denis où mon père m'attendait, ainsi que le nouveau propriétaire, M. Croton de Kerouack : vous pouvez vous imaginer quelle réception l'on m'a faite. Partout on a eu grand soin de mon Sam, lui donnant des fruits, des gâteaux, etc. J'avais bien du plaisir à le voir manger ces friandises. Durant ma promenade je fus accompagné par mon ami Alf. Hunter, à qui je dois une large part de mon succès. Je crois en avoir assez dit pour aujourd'hui. A demain, après la classe, mon bon Sam, car quoique nous nous entendions bien il ne faut pas que je néglige mes études pour toi. J'espère que tu n'en seras pas fâché.

Henri Bernier

TROUVE PENDU A LONGUEUIL

DANS UN MOMENT DE FOLIE, "COCO" BELAIR, UN FOSSOYEUR, SE PEND AVEC UNE LANIERE DE CUIR PRES DU BORD DE L'EAU.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

LONGUEUIL, 15 — La petite ville de Longueuil a été mise en émoi, samedi soir, par la nouvelle qu'un suicide venait de s'y commettre. Le défunt était bien connu de toute la population et, ce qui ajoutait à la surprise générale, c'est que rien dans ses actes n'avait fait soupçonner qu'il eût l'intention de mettre fin à ses jours.

Vers six heures et demie, un nommé McClure s'adonna à passer près du bord de l'eau. A sa grande surprise, il aperçut

PENDU A UN ARBRE

un homme dont le bout des pieds touchaient le sol. Une lanière de cuir entourait le cou du suicidé. Presqu'au même moment arrivaient MM. Albert Carrière et Saint-Germain. Tous trois détachèrent le malheureux, puis l'un d'eux courut prévenir le Dr Lepage, qui se transporta sur les lieux. Malheureusement l'homme avait cessé de vivre alors.

L'identité du défunt ne fut pas longue à établir. C'était

UN FOSSOYEUR

du nom de Olivier Bélair, plus connu sous le soubriquet de "Coco" Bélair. Il était âgé de 82 ans. Pour se pendre, il avait coupé sa ceinture de cuir en trois lanières qu'il avait attachées bout à bout. L'endroit qu'il a choisi pour accomplir son acte se trouve entre les rues Grant et Saint-Alexandre, dans un terrain vague qui touche à la rivière.

Olivier Bélair laisse une femme et trois enfants, dont deux garçons et une fille, tous mariés. On ne connait pas les motifs qui l'ont poussé à se suicider, mais on croit à un moment de folie, causée par son âge avancé.

MONUMENT NATIONAL

Ce soir, à 8½ heures, aura lieu la grande fête France-Canadienne, sous le haut patronage de MM. les consuls de France et de Russie, au bénéfice de Mme Bienfait et de M. Prévost, avec le concours assuré des principaux artistes de Montréal. Au programme: concert; Le chansonnier, André de Reusse; Blanchette, pièce en 3 actes, de Brieux.

COMMUNION ET CONFIRMATION

DE PIEUSES ET TOUCHANTES CEREMONIES ONT LIEU HIER MATIN DANS LA CHAPELLE DU MONT SAINT-LOUIS.

Le Mont Saint-Louis a été témoin de deux pieuses et touchantes cérémonies hier. Le matin, trente élèves se sont approchés pour la première fois de la table sainte. Les parents de ces enfants et nombre des amis de ces derniers assistaient à cette imposante cérémonie. La coquette chapelle de l'institution avait un air de fête. Des centaines de lumières électriques illuminaient le maitre autel. M. l'abbé Brosseau, chapelain de cette maison officiait. Dans une touchante allocution, en français et en anglais, il rappela aux communiants la faveur insigne que Dieu leur avait faite de les appeler à se nourrir du pain des forts.

Au sortir de la messe la fanfare du collège sérénada les parents lorsqu'ils reçurent leurs fils dans le parloir.

Dans l'après-midi,

SA GRANDEUR Mgr BRUCHESI

alla administrer le sacrement de la Confirmation à ceux qui avaient communié le matin pour la première fois. Mgr l'archevêque était assisté des abbés Brosseau et Perrier. Ce fut lui qui prononça l'allocution de circonstance. Comme le matin, la chapelle était remplie de parents et d'amis de l'institution et superbement décorée. Sa Grandeur, à son arrivée et à son départ, fut saluée par la musique de la fanfare. Le chant fut fait par le cœur des élèves. Mgr Bruchési a pris le souper au Mont Saint-Louis.

Au cours de la cérémonie de confirmation, deux élèves du cours supérieur, MM. Wilbrod Michaud et Frédéric O'Leary agirent comme parrains des confirmés, le premier pour les enfants de langue française, et le second pour ceux de langue anglaise.

Les élèves qui ont communié et ont été confirmés hier sont les suivants :

MM. Paul Robin, Gérald Dozois, Almanzar Desroches, Maurice Hébert, Paul Robitaille, Archibald Deery, Aubert Larose, Jules Lalonde, Henri Clerk, André Arnould, Wynne Meany, Gerald Grace, Ellis Brown, Georges Bourbonnière, René Lavigne, Gustave Bourbonnière, Hormisdas Millaire, Antonio Lemieux, Lionel Baccérini, Victor Salvail, Albert Choquette, William Koehn, Sylvester Pitt, Frederick Ibbotson, Frank Power, Claude Tapley, Edmund Grace, William Tapley, Maurice Lavanoux et Annunziato Marino.

LA CONTREBANDE DES DIAMANTS

C'EST TOUJOURS PAR VOIE DU CANADA QU'ELLE SE PRATIQUE AVEC SUCCES AUX ETATS-UNIS.

Aujourd'hui que les diamants sont admis de nouveau en franchise au Canada, notre pays va servir plus que jamais de champ d'opération à ceux qui font métier d'introduire cet article en contrebande aux Etats-Unis.

Les autorités douanières des Etats-Unis et du Canada guettent depuis quelques jours, l'arrivée à Montréal d'un homme qui cherche à introduire aux Etats-Unis des diamants et des perles pour une valeur de $500,000. Il est connu que ces pierres précieuses ont été achetées en Europe, en grande partie à Londres.

Le contrôle des ventes est si bien organisé que la Douane américaine s'est tenue au courant de toute démarche faite en Europe par les gros marchands des Etats-Unis.

Un marchand de New-York, il y a quelques mois, revenait d'Angleterre par voie du Canada avec $250,000 de diamants sur lui. Les détectives américains guettaient son arrivée. Il le sut et essaya de les

DEPISTER

par des voyages excessifs en différentes villes canadiennes, mais ce fut en vain et il dut retourner en Angleterre pour se défaire de son précieux butin.

La méthode la plus usitée d'introduire des pierres précieuses en contrebande est de les expédier tout simplement par la poste à un point quelconque du Canada, où le marchand américain envoie les réclamer.

Des millions de valeur de pierres précieuses ont été reçues, notamment à Montréal, par cette voie, et on n'a pas encore rapporté une seule perte. Ces petits colis postaux, qui affectent le plus souvent l'apparence d'une boite de pilules, contiennent parfois une valeur de $100,000.

Les envois de diamants à Montréal et à Toronto seuls, atteignent chaque année, une moyenne de $1,250,000.

Les diamants étaient autrefois admis en franchise au Canada. En novembre dernier, lors du rajustement du tarif, un droit de 5 p. c. fut imposé sur cet article, mais le 12 du mois dernier, ce droit était aboli et on prévoit qu'il ne sera pas rétabli d'ici à quelques années.

PERSONNEL

L'honorable sénateur Mitchell, était de passage aujourd'hui, à Montréal, en route pour Ottawa.

Mme Mitchell a quitté notre ville il y a quelques jours pour retourner à sa résidence de Drummondville, après avoir passé la saison d'hiver à l'hôtel Windsor, de Montréal.

LA DEBACLE EST PROCHE A MONTREAL

Grâce à la crue subite des eaux, ce matin, le travail de désagrégation s'effectue plus activement

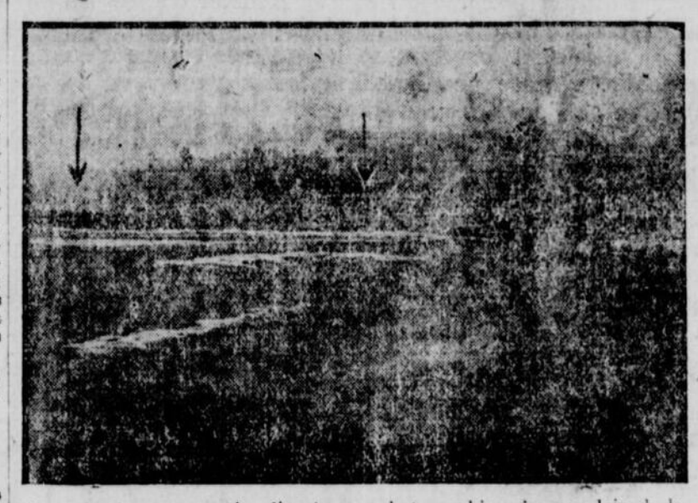

L'état du fleuve, ce matin, d'après une photographie prise non loin de la traverse de Longueuil. La flèche de gauche indique l'île Sainte-Hélène et celle de droite, les glaces accumulées dans le mouvement de débâcle qui s'est produit samedi.

Enfin, la débâcle est proche à Montréal.

Quel jour se produira-t-elle ? Les uns disent mercredi, d'autres vendredi Les pessimistes l'annoncent pour dimanche.

Une chose certaine, c'est que le pont de glace se brise un peu partout à la fois. Ce matin, grâce à la crue subite des eaux, le travail de désagrégation a été considérable.

Le poste d'observation le plus intéressant, en ce moment, est à la Longue-Pointe. Là, la glace

S'EST MISE EN MOUVEMENT

vers dix heures, ce matin, et de gros morceaux se sont détachés du pont pour aller s'échouer sur la rive. En plein chenal, vis-à-vis le parc Dominion, la glace se brise, puis s'entasse et commence à former barrage.

A Maisonneuve, l'état du fleuve est à peu près le même que la semaine dernière. Cependant la glace se désagrège et pourrit en face du parc Viau. Du côté de Longueuil, on aperçoit de gros glaçons qui, sous l'action du courant, vont s'abattre plus loin sur le pont de glace et s'y brisent avec fracas. Plusieurs citoyens de Longueuil sont encore traversés à pied, en ville, ce matin.

Depuis le parc Bellerive jusque vis-à-vis la rue Frontenac,

LE CHENAL

a complètement disparu. Des mor-Sœurs, qui s'est effectué samedi, a eu pour effet de briser le pont à l'Ile Ste-Hélène, du côté de la ville. Là, ceaux de glace s'y entassent constamment et atteignent une hauteur assez considérable.

Le départ de la glace à l'Ile des la glace s'annonce le beaucoup, et il est à craindre que le courant et un vent contraire lui fassent prendre la direction des quais à bas niveau, comme il y a deux ans.

La section du port, comprise entre les élévateurs du C. P. R. et le Parc Sohmer, est la plus exposée à être envahie par les glaces. Au printemps de 1905, il a fallu employer, pendant dix jours, une nombreuse équipe d'hommes pour déblayer les quais à cet endroit.

La municipalité de Verdun est pratiquement

SAUVEE D'UNE INONDATION.

Le niveau du fleuve est dix-huit pouces plus bas que l'an dernier.

Depuis hier, l'eau a monté d'un pied et demi. Ce matin, à onze heures, l'échelle d'étiage marquait 30 pieds et 11 pouces. Elle monte toujours depuis, et elle pourrait bien atteindre une hauteur d'environ 32 pieds avant ce soir.

L'état que présentait la rive nord du fleuve, à Montréal, ce matin. L'photographie prise rue Notre-Dame, près de la rue Marlborough, l'objectif embrassant le pont Victoria et l'le Sainte-Hélène que l'on voit indistinctement au loin. Au premier plan, à gauche, un des poteaux des quais qui sont entièrement recouverts d'eau.

LE CAPITAINE ARCHAMBEAULT

NOMME SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION MILITAIRE, INSPECTEUR DU CORPS DES CADETS ET INSPECTEUR DES ARSENAUX.

Le capitaine L. H. Archambeault, du 65ème Régiment, C.M.R., vient d'être nommé à l'Etat-Major de la province de Québec, à la position de surintendant de l'Instruction militaire, inspecteur des Corps de Cadets et inspecteur des Arsenaux du district militaire No 6.

Le capitaine L. H. ARCHAMBEAULT

Le capitaine Archambeault est né à Montréal, le 10 octobre 1879, il est le fils de M. L. H. Archambeault, avocat et conseiller du Roi, et petit fils de l'hon. Ls. Archambeault, ancien ministre de l'agriculture et de l'hon. T. J. J. Loranger, ancien juge.

SA CARRIERE MILITAIRE

a commencée au Mont St-Louis, sous le major Atkinson. En 1891, il entra au collège Ste-Marie, où, dans les Cadets de ce collège, il gagna le grade de lieutenant-colonel. Entré d'abord au 85ème, il alla suivre un cours à l'Ecole Militaire de St-Jean, et obtint son certificat de 1ère classe. Après trois ans de services dans ce régiment, il permuta au 65ème Régiment. Nommé lieutenant à son entrée, il fut promu capitaine en 1903 et nommé adjudant en mai 1906. Il suivit en outre

DEUX COURS DE MOUSQUETERIE

à l'Ecole Royale de tir de Rockliffe, où il décrocha le plus haut certificat: "Distingué". Depuis il occupa à l'Etat-Major, la position d'Instructeur de Tir d'abord pour le district de Québec, et depuis trois ans, pour le district de Montréal. Le capitaine, après son cours d'étude chez les

SECOUSSES SISMIQUES

DE NOUVEAUX PHENOMENES SE SONT FAIT SENTIR DANS LA REGION DE MEXICO-CITY.

MEXICO CITY, 1 . — D'après le bureau météorologique, les secousses sismiques de la nuit dernière, ont duré quatre minutes. Le mouvement allait de l'Est à l'Ouest. D'après les observations, le centre du phénomène sismique était probablement au Sud. On craint que les villes, situées dans la direction indiquée, aient ressenti les secousses.

Les derniers rapports des diverses stations de police, ici, annoncent qu'il n'y a ni morts ni blessés ; et les pompiers n'ont pas été appelés, pour des incendies.

A part un employé de cirque, qui était sur une voiture qu'il conduisait à la gare, et que le choc a jeté en bas de son siège, il n'y a eu aucun accident. Cet homme n'a pas été blessé. On rapporte que le choc a été fort, dans la région qui s'étend au sud de Mexico-City, notamment à Oaxaca, et San-Juan-Baptista, ainsi que sur le littoral de golfe, mais les détails manquent.

On dit qu'au sud de Vera Crux, il y a eu de fortes secousses. Au bureau météorologique, on dit que le choc a été le plus violent que l'on ait ressenti, depuis 1882.

De ce que l'on connait à l'envoi de la dépêche, le choc s'étendait de San Luis Potosi, vers le nord, sur une distance de 500 milles.

Le représentant de la Presse Associée, a parcouru la ville et, à part quelques lézardes dans les murs et de légères fentes sur la chaussée, il n'a pas constaté de dommages. Dès la première secousse, les personnes qui se trouvaient dans les théâtres, les cafés et autres établissements publics, sortirent, en bon ordre, bien qu'un peu effrayées. La première secousse a été précédée de deux éclairs très brillantes. Jusqu'ici, on rapporte peu de dommages, aux propriétés. Dans un hôtel, des murs se sont écroulés, et des enfants ont manqué d'être ensevelis sous les décombres.

jésuites, entra à l'Université Laval, Faculté de Droit, et fut admis au Barreau en 1904. Depuis, il pratiqua en société avec son père. Il est le neveu de Mgr Archambeault, évêque de Joliette, et de l'hon. H. Archambeault, président du Conseil Législatif.

LE CUIRASSE "AKI"

KURO, Japon, 15—Le cuirassé "Aki" a été lancé, ici aujourd'hui, en présence des représentants du Mikado, et du vice-amiral Sir Arthur Moore, commandant en chef de l'escadre anglaise de l'Est.

MORT D'UN ANCIEN ECHEVIN

M. HENRI GAUTHIER, FIGURE BIEN CONNUE DANS LE MONDE DU COMMERCE ET DE LA POLITIQUE, DECEDE HIER MATIN

Hier matin, s'éteignait à l'âge de 80 ans, M. Henri Gauthier, ex-échevin et ancien manufacturier de chaux.

M. Henri Gauthier, naquit à Boucherville, le 17 février 1827, du mariage de M. Hypolite Gauthier et de Charlotte Lacoste, tante de Sir Alexandre Lacoste. Le défunt représenta la division Est, au Conseil municipal de Montréal, de 1877 à 1883, pour le quartier Ste-Marie.

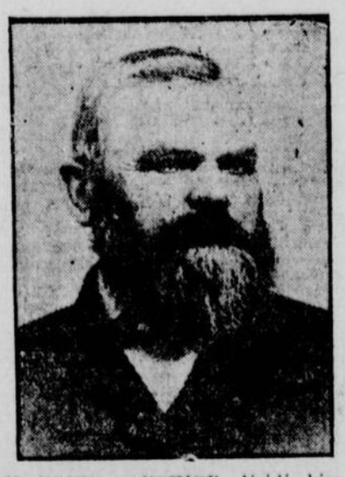

M. HENRI GAUTHIER, décédé, hier matin, en cette ville.

Il y a à peine un an, M. Gauthier avait eu la douleur de voir sa digne épouse le précéder dans la tombe.

Monsieur H. Gauthier laisse, pour pleurer sa perte, quatre fils et trois filles.

MM. Joseph Alexandre et Adélard sont établis aux Etats-Unis, et M. George Gauthier, à Montréal.

L'une des filles, Blanche, est mariée à M. Amable Lauzon, entrepreneur, de Montréal, l'autre, Emma, est l'épouse de M. Etienne Prieur, de la maison Henry Morgan, et la dernière, Florina, femme de M. Auguste Gagnon, de la Locomotive Machine Co.

M. Gauthier était également le beau-père de M. Alexandre Orsali, de la maison Hudon et Orsali, président de l'Association des Epiciers en gros, et officier de la Chambre de Commerce.

Avec la mort de M. Henri Gauthier, disparait

UNE FIGURE BIEN CONNUE

et qui joua un rôle des plus importants dans le monde commercial. M. Gauthier était conservateur en politi-

(Suite à la 11e page)

CHUTE FATALE SUR LE TROTTOIR

UN JEUNE HOMME TOMBE EN BAS DE SA VOITURE ET S'INFLIGE DES BLESSURES MORTELLES.

Un jeune homme âgé de 18 ans, en tombant de sa voiture, samedi après-midi, a trouvé un fin tragique. Rue Rachel, près de la rue St-Denis, le niveau de la chaussée est plus élevé que celui du trottoir, en été, et à plus forte raison en hiver. La rue est déjà étroite à cet endroit, et il y a en plus une voie d'évitement pour le tramway. Chaque printemps la ville fait creuser le long du trottoir,

UNE RIGOLE

pour favoriser l'écoulement des eaux. M. Aimé Choquette, la victime, charretier de la maison Christie, domicilié au No. 650, rue Mentana, passait dans cette rue conduisant sa voiture. Pour rencontrer le tramway, il jeta sa voiture à côté de la voie et une des roues glissa dans la rigole. Le soubresaut projeta le conducteur en bas de son siège, sur le trottoir. On le releva tout

ENSANGLANTE

et inconscient. Transporté au No. 103, rue Rachel, dans une maison privée, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame vint le chercher. Il a succombé hier après-midi à 5.15 heures à une syncope.

Il avait pu reconnaitre ses parents et converser avec eux. Le défunt laisse son père, M. Eustache Choquette, tailleur de la maison Morgan, sa mère, Mme Choquette, deux frères Ernest et Eugène et une sœur, Aurore.

Le cadavre a été transporté ce matin à la résidence des parents.

Le défunt est le neveu du capitaine Choquette, du poste de police des rues Beaudry et Ontario.

LA POURPRE CARDINALICE

SA SAINTETE PIE X A CREE AUJOURD'HUI SEPT NOUVEAUX PRINCES DE L'EGLISE.

ROME, 15. — Sa Sainteté le Pape Pie X, dans le consistoire secret, tenu aujourd'hui, a créé les sept nouveaux cardinaux suivants :

Monseigneur Cavalleri, Patriarche de Venise ; Monseigneur Lorenzelli, nonce papal à Paris ; Monseigneur

Rinaldini, nonce papal en Espagne ; Monseigneur Laraldi, archevêque de Palerme ; Monseigneur Mercier, archevêque de Malines, (Belgique) ; Monseigneur Meffit, archevêque de Pise ; Monseigneur Aquino Y. Garcia, archevêque de Burgos.

Cet événement était attendu avec un grand intérêt.

La cérémonie a eu lieu dans la salle du Consistoire, avec le cérémonial accoutumé.

UN PRETRE RUSSE A MONTREAL

LES RUSSES DE MONTREAL ONT LA SATISFACTION TRES DOUCE D'ASSISTER A UN OFFICE CELEBRE SELON LEUR RITE.

Le passage du Révérend Hotovitsky, de l'église russe de New-York, a fourni aux Russes de Montréal la satisfaction d'assister à un office divin célébré en leur langue et selon leur rite.

Un premier office eut lieu samedi soir dernier, dans la chapelle syrienne de cette ville, gracieusement mise à leur disposition.

Un nombre assez considérable de fidèles s'étaient rendus, mais l'assistance fut encore beaucoup plus nombreuse à la messe du lendemain matin.

On comptait plus de 100 personnes. M. le consul impérial de Russie, M. V. de Struve, était présent, de même que la veille.

Le révérend Hotovitsky fit un sermon en russe à chaque office.

Il assista hier après-midi, à une réunion de la Société Russe de Secours Mutuels de cette ville, aux côtés de M. le consul impérial qui en est le président honoraire.

La société est affiliée à la grande société de secours mutuels des Etats-Unis.

LES AVOCATS D'HARRY THAW

UN CHANGEMENT VA S'OPERER —DEMANDE DE LIBERTE SOUS CAUTION.

NEW-YORK, 15 — L'intérêt dans le cas d'Harry Thaw est maintenant concentré sur le changement probable qui s'opérera dans le groupe des avocats. M. Delmas, qui a conduit le travail de la défense, dans le premier procès, ne ferait plus partie du groupe des avocats qui conduiront la deuxième procès. Harry Thaw reprocherait à l'éminent criminaliste d'avoir voulu le faire passer pour fou, à l'époque du meurtre. Mtre Delmas allait, justement, interroger le docteur Hamilton, sur l'état mental de l'accusé lorsqu'il reçut une note de Thaw lui disant : "Vous n'êtes pas plus longtemps chargé de mon procès." Delmas surpris, demanda à la cour la permission de conférer avec son client. "Ce que j'ai écrit est exact, lui dit Thaw. Vous voulez que le docteur dise que je suis fou, lorsque vous savez le contraire, vous n'êtes plus chargé de mon procès."

Delmas demanda alors à Thaw ce qu'il devait faire : "Faites retirer le docteur Hamilton", lui répondit Thaw.

L'avocat O'Reilly, l'un des avocats de Thaw, a déclaré qu'il allait faire des démarches pour faire admettre son client à caution, et qu'il espérait y réussir. M. O'Reilly serait actuellement l'avocat dirigeant dans l'affaire Thaw.

LA TRAGEDIE DE L'ESPLANADE

LE PROCES DE GEORGE LECOUTEUR, ACCUSE DU MEURTRE DE SA FEMME — "CES CAUSES DE LIBELLE.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

QUEBEC, 15 — Robert Demers, accusé du crime d'incendie devra subir un troisième procès, à moins que la Couronne décide d'abandonner la cause.

Il était environ 6.30 h., vendredi soir, lorsque le sort de l'accusé a été mis entre les mains des jurés. A 8 heures, ils ne s'accordaient pas encore, et alors ils ont demandé au juge la permission d'aller visiter le théâtre de l'incendie du 13 juin dernier, afin de juger par eux-mêmes s'il était possible, la nuit, à la lueur de la lumière électrique, de reconnaitre, à une certaine distance, une personne descendant l'escalier du logement occupé par l'accusé en juin dernier, sur l'avenue des Erables. Le juge leur a accordé cette permission. Les jurés ont ensuite continué leurs délibérations tout le reste de la soirée.

Samedi matin, à 10 heures, lorsqu'ils sont revenus devant le tribunal, ils ne s'accordaient pas encore. Neuf se prononçaient en faveur de l'acquittement et trois contre.

L'avocat de la défense, Mtre Vien, a alors demandé que l'accusé subisse son troisième procès au cours du présent terme, et qu'en attendant il soit remis en liberté provisoire.

Le juge a répondu qu'il ne pouvait faire droit à cette motion avant de savoir ce que la Couronne se propose de faire, et qu'il fera connaitre sa décision lundi.

Demers a été reconduit en prison.

Mtre L. A. Taschereau a demandé que le procès d'

ALFRED POIRIER,

accusé de faux au détriment de la Banque Nationale, soit remis à un autre terme, parce que le principal témoin de la défense, M. Lavoie, de la Banque Nationale, est actuellement en Europe. M. Taschereau devra produire mardi un affidavit à ce sujet.

LE DRAME DE L'ESPLANADE

Ce matin commence le procès de George Lecouteur, qui, le 27 octobre dernier, tua sa femme d'un coup de revolver, sur l'Esplanada.

On se rappelle encore ce terrible drame qui fit alors sensation à Québec.

Lecouteur était dans le délire alcoolique depuis quelques jours. De plus, depuis longtemps, ça allait très mal dans le ménage, et souvent Lecouteur faisait des scènes qui épouvantaient sa femme et ses enfants.

Le samedi, 27 octobre dernier, vers les 10 heures de la matinée, Lecouteur passait sur la rue St-Louis, lorsqu'il aperçut sa femme assise sur l'un des bancs de l'Esplanade, à peu de distance du monument des soldats d'Afrique. Il se dirigea vers elle, lui dit quelques mots, et soudain, sortant un revolver de la poche de son paletot, il lui logea une balle dans la tête.

Peu de temps après, il était arrêté par le détective Walsh auquel il avoua franchement qu'il venait de tuer sa femme sur l'Esplanade, et lui donna le pistolet avec lequel il avait commis son crime.

Dans le temps, Lecouteur ne paraissait pas comprendre sa position, mais depuis il s'est rétabli grâce aux soins qui lui ont été donnés à la prison, et n'a pas tardé à se rendre compte de l'énormité de son crime.

MAIN DROITE COUPEE

A 2 heures hier matin, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame s'est rendu au No 20 rue Saint-Martin pour recueillir un nommé Elzéar Bard, 39 ans, charretier, qui s'était coupé la main droite dans une machine à hacher le tabac.

LE DOUZIEME BANQUET

Les raquetteurs du Montagnard dinent ensemble samedi

PLUSIEURS INVITES Y PRENNENT PART

Sous la présidence de M. Arthur Lamalice, il était impossible que le douzième banquet annuel du club de raquettes Montagnard, qui a été donné samedi soir à l'hôtel Riendeau, ne fut pas une brillante fête.

Environ 75 personnes y ont pris part.

Aux côtés du président, on remarquait MM. Godfroi Langlois, député de la division Saint-Louis ; Ludger Gravel, président du club Saint-Denis ; G. Bowil, président du club Montréal S.S.C. ; F. Goddwyn, président du club Holly S.S.C. ; J. B. Whiaton, du Y.M.C.A. ; W. Geo. Borland, président du club Alert S.S.C. ; Fred. Moretti, T. Martel, président du club " Le Canadien " de St-Henri ; A. P. Carrier.

Parmi les autres convives, nous avons reconnu aussi MM. C. A. Bergevin, Wm A. Lea, R. N. Sévigny, J. E. Couillard N. T. Monteith, Jean M. Guilbault, Joseph Brosseau, Raoul Bourassa, H.Gauthier, A. Laberge, H. Cadieux, C. R. Larin, P. E. Mailloux, E. Côté, J. C. Scott, L. P. Decelles, J. A. Gagnon, L. H. Painchaud, L. Arnoldi, Georges Poitras, Aurèle Poitras, Chs. Cousineau, W. Brosseau, Henry Richardson, Albert Decelles, E. P. Paradis, J. Langlais, J. C. Gagné, B. A. Leprohon, J. Denis Perrault, Geo. H. Lafricain, J. C.Glasson, Réné Lamontagne, L. Z. Leduc,A. Renaud, H. Guertin, J. E. Racine, Alfred Dumont, J. E. Charbonneau, L. A. Dumont, J. Arthur Marchand, Wm. N. Petch, F. Nosworthy, Jos. C. Brisson, L. Lamalice.

La traditionnelle santé du Roi bue, le président du Montagnard invita M. Ferdinand Moretti, en qualité d'ancien président à parler. M. Moretti trouva des mots aimables pour répondre à ce toast.

M. Godfroi Langlois répondit à la santé des invités.

Mes occupations m'empêchent, dit le député de la division Saint-Louis, de faire du sport comme je le voudrais.

Je m'y intéresse cependant dans la mesure de mes moyens.

Après avoir rappelé que les exercices athlétiques sont un facteur très important dans la formation d'une race saine et vigoureuse au point de vue moral aussi bien que physique. M. Langlois termina en assurant le club Montagnard de son concours dévoué, si jamais il est requis.

M. Bowil, président du club Montréal fut l'un des intéressants orateurs de la soirée.

Il déclara qu'il était si enchanté du banquet qu'il y reviendrait l'an prochain, même s'il n'y était point invité en qualité de président du son club.

Il parla de nouvelle association des clubs de raquettes comme d'une très excellente chose qui donnera d'appréciables résultats sous le rapport de la plus grande union des amateurs de la raquette des deux langues et de l'importance que leur sport favori prendra par suite.

M. Ludger Gravel, président du club Saint-Denis rappela les débuts du sport de la raquette chez les Canadiens-français.

M. A. P. Carrier, du club Frontenac de Québec, invita les membres du Montagnard à aller gravir les côtes de la vieille capitale l'hiver prochain.

Dans une de ces brillantes improvisations dont il est coutumier, M. A. Laberge,répondant à la santé de la presse, évoqua les victoires du Montagnard.

Ont parlé aussi MM. Augustin Comte, très spirituellement ; Bergevin, du Saint-Jacques ; Wheaton, du Y. M. C. A.; A. Lefebvre, Bourassa, T. Martel, "Le Canadien" de St-Henri ; C. Lea, du Lachine.

Les amis de MM. Augustin Comte et J. Barré, et les raquetteurs en général qui ont pris part au carnaval de cet hiver, attribuent aux deux messieurs déjà nommés, le succès de cette grande démonstration sportive.

C'est ce qui explique qu'on a présenté, samedi soir, au secrétaire du Montagnard et à son dévoué collègue, à l'un un superbe loquet en or portant ses initiales, à l'autre, une médaille en or.

M. Gagné et Chevalier ont reçu également chacun une médaille de leurs amis. Un chic veston fut donné à M. Hoffman qui a présenté le plus grand nombre de membres durant la saison.

Ont envoyé des lettres d'excuse MM. F. D. Monk, le colonel Labelle, Henri Dumont, président du club St-Jacques.

INFORMATIONS SPORTIVES

Renseignements divers concernant les sports locaux et étrangers

LE PATIN

DEUX VIRTUOSES AU STADIUM

Ce soir lundi, les habitués du Stadium auront le rare plaisir d'admirer la virtuosité des deux frères Powers, champions patineurs de fantaisie en un genre nouveau, pour ainsi dire à Montréal. Très gracieux, agiles et vifs dans leurs mouvements les frères Powers, en habits noirs, évoluent d'une façon vraiment étonnante. Partout où ils ont passé le souvenir de leur jeu impeccable, demeure impérissable, tant ces Messieurs font merveille. Nous sommes donc certains que le Stadium sera favorisé d'une foule d'amateurs, ce soir, qui voudront juger les frères Powers à leur juste valeur.

LE POOL

DEUX PARTIES INTERESSANTES

Deux intéressantes parties de pool ont été jouées jeudi et vendredi soirs derniers au club International, 153 rue Saint-Antoine entre M. Edmond Pelletier, champion du Canada et M. Chs. McCarthy, un des meilleurs joueurs de Montréal. Plusieurs amateurs s'étaient rendus pour voir ces deux messieurs aux prises.

Jeudi — Pelletier, 200 : McCarthy, 145.

Vendredi — Pelletier, 200 : McCarthy 168.

Total — Pelletier, 400 : McCarthy 311

M. Pelletier dit qu'il est toujours prêt à jouer avec tout venant.

LA BOXE

POUR CE SOIR

Au club Shamrock aura lieu ce soir la bataille de Weller avec Reegan. Tous deux battront durant 12 rondes pour le championnat lightweight du Canada. Il y aura d'excellents assauts préliminaires entre Beaulieu et Brown, puis Stringer et Critcher.

BATAILLE NULLE

HULL, 15—Kid Dufresne et Al. Fellows se sont battus ici samedi soir durant quinze rondes sans avoir pu obtenir de résultat. Tous deux se sont taclochés magistralement, mais à la quinzième ronde, ils étaient encore sur pieds.

GIROUX VS LAGACE

FRASERVILLE, 15—L'assaut de boxe entre Arthur Giroux et Kid Lagacé, aura lieu ce soir en cette ville. Les deux hommes se battront durant 10 rondes au poids de 120 livres.

LE JEU DE BASEBALL

Montreal et Welmington font partie nulle

RESULTATS DES AUTRES JOUTES AUX ETATS-UNIS

EGALITE !

WILMINGTON, 15 — Le club Montréal et celui de Wilmington ont joué samedi l'une des meilleures parties qui se soient encore vues ici. Après onze innings très contestées, on dut abandonner parce que les Montréal devaient prendre le train pour Atlantic City.

Le Wilmington, qui est en partie formé d'anciens joueurs de la ligue de l'Est, aurait défait les hommes de Kittredge s'ils n'avaient pas commis autant d'erreurs.

Le fameux frappeur Johnson ne put même pas toucher à la balle hier. Les Montréal jouèrent une bonne partie au champ, mais furent très faibles au bâton.

Dans les Wilmington, on rencontre de vieilles connaissances telles que Pete Cassidy, Vinson, McCauley et Clancy, ce dernier autrefois du club Montréal.

Kittredge est de plus en plus satisfait de ses hommes.

MONTREAL

	R.	H.	O.	A.	E.
Joyce, l.f.	1	1	1	0	0
Phelan, c.f.	1	0	3	0	0
Brown, 1b	0	1	20	2	1
Madigan, 2b	1	1	2	2	0
Hill, 3b	1	1	0	5	0
Connor, c	1	0	1	3	0
Kittredge, c	0	0	2	0	0
Simmons, 2b	1	0	1	2	0
Johnson, r.f.	0	0	1	0	0
Needham, s.s.	0	0	2	1	1
Newton, p.	0	1	0	1	1
Hurst, p.	0	0	0	2	0
Stanley, p	0	0	0	0	0
Totaux	6	5	36	18	3

WILMINGTON

	R.	H.	O.	A.	E.
Vinson, l.f.	0	0	1	1	0
Lauterborn, 2b	2	2	1	5	1
Cassidy, 1b	0	0	12	2	1
Donovan, r.f.	0	1	3	0	0
Griffin, 3b	0	1	0	1	2
McCarthy, s.s.	1	0	1	3	2
Maher, s.s.	0	0	0	1	0
Flynn, c.f.	2	2	4	0	0
McCauley, c.	1	0	9	0	0
Clancy, p.	0	0	2	2	0
Hoch, p.	0	1	0	1	0
Totaux	6	7	33	16	6

xGreenwell frappa pour Clancy dans la 5ème inning.

Score par innings —

Wilmington ... ...00013101000—6

Montréal ... ...00013100000—6

SOMMAIRE

Points mérités, Wilmington, 3. Coups bons pour deux buts, Lauterborn, Griffin et Donovan, Joyce, Madigan. Buts sacrifiés, McCauley, Flynn. Frappé par la balle, Cassidy. Buts sur balles, de Clancy, 1 ; de Hoch, 1 ; de Newton, 2; de Hurst, 2; de Stanley, 2. Struck out, par Clancy, 2 ; par Hoch, 4 ; par Newton, 1 ; par Hurst, 1 ; par Stanley, 1. Buts volés, McCauley, Flynn, Griffin, Hoch, Phelan (2) Hill. Doubles jeux, McCauley, Lauterborn et Cassidy. Laissés sur les buts, Wilmington, 6 ; Montréal, 7. Umpire, Hogue.

LIGUE AMERICAINE. — SAMEDI

A Washington (10 innings)—

	R.	H.	E.
Washington ... ...1200010000—4	5	2	
New-York ... ...0011020000—4	7	2	

Partie arrêtée par la noirceur.

Batteries—Graham, Falkenberg, Kitson et Heydon ; Hogg, Clarkson et Kleinow, Umpire, Connolly.

A Philadelphie —

Philadelphia ... ...00210000x—4	3	0	
Boston ... ...10100000—2	7	2	

Batteries—Vickers, Waddell, Bender et Berry ; Winters et Armbruster. Umpires, Evans et Hurst.

A St-Louis —

St-Louis ... ...10020100—4	10	5	
Chicago ... ...00002102—6	10	3	

Batteries—Jacobson et Stevens; Walsh et Sullivan, Umpire, O'Loughlin.

A Détroit —

Détroit ... ...02010000—3	9	6	
Cleveland ... ...00201410l—9	11	0	

Batteries—Willett, E. Jones et Payne, Hess et Bemis. Umpires, Sheridan et Stafford.

DIMANCHE

	R.	H.	E.
A St-Louis (American)—			
St-Louis ... ...0 1 0 0 0 1 0 0 0—2	9	3	
Chicago ... ...02100011l—6	10	1	

Batteries—Pelty et Stevens ; White et McFarland.

Umpire, O'Loughlin.

A Chicago (National) —

Chicago ... ...01010000x—2	6	0	
St-Louis ... ...00000000—0	4	0	

Batteries—Lundgren et Moran ; Beebe et Marshall.

Umpires, Carpenter et Johnstone.

A New-York—New-York vs Philadelphia ; partie remise pluie.

A Chicago—Chicago St-Louis, partie remise, neige.

A Boston— Boston vs Brooklyn, partie remise, neige.

A Cincinnati—Cincinnati vs Pittsburg remise neige et froid.

PARTIES D'EXHIBITION

A Richmond, Va.—Baltimore (Est), 4 ; Richmond 4 ; 10 innings.

A York—York (Tri-State), 7 ; Buffalo (Eastern), 4.

A Rocky Point, R.I., dimanche.—Providence 2 ; Boston Americans, 1.

POUR REMPLACER STOHL

BOSTON, 15 — Georges A. Huff, directeur athlétique de l'Université de l'Illinois, vient d'être nommé gérant du club de baseball Boston, à la place du regretté Stohl.

IL PERD UN DOIGT

Le premier accident grave de la saison du baseball est arrivé ces jours derniers à Shaffer.

Il allait atteindre le premier but. Prenant alors une "slide" formidable, il alla s'abattre aux pieds de Brown, qui lui planta ses spikes, lui coupant presque complètement le doigt. Il dut subir l'amputation. Cet accident survint au cours de la joute entre les Montréal et les Richmond.

LE CROSS COUNTRY INTERNATIONAL

L'Angleterre remporte la palme—La France se classe troisième avec Ragueneau

10½ MILLES EN 54 MINUTES 26 SECONDES

GLASGOW, 15 — Le Cross Country International, auquel ont pris part tous les meilleurs coureurs à pied de l'Angleterre, de la France, de l'Ecosse, de l'Irlande et du Pays de Galles a eu lieu ces jours derniers à Glasgow. Ce fut une épreuve très sérieuse, les routes étant extrêmement mauvaises.

L'Angleterre a pris la première place par équipes et l'Anglais A. Underwood s'est classé premier, avant G. Pearce, le champion d'Angleterre. Le Français Ragueneau n'arriva que le onzième. Cependant, l'équipe française se classa troisième avec 125 points.

Le classement officiel par équipes a été le suivant :

1. Angleterre, — 1 Underwood, 2 Pearce, 3 Welding, 4 Ashby, 6 Bennion, 7 Day. Total : 23 points.

2. Ecosse.—5 Jack, 14 Melville, 15 Roberson, 16 Johnston, 17 Bawman, 18 Mackensie. Total : 86 points.

3. France.—11 Ragueneau, 13 Boin, 19 Cousin, 21 Keyser, 29 Rax, 30 Ballon. Total : 123 points.

3. Irlande.—8 Murphy, 9 Young, 25 Lee, 26 Cook, 27 Buckley, 28 Dawning. Total : 123 points.

5. Galles.—32 Price, 33 Griffiths, 37 Pinkard, 38 Fitzjohn, 39 Christmas, 40 Bunford. Total : 219 points.

On remarquera qu'il y a des numéros creux dans le classement ci-dessus. C'est que chaque nation avait le droit de mettre douze hommes en ligne, dix seulement comptant pour le classement par équipes, qui est fait en additionnant la place obtenue par ces dix hommes, sans s'occuper de refaire l'ordre des arrivées, pour ouettre les autres hommes ne comptant pas.

Le parcours était de 10 1-2 milles environ. Voici les temps de plusieurs coureurs :

1 A. Underwood 54 m. 26 s., 2 G. Pearce 54 m. 48 s., 3 S. Welding, 54 m. 50 s., 11 G. Ragueneau, 55 m. 59 s., 13 Boin 56 m. 31 s., 19 Cousin 56 m. 53 s.

Le dernier, qui a terminé 48e, a été le Gallois Francis, en 1 h. 6 m. 22 s.

G. Ragueneau a bien voulu, de Glasgow, envoyer ses impressions sur la piste à la suite de l'examen que le team français en fit la veille de l'épreuve :

"Nous sommes allés reconnaître le parcours, qui ne me semble pas fameux. Snook prétend n'en avoir jamais vu d'aussi mauvais ! En un mot, l'on se croirait en France ! C'est qu'en effet la route alterne agréablement la prairie. Vous voyez d'ici la réjouissance pour les pieds chaussés de souliers à pointe. En voici du reste à peu près le détail : 3 milles routes, 3 milles et demi prairie, 1 mille et demi terres labourées.

Nous passerons deux fois devant les spectateurs, avec le départ et l'arrivée, cela fait quatre. Le public se trouve très bien pour voir. Le terrain, qui comprend une piste en cendrée assez bonne d'un quart de mille est un ancien hippodrome, malheureusement sa situation n'est pas très heureuse, hormis qu'il est par une ligne de chemin de fer. C'est ce qui nous oblige à faire tant de routes. Enfin, nous avons bon espoir et, après une nuit de repos, nous serons à même, je l'espère, de défendre honorablement les couleurs françaises et, bien que n'ayant aucune chance pour la première place (équipe d'Angleterre sûre) par équipe, de l'avis de compétences anglaises, nous pouvons battre une ou deux équipes.

Comme on l'a vu, ces espérances se sont réalisées. Nous aurons, en 1908, le Cross International à Paris. Souhaitons que nos couleurs progressent encore. En tous cas, les résultats du voyage de notre team à Glasgow ne sont pas mauvais et sont des plus honorables pour nos représentants.

UNE VICTOIRE FRANCAISE

D'Arragon le champion bicycliste français triomphe de Bob Walthour

ENTHOESIASME DELIRANT

PARIS, 15—L'ouverture de Buffalo a été un véritable événement sportif et la foule des grands jours était entassée autour des balustrades, malgré le temps menaçant de la matinée.

Le clou de la journée a été le match entre Walthour et Darragon, qui s'est terminé par la victoire du champion de France.

Cette victoire régulière rouvre la question de supériorité entre Darragon et son rival Walthour, et il semblerait que si l'Américain est d'une souplesse rare, Darragon a plus de ressources athlétiques. Ayant réussi à prendre la tête deux fois, Darragon a marché suffisamment vite pohr empêcher le "rush" de Walthour, rush qui lui est si utile lorsqu'il veut doubler un concurrent.

La deuxième manche courue en course poursuite, grâce à un beau geste de Darragon, n'a pas fait la même impression que les deux épreuves en ligne, parce qu'elle a manqué d'apparence de combativité et l'expérience qui a été tentée n'est pas à recommencer.

En résumé, si Walthour peut se prévaloir d'un handicap qui lui était imposé par suite de sa chute de dimanche, il n'en reste pas moins établi que les temps faits par Darragon sont des records locaux et qu'ils ne sont pas près d'être refaits.

Darragon a été merveilleux d'énergie et de courage, et c'est à sa persévérante résistance qu'il a dû la victoire.

Darragon est un champion : il l'a prouvé une fois de plus.

MATCH DARRAGON-WALTHOUR.

Première manche (15 kilomètres).

1 DARRAGON.

2 Walthour, arrêté.

Après un sprint pour être premier, Darragon parvient à être pris en tête par André. Après deux tours, Walthour essaie de passer en trombe, mais l'effort était trop brusque et, décollant légèrement, il perd environ trente mètres.

Remis en action, l'Américain se lance à la poursuite du Français, qui tourne à 14 s. 2-5 au tour, mais ne regagne pas sensiblement de terrain.

A mi-chemin, Walthour fait activer et alors à chaque tour il gagne sans que Darragon essaie d'activer de son côté. Il attend visiblement l'attaque pour résister au moment opportun.

Seize tours avant la fin, Walthour n'est plus qu'à 10 mètres de son adversaire, et guidé par Hoffmann Walthour produit un effort à fond pour passer en trombe, mais comme on le prévoyait, Darragon résiste et force

DARRAGON, champion de France qui a battu le champion américain Walthour.

Walthour à décoller.

Celui-ci, voyant alors l'inutilité de continuer la lutte dans cette manche, abandonne.

Les 10 kil. en 8 m. 23 s. 3-5.

Les 15 kil. en 12 m. 36 s.

Deuxième manche (20 kilomètres).

1 WALTHOUR.

2 Darragon, à 80 mètres.

Walthour ayant prétendu que Darragon avait gagné parce que Hoffmann ne l'avait pas bien pris, Daggagon a offert de faire cette manche en course poursuite, chacun partant d'un côté de la piste.

Le départ est très régulier et Walthour, vite en action, gagne du terrain, de façon à venir talonner son adversaire en moins de dix tours. Ayant raté cet exploit, il n'a plus qu'à faire en sorte que Darragon ne puisse pas s'échapper et à rester derrière son adversaire, à une trentaine de mètres. C'est à cette tactique que l'Américain se résoud.

Après une trentaine de tours, Darragon fait activer et s'éloigne un peu, n'ayant plus, au 35e tour, que 20 mètres de retard. Mais Hoffmann a vu le danger et demande à Walthour un nouvel effort pour regagner le terrain perdu et 28 tours avant la fin Darragon est en retard de 100 mètres environ.

Lorsqu'il n'y a plus que 18 tours à faire, Darragon s'échappe de nouveau et reprend du terrain, mais Walthour, encouragé par l'avance acquise, ne lâche pas pied et finit par gagner de 80 mètres environ.

Les 10 kilomètres en 8 m. 15 s. 3-5, par Walthour.

Les 20 kilomètres en 16 m. 3 s. 2-5, par Walthour.

La belle (20 kilomètres).

1 DARRAGON.

2 Walthour, à 5 tours.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

SENS A PROPOS D'AUTOMOBILES

Plus D'Un Bon Fabricant Publie Plus D'Un Pauvre Catalogue

Cette jolie brochure, expédiée par la malle sur demande, décrit nos méthodes et ces chars.

CLEMENT-BAYARD
STEVENS-DURYEA
PEERLESS
PACKARD
THOMAS
RUSSELL
WINTON
NAPIER
FORD

SEULES, les gens de boutiques de réparage sont en état de connaître les tribulations de celui qui achète un automobile à cause de la beauté du catalogue,—avec peut-être une " démonstration sur la route " par un habile vendeur. Et il y a plus d'hommes de ce calibre que vous ne le supposez,—pour quelques-uns, les catalogues semblent posséder une influence immodérée. Néanmoins, les fabricants de l'automobile au fonctionnement le plus doux, le plus honnêtement construit qui ait jamais porté une corne, émanent un catalogue qui n'est rien moins qu'une horreur ! Acheter un char d'après catalogue est un placement risqué. Acheter d'après les conseils d'un ami est tout aussi risqué,—jamais deux hommes exigèrent exactement les mêmes choses d'un automobile. Notre commerce florissant naquit de la conviction que l'acheteur d'automobile peut être mieux servi par des experts qui analysent la production d'automobiles de l'univers, n'ayant en vue que la superiorité actuelle et démontrable du mérite. Ainsi, quand nous avons placé un char sur notre liste, et avons appuyé sa qualité de notre garantie de corporation (à part celle du fabricant), l'acheteur peut choisir de cette liste et avoir la certitude qu'elle ne contient nul char qui n'a pas prouvé son droit à classer avec le petit nombre en construction, en économie, en valeur réelle. Si cette méthode de choix - restreint-avec - certitude convient à votre sens commun, nous serions heureux de correspondre avec vous avant que vous ayez terminé tout achat d'automobile. 11f

EASTERN AUTOMOBILE CO.

17 et 19 rue Université, MONTREAL

Succursale de Toronto—The Dominion Automobile Co., Limited, rue Bay et Tempérance
Succursale de Winnipeg—The Dominion Automobile Co., Limited, 310 rue Donald

OXFORD CAFE
UNIVERSITY ST NEAR ST CATHERINE
Ce café mérite la renommée enviable dont il jouit, il n'est rien moins que le meilleur.
1-mer-v-jno

HOTEL ARBOUR
Tél. Bell Est 4810.
Létourneux & Desormier, Prop.
185 BOULEVARD ST-LAURENT
Le meilleur et le plus populaire de la partie centre.
Service de première classe
258-1-me.v-jno.

Les Dry-Sox restent Imperméables

Le cuir à semelles est plus ou moins poreux et,en conséquence, absorbant.

La plupart des cuirs à semelles sont rendus imperméables en les trempant dans l'huile.

Tant que l'huile y adhère, le cuir est imperméable. Mais comme il n'y a rien pour retenir l'huile, elle s'en va bientôt.

La préparation qui rend les DRY-SOX imperméables est mise dans le cuir par un procédé secret et elle n'en sort jamais. Prix des DRY-SOX, $5, $5.50 et $6.

Invictus Shoe Store,
249 rue Saint-Jacques.

C'est comme d'habitude la lutte pour la tête, et malgré la combinaison de Hoffmann, c'est Darragon qui part en tête.

Après huit tours, les deux hommes, bien en action, marchent à la même vitesse, 14 s. 2-5 au tour et distancé de vingt mètres environ. Cette position reste inchangée durant de nombreux tours, lorsque tout-à-coup, vers le 10e kilomètre, Walthour fait activer et regagne en un tour une dizaine de mètres. Il espérait pouvoir passer en trombe, mais Darragon ne lui en laisse pas l'occasion.

Les 10 kil. en 8 m. 12 s. 2-5, par Darragon.

Au 36e tour, Waltour essais de résister à l'effort de Darragon, qui s'échappe, mais décolle. Dès lors Darragon a course gagnée. Il veut se payer le luxe de gagner brillamment et alors que ce n'est pas utile, il veut doubler son adversaire.

C'est alors une lutte splendide. Walthour à l'intérieur résiste à l'attaque de Darragon et durant trois tours ils marchant de front. Darragon reculant d'une demi-longueur revient à la charge et quoique éprouvant toujours la résistance prévue, passe et force Walthour à décoller de nouveau. L'Américain, démoralisé, change d'entraîneur, mais a perdu plusieurs tours et ne veut plus la nécessité de se défendre. Darragon, qui a donné à fond, fait alors ralentir et entame avec son entraîneur une conversation tout en roulant à plus de 70 kilomètres à l'heure.

Il termine les 20 kilomètres en 16 m. 26 s 1-5.

Darragon, à qui l'on a présenté un superbe bouquet, est obligé de faire un tour d'honneur et les sergents de ville ont fort à faire pour empêcher le public d'escalader les balustrades et de porter son favori en triomphe.

(Suite à la 4e page)

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
Toute cette semaine, matinée, samedi, FRANCIS WILSON, dans THE MOUNTAIN CLIMBER et THE LITTLE FATHER OF THE WILDERNESS. 42-6

ACADEMIE | TOUTE CETTE SEMAINE Matinées: Mer et Sam
Le comédien spirituel, HAP WARD, dans "NOT YET BUT SOON," jolis choeurs. Prix, 15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine, BUZY IZZY'S VACATION. 42-6

Francais CETTE SEMAINE Tous les après-midi et soirs
HOWARD HALL dans The Millionnaire Detective
Prix : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine : THE BURGLAR'S DAUGHTER. 42-6

ROYAL Toute cette Semaine. Matinée tous les jours.
The Cherry Blossoms
Prix—10, 20, 30 et 50c
Semaine prochaine—Dreamland Burlesquers 42-6

THEATRE DES NOUVEAUTES
Comédie-française Tel. Bell Est 1395
Semaine du 15 avril, "MELLE JOSETTE MA FEMME," par P. Gavault et R. Charvay. Rentrée de Mlle Ninone dans le rôle de "JOSETTE." Matinée, samedi. Dimanche soir, "LE CINEMATOGRAPHE." Semaine prochaine : "CATHERINE." 42-6

THEATRE NATIONAL (Francais)
Semaine du 15 avril, mélodrame à sensation.
"Perdus en Mer"
Prix populaires. Matinées tous les jours. Semaine prochaine : "LE CRIME D'AIX." 42-5

CINEMATOGRAPHE
Tél. Bell Est 5563
65 Rue Ste-Catherine Est Près Cadieux
Le plus beau théâtre de vues animées et chansons illustrées nouvelles. Deux représentations par jour. Dimanche compris. Matinée, 2.15. Soirées 8.15 Prix 10c, 15c, et 25c. 19-jno

Rochonoscope
204 Ave. Duluth. J. B. Ed. Rochon, propriétaire.
Vues Animées et chansons illustrées. Admission Matinées 10c et 5c ; soirées et matinées du dimanche, 10c, 15c et 25 cents. 12-jno.

Cinetoscope
VUES ANIMEES
No 624 STE CATHERINE
COIN MONTCALM
Changement de programme tous les lundi.
PRIX : 5c, 10c, 15c. Loges, 25c.
10c, 15c, 25c. Loges, 35c.
3-jno

Toute la Semaine STADIUM à 9 hrs p.m. précises
"THE GREAT POWERS"
Les deux plus forts Patineurs Acrobatiques
Patinage avant et après la représentation.
Patineurs et Spectateurs - - - - 10 Cents
42-jno

VUES ANIMEES, CE SOIR A 9.30 hrs.
DULUTH ROLLER RINK
LES PLUS NOUVELLES ET LES MEILLEURES VUES ANIMEES.
Admission, 10c.
Patinage tous les jours à 10.30 a. m., 2 et 7.30 p. m.
Les personnes douteuses ne sont pas admises.
Concerts par la fanfare tous les jours
Ave. Duluth et rue St-Urbain.
42-6

Concert de Madame Donalda
—ASSISTEE DE—
M. PAUL SEVEILHAC, Baryton de France, M. ARTHUR ROSENSTEIN, Pianiste de New-York,
—AU—
MONUMENT NATIONAL
Pour venir en aide à l'Hopital Geueral de Montreal et à l'Hopital Notre-Dame,
Le Lundi 22 Avril 1907, à 8 heures p. m.
Tous les sièges du premier plancher de la salle seront regardés, pour le soir du concert, comme sièges d'orchestre, à $3.00 chacun.
Sièges des trois premières rangées de la galerie, $2.00 chacun.
Le reste des sièges de la galerie, $1.00 chacun.
Les billets sont en vente aux endroits suivants :
BUREAU-SUCCURSALE DU "STAR", EN HAUT DE LA VILLE.
J. W. SHAW & CO.—MAGASIN DE MUSIQUE, 370 RUE STE-CATHERINE OUEST.
HOPITAL GENERAL DE MONTREAL.
E. ARCHAMBAULT, 312 RUE STE-CATHERINE EST.
Et HOPITAL NOTRE-DAME.
Tous les billets devront être échangés au magasin de musique de J. W. Shaw & Co., à partir de 9 heures a.m., le mercredi, 17 avril 1907, et les jours suivants jusqu'au soir du concert. 15-20

CONCERT
Par Madame Donalda
Assistée de
M. Paul Seveilhac et de M. Arthur Rosenstein
Baryton de France — Pianiste de New-York
Au Monument National
Pour venir en aide à
L'HOPITAL GENERAL DE MONTREAL ET A L'HOPITAL NOTRE-DAME
LE LUNDI, 22 AVRIL 1907 A 8 HEURES P. M.
Les billets de sièges réservés, à $3.00, $2.00 et $1.00 chacun, suivant la location, devront être échangés au MAGASIN DE MUSIQUE DE J. W. SHAW & CO., No 370 rue Ste-Catherine Ouest, à 9 heures, le mercredi, 17 avril 1907, et les jours suivants jusqu'au soir du concert. 6-15-20

ROYAL CANADIAN ACADEMY
Vingt-huitième exposition annuelle
Du 2 au 27 avril 1907, de 9 a. m. à 6 p. m. Les lundis et jeudis soirs, de 8 à 10 hrs. Musique et thé le samedi. Admission 25 cts.
GALERIE DES ARTS, 23 SQUARE PHILLIPS.
10-12-15-17-19-22-24-26

Le Bain du Printemps
est d'un effet thérapeutique extraordinaire.
Il débarrasse la peau et purifie le teint.
BAINS TURCS ET DE NATATION,
Coin Craig et Beaudry.

LE "HORSE-SHOW"

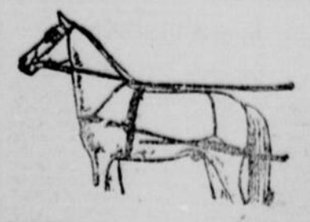

AU BALMORAL
Près de la rue McGill.
Les amateurs de chevaux ne doivent pas oublier que nous avons un assortiment spécial de HARNAIS et de SELLES pour le "Horse-Show." Les nouveaux modèles sont les plus élégants que nous ayons encore fabriqués.
Toutes les Qualités.
Tous les Prix.
Lamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

— Sur le boulevard :

— Il paraît que cette année le nombre des automobile aura presque doublé sur l'année précédente.

— C'est à faire dresser les cheveux sur la tête !

— Professeur de chant et élève aussi avenir.

— Pensez-vous, cher maître, que je puisse faire quelque chose de ma voix.

— Certes, en cas d'incendie vous crierez au feu comme personne !

La Patrie

77, 79 et 81 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PATRIE est imprimée et publiée au Nos 77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PATRIE" Limitée.

L. J. TARTE, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: "LA PATRIE" Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, LACOSTE & MAXWELL Bâtisse Nassau-Beekman.

A Chicago, LACOSTE & MAXWELL Bâtisse Marquette.

POUR L'EUROPE

A Londres, Angleterre, JOSEPH P. CLOUGHER, 8 Hart St., New-Oxford St, W.C.

UNION TYPO 2

CHRONIQUE OUVRIERE

Une nombreuse réunion de barbiers.

Les ouvriers barbiers ont répondu au nombre de cent cinquante environ à l'invitation que leur avait fait l'union de cette profession de se rendre hier après-midi à la salle Saint-Joseph pour entendre discuter de la nécessité pour les ouvriers de se solidariser.

L'assemblée a été présidée par M. Alfred Viens, président de l'union locale No. 455 des barbiers.

Les orateurs ont été les camarades J.-A. Rodier, de l'union typographe Jacques-Cartier ; Joseph Ainey, de l'union No. 134 de la fraternité des charpentiers et des menuisiers de l'Amérique : Samuel Landers, d'Hamilton (Ont), et membre du conseil exécutif de l'union internationale des ouvriers en confection ; Alphonse Verville, député fédéral de la circonscription Maisonneuve, et Gustave Frank, président de l'union typographique Jacques-Cartier.

Les orateurs ont prononcé de vigoureux discours qui ont paru faire une vive impression sur l'auditoire qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Au commencement de l'assemblée, le président lut un télégramme du citoyen F.-X. Noshang, d'Albanâ (N.-Y.), président général de l'union internationale des ouvriers barbiers expliquant qu'il n'avait pu être libre assez tôt pour prendre le train qui devait l'amener à Montréal et par suite lui permettre d'assister à l'assemblée.

M. Noshang sera probablement ici la semaine prochaine pour assister à la réunion de l'union locale.

L'assemblée d'hier soir a valu un bon nombre de nouveaux adhérents à ce syndicat.

Nombreuse réunion d'employés de la municipalité.

Hier après-midi il y a eu une nombreuse assemblée d'employés de la municipalité à la salle Dionne, 784, rue Sainte-Catherine, dans un but de propagande en faveur de la fédération canadienne des employés publics de Montréal.

Les orateurs ont été MM. Ovide Proulx, de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers ; Louis Lefèvre, du même syndicat ; M. A. Charest, président de la fédération, E. Larivière, de la même organisation ; et Z. Lespérance, de l'union des tailleurs de cuir.

Après l'assemblée grand nombre d'employés de la municipalité ont adhéré à la fédération canadienne qui continue à faire de nombreux proselytes.

L'avenir de cette nouvelle organisation est d'ores et déjà assuré.

Les camionneurs s'organisent.

Une centaine de camionneurs se sont réunis hier après-midi à la salle Saint-Joseph, dans le but de se constituer en union professionnelle.

L'assemblée a été présidée par M. H. Saint-Julien, membre de la profession et les orateurs ont été MM. Gustave Frank, président de l'union typographique ; J.-A. Rodier, de la même union ; J.-A. Masse, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, et Joseph Ainey, président de l'union No. 134 de la fraternité des charpentiers et des menuisiers.

Les orateurs ont démontré les avantages de l'union pour le travailleur obligé de gagner sa vie, et quel était le meilleur genre d'organisation.

L'assemblée s'est terminée par la nomination d'un bureau temporaire qui a reçu l'autorisation de prendre les mesures qu'il jugera le plus convenable pour unir les camionneurs, les charretiers et les délivreurs en une puissante organisation.

Les mécaniciens sédentaires.

Un groupe de mécaniciens sédentaires, conducteur de machines à vapeur se sont réunis samedi soir au No. 3 de la rue Craig est pour se constituer en union nationale.

Cette classe de travailleurs est l'une des pus difficile à maintenir en union. La cause s'en trouve dans la nature même de leur occupation. Travaillant isolé les uns des autres, ils n'ont pas ces occasions de s'encourager réciproquement à la solidarité que l'on trouve chez les ouvriers de même profession travaillant en groupe nombreux.

Il faut espérer que cette fois ils réussiront mieux que par le passé. Avec de bons dirigeants la chose est possible, mais il faut en outre pour assurer le succès que chacun y mette de la bonne volonté.

Une grande réunion à Valleyfield.

Dimanche aura lieu à Valleyfield, une importante réunion publique, à l'occasion de l'inauguration de la troisième convention régionale de la fédération des ouvriers textiles du Canada, qui aura lieu dans cette ville les 20 et 21 courant.

Outre la présence du président général de la fédération, M. Wilfrid Paquette, de son secrétaire général, M. L.-A. Girard, et de son trésorier, M. J.-A. Renaud, il y aura à cette assemblée plusieurs autres militants du mouvement unioniste à Montréal, ainsi que le député fédéral de Maisonneuve, M. Alphonse Verville, membre de l'union des plombiers.

L'organisation des travailleurs dans l'Ontario.

M. John-A. Flett, organisateur de la Fédération américaine du Travail, a réussi à réorganiser le Conseil des Métiers et du Travail de Saint-Thomas (Ont.) qui n'existait plus depuis quatre ans. Il y a plusieurs fortes unions d'employés de chemins de fer dans cette ville et l'on ne voit pas pourquoi il n'y existerait pas un Conseil du Travail très puissant.

Le nouveau président se nomme Z. Rowland et le secrétaire, Chas.-E. Heard

La grève de Sorel.

Les charpentiers et les menuisiers de la compagnie Richelieu et Ontario, à Sorel, continuent leur grève avec la ferme volonté de ne retourner au travail que quand ils auront obtenu satisfaction.

De son côté, la compagnie fait d'énergiques efforts pour briser l'unité d'action des grévistes, mais elle ne semble pas avoir beaucoup de succès, si on croit ceux-ci.

Elle n'aurait, jusqu'à présent réussi qu'à embaucher six strike-breakers dont plus de la moitié sont d'une habileté désespérante.

La population de Sorel sympathise presque unanimement avec les ouvriers. Des souscriptions ont été faites par les marchands et les hommes d'affaires en faveur des grévistes sans que ceux-ci les aient sollicitées.

Le bureau général de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers de l'Amérique a décidé d'accorder les secours de grève usuels aux grévistes.

Appel va être faite à la Fraternité, à la Fédération Américaine du Travail et à toutes les organisations ouvrières de l'Amérique pour qu'un boycott soit décrété contre les bateaux de la compagnie, nous disent les grévistes, qui ont déjà l'assurance, affirment-ils, que cette demande leur sera accordée.

Veut-on ignorer la loi Lemieux ?

La question de recourir à la grève dans les districts houilliers de Fernie, de Michel et de Coleman, à la Colombie anglaise, ayant été soumise au referendum des mineurs intéressés, ils ont voté 1,321 en faveur de la grève et 84 contre.

Cette action fait supposer que ces ouvriers entendent ignorer la loi Lemieux sur les conflits du Travail.

Ce serait un acte très hardi ou plutôt imprudent, mais qui ne manquerait pas, toutefois, d'embarrasser les auteurs de cette loi que l'on a voté peut-être un peu hâtivement, sans donner le temps aux intéressés de l'étudier avec tout le soin voulu.

Heureusement qu'il est possible de la faire modifier à la prochaine session de la Législature, si elle pèche contre l'équité.

Le Pacifique élève le salaire de ses cantonniers.

La compagnie du Pacifique Canadien aurait résolu d'accorder une augmentation de salaire de vingt pour cent aux cantonniers de ses lignes de l'ouest. Les salaires actuels varient de $1.50 à $2.25 par jour. Des pourparlers vont être entamés ces jours-ci, à Montréal, entre les représentants de l'union internationale des cantonniers et les autorités de la compagnie, pour obtenir les mêmes avantages pour les cantonniers des lignes de l'est.

Ah ! la guerre.

Les peuples de la Bulgarie et de la Turquie vont être entraînés à s'égorger sur les champs de bataille, parce que le sultan est malade et qu'il lui faut cette distraction pour recouvrer la santé, croient ses conseillers.

La grève des peintres à Ottawa.

La situation est toujours la même dans la grève des peintres en bâtiment d'Ottawa. Les patrons ont offert aux grévistes un salaire minimum de 27 1-2 cents de l'heure, au lieu de 30 cents qu'ils réclament, mais ils ont refusé cette offre. Les salaires actuels sont de 25 cents l'heure.

Réunions demain soir :

—Union No 274 des torgerons et des aides-forgerons, salle Empire, 2, Ste-Catherine ouest. — Agent d'affaires, J. Segai, 242, rue St-Jacques, chambre No 10.

—Conseil mixte No 17 de l'union internationale des cordonniers, 784, Ste-Catherine est. — Secrétaire, E.-A. Charest, 977, boulevard St-Laurent.

—Exécutif général de la Fédération canadienne des cordonniers.

—Union No 144 des plombiers, 182, Ste-Catherine est. — Agent d'affaires, E.-E. Kavanagh, 137a, Ste-Elisabeth.

—Union locale No 7 de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, salle Monette, Valleyfield.

—Union No 106 des ferblantiers-couvreurs, 137a, Ste-Elisabeth. —Secrétaire, C. Bertrand, 56, Préfontaine.

—Loge No 234 de la Fraternité des vagonniers de l'Amérique, 1043, Ste-Catherine est.

—Unior No 739 de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers, salle Patoine, Québec. — Sec., P. Dumont, 98, St-François, faubourg St-Roch.

Mot de la fin :

Vous voulez faire votre "tour" d'Europe, faites-vous élire échevin.

A BATISCAN

On craint l'inondation

Correspondance spéciale à la "Patrie"

BATISCAN, 15— Le niveau de l'eau à Batiscan s'est considérablement élevé depuis une couple de jours. Les craintes pour l'inondation, qui s'étaient dissipées, commencent à renaître. La glace est encore assez solide pour permettre aux piétons de traverser avec de légères charges sur petits traineaux.

—Mme Hector Hardy est en promenade à Montréal pour quelques jours.

Pas Besoin d'Alcool

La Salsepareille d'Ayer n'est pas un breuvage fort. Telle qu'elle est préparée maintenant elle ne contient pas une seule goutte d'alcool. C'est un tonique, non-alcoolique et un altératif. Demandez à votre médecin si vous pouvez prendre ce remède contre la pauvreté et l'impureté du sang. Suivez son conseil en tout temps. Il s'y connait. Ayez confiance en lui. Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de toutes nos préparations.— J. C. AYER CO., LOWELL, MASS.

VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 15— La Société St-Jean - Baptiste s'est réunie récemment pour procéder à la nomination d'un nouveau président, nécessitée par le départ de M. le docteur Michel Lefebvre, qui demeure maintenant à Montréal. Une résolution exprimant le regret de la société de perdre un de ses membres les plus distingués et les plus dévoués fut adoptée à l'unanimité. On fit ensuite l'élection d'un nouveau président et le choix de l'assemblée se porta sur M. Octave Cossette.

—M. le Dr Joseph Roy nous est revenu lundi dernier de St-Gabriel de Brandon, où il était allé répondre à une aimable invitation à un parti de sucre, de la part de M. le docteur Albert Laurendeau.

—M. J. L. Renaud, surintendant de la "Metropolitan", et Mme Renaud sont partis pour un voyage d'une huitaine à New-York et les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

—M. Elie Poirier vient de recevoir sa nomination comme garde-chasse et garde-pêche, sur le St-Laurent, à partir de Beauharnois et sur le Lac St-François.

COURRIER DE ST-JEROME

Accident à la manufacture Rolland

Correspondance spéciale à la "Patrie."

SAINT-JEROME, 15—Un pénible accident qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves, est arrivé la semaine dernière à M. Henri Deslauriers, employé à la manufacture Rolland.

M. Deslauriers était à son ouvrage quand ses habits se prirent dans un engrenage. Le jeune homme fut enlevé et fit le tour de l'arbre de couche. Heureusement, ses compagnons de travail s'aperçurent immédiatement de l'accident et tirèrent Deslauriers de sa dangereuse position. M. Deslauriers est retenu à la maison pour se remettre des suites de cet accident.

— Contrairement à ce que nous annonçions, notre ami M. Ladouceur, ancien propriétaire de l'hôtel Bellevue ne s'en ira pas à Ste-Scholastique. Il vient d'acheter l'hôtel du C.P.R., propriété de M. O. Perreault au prix de près de $7,000

M. Perreault a l'intention d'aller faire de la culture dans l'Ouest Canadien.

— Les inspecteur de la Banque d'Hochelaga sont en notre ville depuis quelques jours pour faire la revue annuelle des affaires de la Banque ici.

—Il y aura nouvelle représentation de vue animées dans la salle municipale ce soir.

A SAINT-HILAIRE

Une belle "partie" de sucre

Une des plus jolies fêtes au sucre qu'on puisse rêver a eu lieu, dimanche dernier, à Saint-Hilaire, organisée par MM. Moïse Auté et J. B. Dubois, tous deux de Saint-Hilaire.

On a joui d'une température idéale, ce qui ajoutait encore à la gaieté et au charme de cette fête intime. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient empressés de se rendre à la gracieuse invitation des organisateurs.

Au nombre des personnes présentes on remarquait : M. et Mme Trépanier, M. et Mme Hector Labonté, M. Michel Giroux, M. A. Dorais, tous de Beloeil. Ainsi que MM. Léon Dubois, du bureau des postes; J. U. Meloche, instituteur; Jos. A. Meloche, de "La Patrie ;" N. Dubois, P. Trépanier, A. Bourdeau, A. Bérard, Albert Lecrenier, de la maison J. L. Lafleur; A. Dansereau, U. Devoy, Nap. Dubois.

MM. Aubé et Dubois reçurent les plus chaudes félicitations de la part des invités sous l'escorte courtoise qu'ils ont montrée à l'égard de tous, et pour la belle réussite de la fête qu'ils avaient organisée.

Bref, on s'amusa toute la journée, et chacun revint enchanté d'une aussi agréable et délicieuse promenade.

COTEAU STATION

COTEAU STATION, 15.— MM. G. Cayer et son fils C. J. Cayer, de Chicago, qui avaient la charge des glacières que la compagnie Swift and Company ont fait construire ici, nous ont quitté cette semaine après être demeurés avec nous pendant huit mois.

—M. O. D. Decelles, représentant de la maison Boivin & Wilson, était de passage ici la semaine dernière.

—M. Ferdinand Bourgon, de Gracefield, était en visite chez sa tante, Mme H. Bourgon.

—Mlles Clara et Clarisse Sauvé ont fait une visite à Montréal la semaine dernière.

—M. D. A. Labelle, de St-Isidore de Pontiac, était de passage à l'hôtel St-Laurent en visite chez Mlle Clara Sauvé.

ST-DOMINIQUE

ST-DOMINIQUE, 13—Dimanche dernier, très jolie fête chez Mme Louis Martin. Avec des amis de Montréal, on a fait aussi une partie de sucre, chez M. Jos. Houle.

Remarqué parmi les personnes qui ont pris part à la fête: M. J. Houle, MM. et Mmes Dr Archambault, R. Lapierre, J. Laflamme, L. Martin, N. Houle, MM. H. Houle, P. Courtemanche, P. Archambault, A. Martin, J. Saint-Germain, F. Martin, H. Lapierre, J. Brodeur, tous de Saint-Dominique ; Melles A. Martin, E. Cusson, L. Houle, B. Houle, Y Paradis, O. Paradis, A. Sicard, M. Beaudry, M. R. Saint-Germain, M. A. Saint-Germain, toutes de Saint-Dominique; Melles E. Robert, Saint-Hyavinthe ; A. Cadorette, M. Henne, Saint-Liboire; B. Archambault, Windsor Mill ; MM. S. Bergeron, (Québec); F. Richard, J. Lozeau, J. Galipeau, F. Lamy, E. Demers, H. Lafrance, M. et Mme J. Houle, tous de Montréal; MM. O. Robert, A. Robert, Saint-Hyacinthe.

POINTE-CLAIRE

POINTE CLAIRE, 15. — Les demoiselles de la congrégation de Marie ont donné, ici, une jolie séance dont les recettes sont avec celles de la rafle terminée à cette soirée, consacrées à une bibliothèque qui doit être construite ici sous peu.

Il y eut chant, musique et déclamations. Ce qui souleva l'enthousiasme de la salle fut le chœur de chant dans "Le bravo disputé", sous l'habile direction de Mlle H. Charlebois. Après un joli discours prononcé par M. le Rév. A. Champoux, M. F. Laberge, curé qui présidait, remercia bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu contribuer à cette œuvre. On remarquait parmi l'auditoire, MM. Révds F. X. Laberge, A. Champoux, Frère Amédée, C.S.V., MM. J. Boileau, N. P., G. Parent, Z. Mitchell, I. Lagacé, D. Z. Parent, V. Malette, O. Legault, Z. Gauthier, L. Quesnel, D. Blondin, M. Charlebois, P. A. Lamarre, Mlles A. Daoust, H. Charlebois, A. Payment, J. Leclerc, E. Daoust, L. Quesnel, J. Cousineau, C. Charlebois, A. Perrier, J. Bourgoin, S. Lamothe, A. Raymond, M. Briscbois, R. Charlebois, H. Fontaine, E. Schetagne, A. Marineau, A. Charlebois, A. Bastien, A. Leclerc, S. Charlebois, etc.

ILE DUPAS

ILE DUPAS, 15—Lundi matin ont eu lieu les funérailles de M. Jos. Alf. Côté, fils de M. A. Paul Côté. Le défunt était âgé de 27 ans et laisse une épouse pour déplorer sa perte. Nos sympathies.

—Depuis quelques jours, M. N. Télesphore Farly est l'heureux père d'un gros garçon qui reçut au baptême les noms de Jos.-Rolland. Parrain et marraine, M. Vincent et Mlle Louisa Casaubon.

—L'inondation ici n'est plus à craindre, car depuis quelques jours l'eau a baissé de quelques pouces.

—La fabrication du sirop d'érable bat son plein dans notre région depuis une semaine. Grâce à l'abondance de la neige et aux pluies récentes suivies de fortes gelées, les érables ont un rendement abondant.

—La glace n'est pas encore partie et elle ne partira probablement pas avant quinze jours.

ST-LUC

ST-LUC, Co. CHAMPLAIN, 13. — Dimanche dernier était de passage ici M. et Mme Richard H. Laganière, de Champlain, et Mlle Albine Laganière, les hôtes de M. L. J. Dubord, marchand.

—Nous avons eu lundi une grande soirée en l'honneur du mariage de M. Georges S. Ayotte. Plusieurs des parents de Mme Ayotte, de Portneuf, étaient présents.

—M. et Mme Jos. Massicotte ont l'honneur d'informer leurs amis, de la naissance d'un gros garçon.

—La descente de la glace se fait ici sur la rivière Champlain très lentement. Il n'y a aucun dégâts à enregistrer.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Nouvelle société — Feu M. J. N. Hamelin — Débâcle de la Yamaska — Conseil de ville.

(Correspondance spéciale à la "Patrie.")

SAINT - HYACINTHE, 15. — Des lettres patentes ont été émises sous le grand sceau de la province de Québec, en date du 3 courant, incorporant MM. Hormisdas Langevin, industriel, François Alfred Brodeur, comptable; Toussaint Gladu, boulanger ; Azarie Lassonde, commis ; Joseph Frédérie Bélanger, pâtissier ; Philippe Lassonde, commis-voyageur, et Charles Guillaume Racicot, marchand, tous de la cité de St-Hyacinthe, pour la vente en gros et en détail de la farine et du sucre, la confection et la vente de pain, pâtisseries, biscuits, sucreries et toutes autres marchandises dans ce genre de commerce, sous le nom de "La Compagnie Langevin", avec un fonds social de $18,000, divisé en quarante-huit actions de mille piastres chacune.

La principale place d'affaires de la compagnie sera dans la cité de Saint-Hyacinthe.

—Les funérailles de M. J. N. Hamelin, en son vivant statisticien du bureau d'hygiène de la cité de Montréal, ont eu lieu, samedi matin, à la Cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. François Larivière, William Lapierre, Eusèbe Clapin, et J. N. Solis.

MM. H. Hamelin, fils du défunt, d'Elizabeth, N. J. ; Jules Hamelin, un autre de ses fils : A. S. Hamelin, ancien président de la Banque Provinciale, son frère ; le Dr V. Gosselin, son beau-frère, tous de Montréal ; Emile Solis, libraire-importateur, de St-Hyacinthe, son gendre, conduisaient le deuil.

M. Hamelin a été inhumé dans le terrain de M. Solis, au cimetière de la Cathédrale.

C'est le Rév. M. Larochelle qui a chanté le service, et présidé à l'absoute.

—Nos félicitations à M. le Dr Paul Ostiguy, qui vient d'être nommé médecin en chef de la 20e Brigade de la Province de Québec.

—C'est mercredi prochain, le 17 avril, que le Club de Courses de St-Hyacinthe, doit se réunir à l'hôtel du Canada, pour mettre la dernière main aux règlements qui devront être suivis à l'avenir.

—La débâcle de la Yamaska s'est faite bien paisiblement, dans la nuit de vendredi à samedi.

—M. F. J. Boyden, le populaire gérant de la Compagnie Ames Holden Co., vient d'être victime d'un accident fort douloureux. Il était à indiquer à un employé, la manière de se servir d'un certain instrument, quand un couteau quelconque se détachant tout à coup du mécanisme, tomba dans la main de M. Boyden, lui faisant une blessure profonde.

—Samedi soir, avait lieu la séance régulière du Conseil de Ville, sous la présidence de M. le maire St-Jacques. Les échevins Lussier, Brodeur, Casavant, Beaupré, Charpentier, Messier, Bouchard, Huette et Robert, étaient à leurs sièges.

Après lecture et approbation des minutes de la dernière séance, les rapports financiers des départements, municipal et d'aqueduc, ont été déposés, pour ce qui regarde les mois de février et mars derniers.

La recette, dans le département municipal est de $1191.26, et la dépense, de $5,335.53. Dans le département de l'aqueduc, la recette est de $851.13 et la dépense, de $628.40.

Le rôle d'évaluation des propriétés foncières, pour les années 1907, 1908 et 1909, ainsi que le rôle des locataires, pour 1907 seulement, sont déposés chez le greffier, où les contribuables peuvent en prendre connaissance.

—M. Camille Lussier fait savoir au Conseil qu'il a l'intention de faire l'almanach des adresses pour notre ville, et il demande aux échevins de vouloir bien lui fournir de l'aide. La demande est référée au Conseil en comité.

La question de résignation du constable Sénécal, ainsi que les diverses applications pour des places de constables, sont renvoyées à la semaine prochaine.

L'échevin Charpentier, secondé par l'échevin Robert, a proposé que M. Foisy, assistant chef de police, soit nommé chef, aux lieu et place de M. E. Berthiaume. En amendement, l'échevin Bouchard a proposé de remettre la question à la semaine prochaine, et l'amendement a été agréé.

C'est le 23 courant, que les demandes de licences pour hôtels et magasins seront prises en considération.

L'on a ensuite donné lecture d'une lettre de M. Emile Robert, dans laquelle il offre ses services comme chef de police.

STE-ANGELE DE RIMOUSKI

STE-ANGELE DE RIMOUSKI, 15— Mardi le 9 courant, a été célébré par le Rev. M. Côté, de la paroisse de Ste-Angèle de Rimouski, le mariage de Melle Marie-Anne Alexandrine Hudon, fille de M. Léandre Hudon, cultivateur de cette paroisse, et de M. Harmel Michaud, de Forget, Assiniboine.

Au cours de la cérémonie les Delles Albertine Côté, de Fraserville, et Jeanne et Marie-Anne Hudon, sœurs de la mariée, ont exécuté un joli programme de chant et de musique. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à ce mariage.

Après la cérémonie le nouveau couple avec sa suite prit le dîner chez M. Arthur Michaud, frère du marié. M. Léandre Hudon père de la mariée, donna le souper. Durant la veillée il y eut chant et musique. M. et Mmes Michaud, après avoir rendu visite à leurs parents, prendront le train mardi, le 16 courant, pour aller demeurer à Forget, Assiniboine, où M. Michaud s'est fait une belle position par son travail et son énergie.

L'ANGE GARDIEN

L'ANGE GARDIEN, 15 — Vendredi à 9 heures ont eu lieu les funérailles de Mme J. Bte. Barsalou, décédée à l'âge de 57 ans. Les porteurs étaient MM. L. Monty, J.B. Brouillette, A. Brouillette et L. Brouillette. Le deuil était conduit par le fils de la défunte, M. E. Barsalou.

TUEZ LE GERME DES PELLICULES

Ou vos cheveux tomberont jusqu'à ce que vous deveniez chauve.

La science moderne a découvert que les pellicules sont causées par un germe qui désagrège le cuir chevelu en cuticules, en se logeant à la racine des cheveux, où il détruit la vitalité de la chevelure, amenant la chute des cheveux et par la suite, la calvitie.

Après que le Prof. Unna, de Hambourg, Allemagne, découvrit le germe des pellicules, tous les efforts pour trouver un remède échouèrent jusqu'à ce que la grande découverte de laboratoire fut lieu avec comme résultat l'Herpicide de Newbro. Seule, de toutes les autres préparations, elle tue le germe des pellicules. Sans les pellicules, les cheveux poussent abondants. "Détruisez la cause, vous enlevez l'effet." Vendu par tous les principaux pharmaciens. Envoyez 10c en timbres pour un échantillon, à The Herpicide Co., Détroit, Michigan. Deux grandeurs, 50c et $1.00.

John Lewis, 2203 rue Ste-Catherine, Quennerille et Guérin, à magasins, Montréal.

J. O. Quennerille, Hull, P.Q., Pharmacie White, Aylmer, P.Q., agents spéciaux.

PE-RU-NA SOULAGE LES RHUMES OPINIATRES

JACOB W. STAR.

M. Jacob W. Star, président de la Civil Service Retiring Association, aussi préposé aux sceaux des poids et mesures, Camden, N. J., écrit de 1331 Wallach Place, Washington, D. C., comme suit :

"Je désire donner ma sincère recommandation à **Peruna** comme étant le **meilleur remède possible** contre le **vertige** et la **constipation**, et aussi comme étant sans égal comme tonique contre les effets débilitants d'un rhume long et opiniâtre. J'en ai fait un essai complet et j'en parle par expérience. Il est excellent comme tonique".

Les Rhumes Negliges Conduisent a de Nombreuses Maladies

Un rhume enraciné est une maladie dangereuse. Il prépare les voies à de nombreuses autres maladies. Un rhume opiniâtre peut résulter en catarrhe chronique de la tête ou des passages du nez. Il peut produire une forme persistante de pharyngite.

Si le rhume s'établit dans le pharynx ou les tubes bronchiaux, il engendre un enrouement continuel ou une toux qu'il est difficile de soulager.

Un rhume peut s'enraciner dans n'importe quel organe du corps, et conduit très rapidement cet organe à une maladie organique.

Tout remède qui peut soulager un rhume enraciné est d'une valeur inappréciable pour l'humanité.

Depuis un grand nombre d'années, Peruna est employé par une multitude de personnes, contre les rhumes. Chaque fois que les remèdes ordinaires ne peuvent soulager un rhume, on a recours à Peruna et ce dernier, échoue rarement, pour ne pas dire jamais.

COLONIAL HOUSE, Square Phillips

ARTICLES DE COU

Toutes les dernières nouveautés en articles lavables pour le cou.
Collets de toile brodés.
Boucles en soie et dentelle de tulle.
Collets droits de chasse et Ascot faits par tailleur.
Empiècements de mousseline et de tulle, pour blouses.
Aussi une ligne complète de voiles de chiffon dans toutes les principales nuances, comprenant champagne, castor, vin et prune, 18", 20", 22" et 24" de large.

CEINTURES

Ceintures en chevreau de fantaisie, ceintures en cuir et en chevreau, avec monture en acier taillé, boucles de fantaisie, boucles en acier taillé, boucles en perle, boucles en perles fumées, boucles d'or de fantaisie avec brillants.

TISSUS A CEINTURES

Tissus élastique, toutes couleurs.
Longueurs de ceintures élastiques, dans différents dessins et couleurs.

RAYON DES MENUS ARTICLES

Ligne spéciale de corde de coussins, dans toutes les nouvelles nuances et combinaisons. Prix 17c.
Cordes de soie dans toutes les couleurs.
Cordes de coussins de fantaisie.
Glands de soie.
Guimpe de soie pour meubles, franges et perlé de fantaisie.

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

Boyaux en caoutchouc de première qualité, 7 plis Colonial en longueurs de 50 pieds, pièces d'accouplement gratis. Régulier 35c, pour 25c le pied.
Dévidoire pour boyaux, préserve les boyaux : légers et durables. Prix $2.25.
Lampes de nuit, les plus jolies, les plus sûres et les plus économiques ; sur pied ou pour suspendre ; pour passages, escaliers, ou tout autre endroit en cas de maladie ; prix 50c.

5 pour cent d'escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

HENRY MORGAN & CO., LTD., MONTREAL.

ROYAL DISTILLERY WHISKIES

sont en train de devenir la liqueur attirée des familles canadiennes. Leur pureté parfaite et leur goût moelleux et doux en font l'article tout indiqué pour la chambre des malades, un tonique pour les gens faibles et un stimulant pour les personnes âgées.

Le Whisky "Red Wheat"

est une marque de la Royal Distillery que les médecins recommandent chaleureusement pour toutes fins médicinales. C'est le seul whisky canadien, MIS EN BOUTEILLE DE 32 ONCES, et embouteillé à la douane, sous la surveillance du gouvernement.

ROYAL DISTILLERY, Hamilton, Canada.

Agent à Montréal, Amédée Lesieur, Chambre 12, Bâtisse "La Presse"

Un peu de confiance en vous-meme et un RASOIR CARBO-MAGNETIC resoudront le probleme de vous raser vous-meme.

Se raser soi-même devrait être un plaisir—c'en est un avec un

Carbo-Magnetic

MAISON A. L. SILBERSTEIN
476 BROADWAY, - NEW-YORK.

LAC STE-MARIE

LAC STE-MARIE, 15—Mardi dernier avait lieu au milieu d'un immense concours de parents et d'amis les funérailles de Louis Trépanier, décédé la semaine dernière à l'âge de 66 ans. Le défunt était le frère du chanoine Trépanier, ancien aumônier de l'institut des Sourdes-Muettes à Montréal. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse et plusieurs enfants : Joseph, Charles, Mesdames Yve Laberge, Melle Ch. Godreau, W. Rochon, J. Godreau, tous de cette paroisse.

Le service funèbre fut chanté par le Rev. J. M. Guilbault, curé.

—Etaient de passage ici ces jours derniers, MM. Auguste Trudel, inspecteur, et membre de la compagnie laitière St-Laurent, l'hôte de M. Baribeau, marchand.

—Dimanche après-midi il y eut joyeuse partie aux sucres sur la propriété de M. Lemens à quelques arpents du village.

—Melle R. Emond, est à Ottawa depuis quelques jours en visite.

—Notre conseil municipal vient d'adopter la résolution de refuser les licences d'hôtel au mois de mai prochain.

TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 15—L'eau baisse d'une manière satisfaisante. Durant les derniers huit jours elle a baissé de dix-huit pouces.

—La traverse entre Ste-Angèle et Trois-Rivières se fait encore en canots munis de traineaux.

—M. Armand Pothier qui était à l'emploi de M. P. A. Gouin, depuis plusieurs années, vient d'être chargé par le gouvernement fédéral de la surveillance du manège militaire.

—M. Ls. Joseph et Melle Ruth Ferland, de Berthierville, sont en promenade à Trois-Rivières.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est reconnu le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et diarrhée. Demandez-le donc toujours.

—dim-par-mer-jeu

PLSSISVILLE

PLESSISVILLE, 15 — Vendredi matin, M. Joseph Chabot, cultivateur, fut trouvé mort dans son lit, M. Chabot était âgé de 61 ans et laisse plusieurs enfants. L'enquête a eu lieu ici et le coroner J. Z. Trigaune a rendu le verdict suivant : "Mort d'une enflammation de poumons".

— M. et Mme Ed. Lacombe, de Chicoutimi, sont en promenade chez M. T. Lacombe, gérant de la Banque Nationale.

ARRIVEE D'IMMIGRANTS

Les immigrants arrivent en grand nombre au Canada par la voie des Etats-Unis, et plus de 5,000 sont attendus prochainement.

La compagnie du C.P.R. a décidé de préparer une douzaine de trains supplémentaires pour transporter rapidement ces immigrants aux endroits où ils se destinent.

Plusieurs centaines de scandinaves et d'allemands sont arrivés ici, hier matin, venant de New-York et de Boston. Ils sont repartis immédiatement pour l'ouest.

$3.25 Balayeuses de Tapis pour $2.55

Balayer avec le balai ordinaire ne fait qu'envoyer la poussière d'une partie de la chambre à une autre.

Souvent il vaudrait mieux ne pas balayer la chambre que d'en agir ainsi.

Le seul moyen de balayer proprement est d'employer une de nos balayeuses.

Non seulement elle enlève toute la poussière du planché ou du tapis mais elle la ramasse dans une boîte.

Ceci supprime le trouble et l'ennui de se baisser et de ramasser la poussière dans le porte-poussière.

Balayer d'après l'ancienne façon est réellement un procédé épuisant pour le dos.

Mais le balayage devient un plaisir quand on emploie une de nos balayeuses.

Les balayeuses que nous offrons cette semaine sont faites avec roulea ux à coussinets et roues avec bandages en caoutchouc.

Elles sont en Sycomore, chêne doré et acajou.

Le prix est réduit de $3.25 à $2.55.

Renaud, King & Patterson.

Angle Guy et Ste-Catherine

LA DEBACLE

A Trois-Rivières — L'eau monte

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 15.—Un morceau de glace d'environ deux milles de long est parti, hier, devant la ville. L'eau est montée de six pouces la nuit dernière. La glace est refoulée au Cap de la Magdaleine.

PONT INCENDIE

Entre Radnor et St-Narcisse

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

GRANDES PILES, 15.—Ce matin, à 8 heures, un incendie, dont on ne connait pas encore l'origine, a détruit le pont du Pacifique Canadien, à la Rivière au Lard, entre Radnor et St-Narcisse.

— Entre socialistes:

— Qu'est-ce que vous pensez de l'occupation d'Oudjda?

— Ce que j'en pense?.. D'abord où est-ce ça?

Toux, Maux de Gorge, Rhumes, Grippe, Influenza, sont tous guérie par

BAUME RHUMAL

Vendu partout 25 cts la bouteille.

La Patrie

Société Co-opérative

Une expérience relativement récente mais très concluante, dans d'autres pays, a démontré tous les avantages que peut retirer de la co-opération une population ouvrière ou agricole. Nous voyons avec plaisir que l'attention du Canada commence enfin à s'éveiller à cette précieuse idée, et c'est un mouvement qui ne saurait être trop encouragé.

A la dernière session de la législature de Québec, un projet de loi a été présenté règlementant les sociétés co-opératives. Et voici que le parlement fédéral, de son côté, est à la veille d'adopter sur cette même question une législation très élaborée. Le sous-comité parlementaire chargé d'étudier la législation proposée a fait vendredi à la Chambre un rapport éminemment favorable.

L'objet principal du bill actuellement soumis aux Communes est de donner aux sociétés co-opératives ouvrières le status légal qui leur manque encore.

Il s'agit maintenant de déterminer quelle est la règlementation qui conviendra le mieux aux habitudes et aux conditions spéciales de notre pays. Nous ne doutons pas que le comité vienne heureusement à bout de cette tâche délicate, grâce aux précieuses indications que lui auront fournies des économistes distingués, comme notre gouverneur général lui-même, lord Grey, un des hommes les plus experts en la matière, ou M. Alphonse Desjardins.

La coopération a fait des progrès rapides dans plusieurs pays d'Europe et elle a déjà produit de magnifiques résultats. C'est une des plus heureuses expériences sociales qu'on ait tentées, et nous voudrions voir le Canada s'en prévaloir à son tour.

Il y a trois sortes de sociétés bien distinctes basées sur la coopération: les sociétés de consommation, les sociétés de production et les sociétés de crédit mutuel, ou banques co-opératives.

Sous cette dernière forme, qui est encore pratiquement la seule à exister au Canada, les adhérents constituent une caisse commune destinée à leur consentir éventuellement des prêts d'argent ou à escompter le papier qu'ils peuvent être amenés à souscrire pour les besoins de leurs petites industries.

M. Alphonse Desjardins, que l'on peut appeler le pionnier de la co-opération dans le pays et à qui l'on devra véritablement la législation qui se prépare, a établi il y a déjà plusieurs années, à Lévis, sous le nom de "Caisse populaire", une banque co-opérative qui a déjà rendu les plus grands services à la population agricole des alentours.

Un membre de la Caisse populaire, un cultivateur, a besoin d'un certain montant d'argent pour acheter quelque objet nécessaire à l'amélioration de sa ferme. D'ordinaire, il est obligé d'attendre jusqu'à ce qu'il ait perçu le prix de sa récolte.

Grâce à la coopération, il peut aujourd'hui s'adresser à la Caisse populaire dont il est membre, et on lui avance la somme nécessaire, $20, $25, qu'il remboursе ensuite par versements, ou d'un seul coup, lorsqu'il aura vendu son blé.

C'est un avantage que ne manqueront pas d'apprécier les cultivateurs qui n'ont pas accès aux banques ordinaires.

La Caisse populaire de Lévis a prêté ainsi dans 6 ans plus de $200,000, par faibles montants, et elle n'a pas perdu un sou.

Ce sont ces banques d'une si précieuse utilité que l'on voudrait voir se multiplier, grâce à la législation projetée. Il en existe des milliers et des milliers dans toutes les contrées rurales en Europe.

On pourrait aussi favoriser l'établissemnt des sociétés de production, celles où les ouvriers associés fournissent à la fois le capital et le travail.

Au Danemark, le système fonctionne avec beaucoup de succès, surtout pour les beurreries.

Il en est de même des sociétés de consommation où l'on se propose la suppression des intermédiaires à l'achat des denrées. La société se fournit en gros, directement chez les producteurs; ses membres rachètent ensuite à la caisse générale au fur et à mesure de leurs besoins, au prix coûtant, avec tout au plus une légère marge pour couvrir les frais généraux. Nous connaissons des sociétés de ce genre qui opèrent à Montréal, particulièrement dans le commerce d'épiceries, et dont les membres se trouvent bien.

MAITRES DE POSTES ET FACTEURS

Les maîtres de poste et les facteurs ont des amis dans le parlement, mais il est assez probable que la session se terminera avant que la question de l'augmentation de leurs salaires soit réglée.

Aujourd'hui il y a en Canada environ 6,000 maîtres de poste de la campagne qui ne reçoivent que $25 par année.

Le département des postes a cette année un surplus de $1,000,000. Ne pourrait-on pas donner quelques dollars de plus à ces modestes mais utiles serviteurs ?

Le ministère des postes ne doit recevoir que l'argent qu'il lui faut pour son service. Le surplus qu'il peut obtenir ne représente ni plus ni moins qu'une taxe imposée sur la population.

M. Lennox a demandé au gouvernement, samedi, d'accorder une augmentation de salaires aux maîtres de poste ruraux au cours de la session actuelle, et de la faire dater du premier juillet dernier. Il a ajouté qu'avec le salaire ridicule qui est attaché à la charge de maître de poste à la campagne, il est excessivement difficile dans certains comtés de trouver des personnes qui veulent se charger des malles.

Les facteurs attendent toujours que les dieux se penchent avec commisération vers leur misère. Le sort des maîtres de poste à la campagne est fort pénible, mais celui des facteurs est probablement encore plus grave et plus pressant.

Les gros fonctionnaires de l'Etat réussissent toujours à avoir l'oreille des ministres. Mais la voix des facteurs s'élève depuis longtemps dans le désert.

Leurs revendications, si justes, si légitimes, si recommandables, finiront-elles par être exaucées ?

LA COMMISSION DU TELEPHONE

La commission nommée il y a quelques semaines pour régler le différend entre la compagnie de téléphone Bell et ses employés, à Toronto, a coûté $1,700 au pays. Sur cette somme, les sténographes pour transcrire les témoignages ont reçu $700, soixante-dix témoins ont touché $375, le juge Winchester, commissaire enquêteur, s'est fait payer $20 par jour pendant 20 jours, soit $400, en outre de ses dépenses de voyage qui se sont élevées à $100, etc., etc.

La commission sera probablement forcée de se réunir de nouveau, si les conditions de l'arrangement intervenu entre la compagnie Bell et ses employés ne sont pas remplies à la lettre. De nouvelles difficultés ont éclaté ces jours derniers.

LES POSTILLONS

On est stupéfait, en parcourant le rapport de l'autiteur général, de constater la faible rémunération que reçoivent les postillons,—ces braves gens qui transportent les malles d'une paroisse à l'autre, ou d'une station de chemin de fer au bureau de poste voisin.

Bon nombre d'entre eux ne gagnent que 40 à 75 cents par jour. C'est invraisemblable, mais pourtant bien vrai. Comment ces hommes,ces pères de famille peuvent-ils vivre avec une aussi pitoyable pitance?

L'hon. M. Lemieux a déclaré devant la chambre que les contrats pour le transport des malles sont donnés aux plus bas soumissionnaires, et que si ces derniers font le travail qui leur est demandé au rabais, le ministère des postes n'y peut rien.

L'honneur de transporter les colis postaux de sa Majesté est, paraît-il, très vivement disputé dans les campagnes. Et, comme en toute autre chose, la concurrence fait baisser les prix.

Ne pourrait-on pas changer le système aujourd'hui en vogue, fixer,par exemple, une échelle de prix selon les distances à parcourir?

LA GAZETTE DU TRAVAIL

La Gazette du Travail coûte au gouvernement la somme de $28,350 par année. Les frais d'impression s'élèvent à $13,310. Une somme de $5,100 est distribuée en salaires à 51 correspondants. Chacun d'eux reçoit donc $100 par année.

Il ne manque pas de gens assurément qui croient que "La Gazette du Travail" ne rend pas des services en proportion du prix qu'elle coûte. Il s'en trouve aussi beaucoup qui y puisent des renseignements utiles, qu'ils ne pourraient probablement pas se procurer ailleurs.

Le ministre du Travail a réussi à convaincre si fortement le parlement de la nécessité de cette revue mensuelle, que les crédits demandés pour sa publication ont été votés sans discussion.

—"L'Evangeline", organe libéral organe acadien, ajoute foi à la rumeur qui veut que Sir Wilfrid Laurier devienne pair d'Angleterre à l'issue de la Conférence Coloniale, et remplisse à Londres, les fonctions de Haut Commissaire. Le confrère s'exprime ainsi:

"Si Sir Wilfrid Laurier est élevé à la pairie, comme la chose paraît à peu près certaine, on dit qu'il prendra le titre de lord Arthabaska, comme Sir Donald Smith a assumé celui de lord Strathcona et Mont-Royal.

"On parle de M. Fielding, le ministre des Finances, comme prochain premier ministre du Canada".

CHRONIQUE

L'honorable M. Fisher annonçait récemment, lors de l'ouverture du Salon, la nomination d'un directeur des Beaux-Arts; les journaux nous ont transmis la nouvelle en des termes plutôt froids, et l'on n'a pas semblé attacher une grande importance à cette innovation.

Et pourtant!... le directeur des beaux-arts, s'il a toute la compétence voulue, s'il est animé d'un véritable esprit de justice, aura un rôle infiniment bienfaisant à jouer, et que plus d'un lui enviera. En effet, qui n'a jamais rêvé à son heure, de pouvoir se pencher vers un talent ignoré, le tirer de son ombre, et lui donner la pleine lumière. L'art,toujours si négligé, chez nous, va-t-il enfin avoir sa revanche? Tout dépendra du directeur, et les moyens que le gouvernement mettra à sa disposition. Il est probable que l'on choisira, pour procéder à nos destinées artistisques, un homme d'une valeur réelle, et qui aura des droits à une telle position. Il est probable, oui, mais il n'est pas certain... on nous a habitués à de telles bizarreries que la confiance nous quitte et refuse souvent de revenir.

Aussi, si le futur directeur des Beaux Arts canadiens s'y entend en musique, peinture, littérature, sculpture, architecture, aussi bien que le premier homme à placer venu, cela sera du propre! Mieux vaudrait ne rien avoir du tout, que d'aboutir à un semblant de protection souverainement ridicule.

Mais soyons plutôt optimistes, et croyons que le gouvernement fera acte de haute sagesse dans la nomination du nouveau titulaire.

Ce point admis, plaisons-nous à croire fermement que les Canadiens-français retireront de cette protection la juste part due à leur talent.Mais notre littérature canadienne-française pourra-t-elle lutter avantageusement, alors que ses sœurs, la peinture, la sculpture et la musique, ces heureuses qui n'ont qu'une langue et quelle langue! pourront concourrir avec quelques chances de victoire? Je crois qu'il serait téméraire d'escompter des succès dans des conditions aussi peu favorables. J'admets l'impartialité du Ministre des Beaux-Arts, son désir de récompenser à bon escient, mais nous ne pouvons raisonnablement prétendre à la large part d'attention dont nous avons besoin pour donner la mesure de nos forces.

Et notre élan doit être soutenu par notre gouvernement à nous, celui de cette chère vieille Québec à qui nous conserverons intact, ce cher cachet historique frappé aux armes de France.

Et qui sait, si un jour, nous n'auréolerons pas ces vieilles armes glorieuses d'un rayonnement de gloire nouvelle ? L'avenir est à ceux qui croient et aiment, l'avenir est à nous !

La littérature canadienne-française se tourne vers nos gouvernants, elle espère un secours puissant, un concours sympathique, et elle implore l'encouragement généreux qui lui permettra de croître, puis d'atteindre les sommets d'où elle pourra contempler les Beautés dont son âme a un si profond désir.

Sa prière sera-t-elle exaucée, et ces messieurs de Québec viendront-ils jeter sur l'année 1907, un lustre inssurpassé, dont l'éclat illumainera les lettres canadiennes-françaises ?

Le ministère de Québec compte actuellement un littérateur de haute marque, et le pays tout entier reconnait et admire ce brillant Canadien. La présence, dans le cabinet provincial, de l'honorable M. Adélard Turgeon, me semble la meilleure garantie de la protection de notre littérature. En effet, ce lettré délicat et puissant a un rôle éminent à jouer dans l'histoire des lettres, ce n'est certes pas à moi de le lui indiquer. Je le sais d'ailleurs trop désireux des progrès de la littérature nationale, trop sincèrement épris d'art, trop actif pour douter du zèle qu'il apportera à remplir la mission que tous lui confient ; son remarquable talent et son patriotisme éclairé, lui indiqueront les créations à faire pour l'avenir des lettres.

Nous ne saurions confier à un cœur plus sûr, à une conscience plus sincère, les succès de notre littérature.

Madeleine

LES PAVAGES

La commission de la voirie a de la besogne en abondance devant elle.Elle s'est d'abord engagée à nettoyer nos rues d'une façon convenable d'ici à la fin de la semaine. Nous attendons depuis plusieurs jours après cet heureux temps, et nous espérons que l'on fera enfin toute la diligence possible.

Il s'agit aussi de procéder, sous le plus délai, aux pavages de rues les plus urgents, et c'est par la rue Ontario, dont l'état est si misérable, que la commission aurait l'intention de commencer. Or, l'ingénieur en chef de la cité parle, dit-on, de substituer pour ce pavage à l'asphalte les blocs de granit.

Il faudrait auparavant bien s'assurer si le pavage de granit est préférable à l'asphalte, car la rue Ontario est assez importante et réclame le meilleur traitement.

Peut-être découvrira-t-on un pavage plus durable et plus approprié que l'asphalte, mais il nous semble que lorsqu'il a été adopté ici, on a pris la peine de démontrer sa supériorité sur le granit. L'on reproche au granit de causer trop de bruit, de blesser les chevaux par son excessive dureté, enfin de durer peu à cause de l'infiltration de l'eau.

Voilà les objections que l'on a faites déjà, et c'est à la commission de la voirie d'y répondre avant de revenir aux méthodes anciennes.

NOTES POLITIQUES

Si le Dr Thompson, député conservateur du Yukon, n'est pas nommé gouverneur du pays de l'or, il pourrait se faire qu'on jetât les yeux sur l'hon. M. Templeman.

M. Ralph Smith, député de Nanaïmo, deviendrait ministre du Revenu de l'Intérieur.

Nous donnons cette nouvelle pour ce qu'elle vaut.

—o—

A l'issue de la Conférence de Londres, l'hon. M. Brodeur se rendra en Russie afin de faire une étude sur le fonctionnement des brise-glaces.

—o—

—Le "Courrier de Montmagny", journal libéral, ne croit pas que le gouvernement Laurier puisse faire battre M. Lavergne aux prochaines élections générales dans le comté de Montmagny. Au contraire, le "Courrier" promet à M. Lavergne une majorité plus forte qu'aux dernières élections.

—o—

Quatre cents délégués libéraux de Toronto-Nord ont,à l'unanimité,choisi M. W. H. Shaw, comme candidat libéral à la prochaine élection fédérale.

Onze autres candidats avaient été proposés au vote des délégués, mais tous se recirèrent en faveur de l'ancien président du Conseil de l'Instruction Publique.

"Avec l'appui de tous les libéraux de Toronto-Nord, a dit M. Shaw, je ne doute point de vaincre M. Foster s'il doit être mon adversaire à l'élection prochaine".

RIEN DE PLUS INTERESSANT, et de plus instructif qu'une visite à l'EXPOSITION D'EPICERIES, à l'Aréna, du 17 au 27 avril.. Musique après-midi et soir. Fanfare Van Der CIELLE, mercredi, le 17 avril, à 8 heures, p. m. 38-10,12,15,17.

FEU MADAME J. M. DESCHAMPS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 15. — Nous apprenons avec chagrin la mort de Madame Célina Lussier, veuve de feu J. M. Deschamps, arrivée samedi. Elle avait 66 ans. Elle laisse 9 enfants : Mmes J. Bélanger, J.-B. Lussier, Jos. Lebrun, James F. Plamondon et Melle Eliza Deschamps ; M. L.-E. Deschamps, tous de Saint-Hyacinthe ; J. E. Deschamps, de Milford, N. H ; Mme J. Bernard, de Nashua ; Mme A. Lafrenière, de Haverhill, Mass. Service le 15 courant à 9 heures 30, a m. Les petits-enfants sont au nombre de 22.

La prudence la plus élémentaire conseille à chacun de faire un testament. Songez à la tranquilité et au bien-être de ceux que vous laissez après vous et nommez comme exécuteur testamentaire LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE, 30 rue St-Jacques. Vous éviterez ainsi, bien des ennuis et des frais à vos héritiers. 36 l.m.v.

CHRONIQUE IMMOBILIERE

Le marché immobilier a été assez actif, hier. Vingt-neuf ventes ont été enregistrées, dont 22 à Hochelaga Jacques-Cartier, 4 à Montréal-Ouest et 3 à Montréal-Est. La plus grosse transaction a été la vente d'un terrain de l'Institut Catholique des Sourds-Muets à M. Chs. P. Beaubien, au prix de $31,000. La propriété en question est une résidence sur le chemin Ste-Catherine, Outremont, près de la barrière de péage. L'emplacement comprend les subdivisions 558 à 568 du lot No 35, contenant une superficie totale de 221,515 pieds carrés.

Deux ventes importantes ont aussi été enregistrées, cette semaine, avec le C. P. R. comme vendeur à l'hon. Louis Beubaein dans un cas, et l'hon. Louis Beaubien, le vendeur, au C.P.R., dans l'autre cas. Le C.P.R. a vendu les lots Nos 174-5 à 96, comprenant une superficie de 123,995 pieds carrés pour la somme de $37,198.50. Le C.P.R. a acheté les subdivisions 508 à 509, comprenant environ 200,000 pieds carrés pour la somme de $36,240. Ces propriétés sont dans le voisinage de la gare du Mile-End.

— René A. La Roy a vendu au Dr Louis Laberge le lot No 1,204, quartier St-Jacques, avec les bâtisses sus-érigées, pour la somme de $20,000. L'emplacement fait front sur la rue Sherbrooke, à l'ouest de la rue Berri.

— Mlle Mary Vineberg a vendu à Jacob W. Jacobs la résidence No 137, rue Mansfield, pour la somme de $4,500. L'emplacement mesure 22.5 par 100.6 pieds.

— B. A. Sugden a vendu à Jas. Walter la résidence No 162, rue Mansfield, pour la somme de $4,500. L'emplacement mesure 22 4 par 100 pieds.

— Robert Neville, jr., a vendu à Louis ?. Bélque un lot faisant front sur l'avenue du Parc et connu sous le No du cadastre 12-2-85, Côte St-Louis. Le prix d'achat a été de $5,400.

Byron Wallace Guthrie a vendu à ? Goyer un emplacement sur la rue Angers, municipalité de St-Paul, pour la somme de $4,100. Les lots sont vacants et mesurent 66 par 112 pieds.

—Honoré Tremblay a vendu à Mme Ménégère Auclair le lot No 166-300, quartier Hochelaga, avecm toutes les bâtisses sus-érigées. La vente a été faite pour $3,650.

— Le Montreal Loan & Mortgage a vendu à A. Hocsnell le lot No 41-51, quartier St-Laurent, pour la somme de $3,692.

— Harris Venec a vendu à Auguste Desjardins les subdivisions 27 et 28 du lot No 504, quartier Ste-Marie, pour la somme de $2,656.

COURRIER DE HULL

La Cie de Ciment — Massacre de chevreuils — En dommage.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

HULL, 15 — Si, à l'assemblée annuelle qui aura lieu le 30 courant, les actionnaires approuvent le projet, la Compagnie de ciment Internationale dépensera un million de piastres pour agrandir ses fabriques de ciment du lac Leamey afin de doubler leur capacité de fabrication.

—On rapporte que dans certains endroits du haut de la Gatineau, la chasse au chevreuil se fait comme en plein mois de novembre. Où ce ne sont pas les fermiers qui font la chasse, ce sont des chiens laissés libres qui font un grand massacre. Les voyageurs de chantiers arrivant de cette région ont rapporté au shérif Wright, à Hull, que sur les lacs du haut de la Gatineau, ils ont vu plus de cent carcasses de chevreuils qui avaient apparemment été étranglés par des chiens.

—M. Joseph Legault réclame du maire Beauchamp, de Templeton-Est, $5,000 de dommages pour fausse arrestation. C'est ce dernier qui, il y a quelques jours, accusait M. Legault de s'être parjuré, accusation qu'il n'a pu prouver.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Bonne à manger et Saine

Certaine nourriture est bonne à manger, mais n'est pas saine. Une autre est saine mais pas bonne à manger. Malta-Vita, la nourriture parfaite de blé pur malté, est à la fois saine et bonne à manger. Elle contient tous les éléments nécessaires au soutien et à la bonne santé du corps humain.

"Durant plusieurs années mon mari souffrit d'indigestion et d'extrême nervosité. Dernièrement j'achetai notre premier paquet de Malta-Vita. mon mari est maintenant très bien. Il ne mange que très peu de viande et de pâtisserie et dit que Malta-Vita remplace les deux."—Mme Valley C. Regan, Rockford, Ill. Malta-Vita remplit toutes les exigences de la nourriture. Mangez-la avec du lait ou de la crème.

Chez tous les Epiciers, maintenant 10c.

LE SPORT

LA LIGUE INTERMEDIAIRE

Six clufls en feront partie cette annee

ASSEMBLEE IMPORTANTE SAMEDI

(Suite de la 2epage)

L'assemblée annuelle de la ligue de crosse intermédiaire, à eu lieu samedi dernier en l'hôtel Windsor.

Elle fut paisible, mais il se fit beaucoup de besogne et surtout de la besogne pratique et intelligente. Une quinzaine de personnes représentants tous les clubs de la ligue et en plus les National d'Ottawa et de Québec, assistaient à cette assemblée. Après le discours d'usage et la lecture du rapport annuel du secrétaire - trésorier on passa à la question du jour, celle de la réorganisation de la ligue sur des bases solides.

Des motions importantes furent adoptées à cet effet et la ligue ainsi dirigée cette année, ne pourra que progresser.

Il y a eu plusieurs amendements à la constitution. La ligue intermediaire sera composée de sept clubs cette année, les magnats ayant jugé à propos d'admettre les National d'Ottawa.

Comme on le sait, deux applications étaient sur la table. Celles des National d'Ottawa et des National de Québec.

Le National d'Ottawa ne rencontra pas d'opposition et fut admis d'emblée. Mais il restait un autre National! Celui de Québec. Sa demande fut lue et relue. M. St-Père, du National de Montréal, fit valoir toute l'importance qu'il y aurait pour notre grande association de pouvoir intéresser le plus grand nombre possible de clubs canadiens-français à pratiquer le jeu de crosse.

MM. Slattery, du Shamrock et M.Maguire de Sherbrooke, embouchèrent la même trompette et tout semblait aller pour le mieux, lorsque survint pour de bon l'importante question de répartir les clubs dans les deux districts. M. Slattery déclara qu'il était prêt à jouer dans la section composée des clubs Shamrock, National de Montréal et National d'Ottawa. Cet arrangement, il faut bien l'avouer, jetait un peu d'eau froide l'enthousiasme et les recettes du club Québec. M. Belleau se plaignit qu'on lui enlevait du coup ses deux meilleurs revenus. Il fit preuve de bon esprit sportif en proposant lui-même l'admission du National de Québec à condition que les Montréal accepteraient de descendre deux fois au Q.A.A.A. MM. Taylor et G. Brown prétendirent que la chose était impossible à cause des dépenses trop considérables de ces deux voyages. On discuta longtemps pour en venir à un arrangement. Finalement l'assemblée décida de sacrifier le National de Québec et le deuxième district fut composé des clubs Québec, Sherbrooke et Montréal.

Cette question vidée, on procéda aux élections qui donnèrent le résultat suivant :

Président, M. Desse Brown.
Vice-président, M. T. Slattery.
Secrétaire-trésorier, M. F. T. Hawkin.

La ligue se trouve donc formée des clubs suivants : National de Montréal, National d'Ottawa; Montréal, Québec, Sherbrooke et Shamrock.

Comme on le voit, la rumeur allant à dire que le National de Montréal se retirerait de la ligue, était sans fondement.

Les clubs se diviseront cette année en deux sections, celle de l'Est et celle de l'Ouest. Les vainqueurs de chaque section joueront une partie finale qui décidera alors du championnat intermédiaire. La section de l'Est comprendra les clubs Montréal, Sherbrooke et Québec ; celle de l'ouest, National, Shamrock et National d'Ottawa.

L'assemblée ne se termina qu'après avoir établi l'échelle des parties pour la section de l'Est qui est la suivante:

8 juin—Québec à Montréal.
22 juin—Québec à Sherbrooke.
29 juin—Montréal à Québec.
6 juillet—Sherbrooke à Québec.
13 juillet—Montréal à Sherbrooke.
3 août—Sherbrooke à Montréal.

La cédule des parties de la section de l'Ouest sera faite plus tard.

VOUS AVEZ TORT DE SOUFFRIR des cors, quand l'ANTIKOR-LAURENCE peut vous guérir promptement et sans douleur 25c.

LE CONSEIL PRIVE

Confirme le jugement rendu par l'honorable juge Fortin.

Le conseil privé vient de rendre jugement dans la cause de Actridelskad Langford contre la Canadian Forwarding and Export Coy. Ltd. Le Conseil privé a maintenu le jugement rendu dans cette affaire le 31 janvier 1905, par l'honorable juge Fortin, jugement qui avait aussi été confirmé par la cour de Revision. Le juge Fortin avait donné gain de cause à la demanderesse en lui accordant $3,347.22 pour dommages, résultant du bris du contrat intervenu entre elle et la défenderesse Actieselskad Langford.

A PROPOS DE POTEAUX

La Cour de Revision confirme le jugement rendu dans l'affaire de la compagnie de la Rivière-du-Lièvre.

Le jugement de M. le juge Rochon, sur l'action intentée par M. Morin de Val-des-Bois à la compagnie de téléphone de la rivière du Lièvre a été maintenu samedi par la cour de Révision.

Les faits suivants ont donné origine à l'action. En avril 1905 M. Morin livrait à la compagnie de téléphone de la rivière du Lièvre, vingt-sept poteaux de cèdres pour que cette dernière poursuive sa ligne des grandes chutes jusqu'à la résidence de Morin à Val-des-Bois ; seulement en livrant ces poteaux, M. Morin imposait à la compagnie la défense de faire aucun raccordement sur ce bout de ligne entre les grandes chutes et Val-des-Bois ; en observant cette défense la compagnie obtenait gratuitement la propriété de ces vingt-sept poteaux, sinon la compagnie aurait à payer leur valeur. Or M, Morin prétend que la compagnie n'a pas tenu compte de la prohibition imposée, et il lui réclamait la somme de $112. D'après la correspondance produite, la compagnie ayant établi que la livraison de ces poteaux avait été faite à titre gratuit, et sans l'avoir, en aucune sorte, sollicitée, le juge Rochon renvoya la demande de M. Morin. C'est ce jugement que la cour de Révision a maintenu samedi.

MALLES POUR L'EUROPE

Les malles pour la Grande Bretagne et l'étranger fermeront comme ci-dessous, cette semaine, au bureau de poste de Montréal.

Mardi 16 avril à 9.30 heures a.m., et 6 h p.m., le Majestic, White Star, pour la Grande Bretagne et l'Europe, partant de New-York le 17.

Mercredi, 17 avril à 9.30 heures a.m., et à 6 h. p.m., le Kaiser Augusta Victoria, Hambourg-Américaine, pour la Grande Bretagne, et La Savoie, Générale Transatlantique, pour la France, l'Allemagne, etc., partant de New-York le 18.

Vendredi, 19 avril, à 9.30 heures a.m., 10 h. 30 a.m. et 6 h. p.m. Le Campania, Cunard, l'Empress of Ireland, C.P.R., pour la Grande-Bretagne et l'Europe, partant l'un de New-York, l'autre de Halifax, le 20.

Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6 h. p.m. et les autres matières postales avant 5 h. p.m.

Les colis postaux sont expédiés par l'Empress of Ireland et peuvent être déposés jusqu'à 10 heures a-m-

Les lettres pour les malles ci-dessus peuvent être déposées à la station B. jusqu'à 15 minutes avant les heures ci-haut.

MESSAGE RASSURANT

NEW-YORK, 13 — Un télégramme sans fil, apportait la nouvelle que le "Arapahoe", de la ligne Clyde, allant de Jacksonville à notre port, s'étant trouvé désemparé, avait été secouru par l'"Apache", de la même compagnie.

La compagnie, aussitôt réception du télégramme, envoya au secours des deux steamers.

Samedi Prochain

LA PATRIE commencera la publication d'un grand roman

"La Fiancee-Veuve"

Cette œuvre sensationnelle la plus remarquable, qui ait été publiée depuis longtemps, passionnera nos nombreux lecteurs et nos aimables lectrices. Toutes les grandes passions humaines y sont mises en jeu, et l'intérêt du drame, loin de faiblir, s'accroit de chapitre en chapitre.

"La Fiancee-Veuve"

est une histoire d'amour aussi poignante que dramatique. Elle marquera une date importante dans l'histoire du roman-feuilleton.

La Cie **S. CARSLEY, Limitée** 15 Avril 1907

CE MAGASIN FERME A 6 HEURES P. M.

Meubles de Printemps

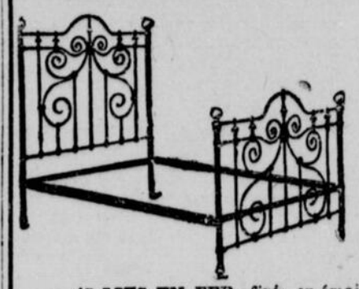

LES MEUBLES QUE NOUS VENDONS sont suffisamment résistables et élégants, pour maintenir notre réputation de ne vendre que des marchandises de première classe. Ce qu'il y a de mieux n'est pas trop bon pour le genre d'affaires que nous voulons faire et ces prix sont assez bas pour vous faire venir ici de préférence à tous les autres magasins.

45 LITS EN FER, finis en émail blanc, très joli dessin, avec sommier en fil métallique tissé, matelas de bonne qualité et mélangé en Fibre, au centre, en laine, au sommet et aux pieds, en bon contil résistable, les lits ont 3 pieds et 3 pieds 6 pouces, de largeur, et valent $8.00. Réduits à **$6.80**

La même qualité de lit, sommier et matelas de 4 pieds x 4 pieds 6 pouces à **$7.10**

35 TABLES DE CUISINE, dessus en tilleul blanc, grandeurs 28 pouces par 4 pieds de long, pieds et barreaux en bois franc, bien faits, sans tiroir, valent $2.40. Réduites à .. **$2.00**

La même table avec tiroir, valant $2.60. Réduite à **$2.20**

EN FAIT DE SOFAS, notre assortiment est très considérable, dessus en Tapestry et Velours, à choisir parmi différents patrons, nos prix commencent à $4.00 chaque et en montant, jusqu'à **$30.00**

30 CHAISES HAUTES POUR ENFANTS AVEC TABLETTE, valant $1.60. Réduites à..... **$1.40**

Tissus Lavables

RAYURES DE SOIE à fonds blanc avec jolis dessin de rayure et de brindilles, dans les couleurs de bleu, rose, hélio et noir. Spécial, la verge **18c**

VOILES A EFFETS DE POIS DE MEME TISSU, dans les couleurs de faon, brun, crème, myrte et ciel. Spécial, la verge..... **41c**

Vente de Fixtures pour le Gaz et l'Electricité

de toutes descriptions comme suit:

GAZELIERS, 2 lumières, en cuivre et fini mat **$2.00**

GAZELIERS, 3 lumières en solide cuivre poli, avec jolis effets mats **$2.65**

LUMIERES DE PASSAGE AU GAZ, en cuivre poli depuis..... **70c**

LUMIERES DE PASSAGE AU GAZ, forme de harpe, en cuivre solide, bien fini.. **$1.70**

APPLIQUES POUR LE GAZ, depuis **32c**

ELECTROLIERS, 2 lumières, dorés et mats **$2.00**

ELECTROLIERS, en cuivre poli, le plus nouveau dessin **$2.65**

LAMPES de passage à la kerosène, depuis..... **$1.70**

LAMPES de salon, en verre décoré, la plus nouvelle création, depuis $1.10, jusqu'à **$12.00**

LUMIERES INCANDESCENTES complètes avec manteau de la meilleure qualité, depuis **42c**

GLANAGES

De menus articles: ils sont réunis et vous sont offerts à un prix un peu plus bas que d'habitude, mardi :

	Rég.	Mardi.
Tissu à ceinture de jupe en mohair, double.....	5c	2½c
Supports de robe, toujours prêts, toutes dimensions.. ..	14c	5c
Cordons de corsets en toile blanche, 5c, 1c chaque, la douzaine.. . .		10c
Fil de toile Barbours, 20 verges..	10c	5c
Bordure en velours, toutes couleurs. .	5c	1c
Epingles à cheveux en coquillage.. ..	2½c	1½c
Galon de laine militaire, 4 à 12c la verge, à		1c
Protecteurs pour robe, 15c, pour 9c, 3 pour		25c

Pour Draper la Maison

NOUS AVONS environ 3,000 **VERGES DE SILKOLINE** dans des coloris, très à effet, nous avons acheté tous les dessins et toutes les couleurs, il y a quelques jours à un prix spécial et nous les offrons en conséquence à une **REDUCTION SANS PAREILLE.** La largeur est de 36 pouces et le prix est de **15c** en montant. **TRES SPECIAL MARDI.**

La Cie **S. CARSLEY, Ltée**
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest,
184 à 194 rue St-Jacques, MONTREAL.

Récolte d'Or

La plus belle littérature, les arguments les plus frappants sont sans effet, si l'impression du pamphlet, ou de la circulaire qui les contient laisse à désirer.

Nous donnons dans nos ateliers une toilette typographique, une apparence qui sollicite le client et l'invite à lire les propositions qu'on veut lui faire. Ce sont des impressions qui sont pour lui une vraie récolte d'or et que le chiffre considérable de nos affaires nous permet de lui offrir au même prix qu'un travail inférieur fait ailleurs.

La Cie de Publication "La Patrie," Limitée.

77-79 Rue St-Jacques, Montreal. Tél. Main 735

15-17-19

La banlieue de Montréal

NOTRE-DAME DES NEIGES

Répondant à un désir unanime de la population, le conseil de Notre-Dame des Neiges fait depuis longtemps des efforts pour obtenir un service de tramway direct avec des prix de passage identiques à ceux en vigueur à Montréal.

Jusqu'à présent, les municipalités dans lesquelles la compagnie de Tramway de Montréal a étendu son réseau, Saint-Louis, Maisonneuve, Verdun, ainsi que, auparavant, Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, ont obtenu sans peine le même tarif des prix de passage que la métropole elle-même. Il est donc naturel qu'en retour d'un privilège exclusif de longue durée, Notre-Dame des Neiges essaie d'obtenir un traitement semblable.

Cependant, pour la seconde fois, les négociations qui se poursuivaient entre le conseil et la compagnie viennent d'être interrompues, les représentants de la municipalité déclarant la compagnie trop exigeante.

D'autre part, la distinction que la Compagnie des Tramways établit entre Notre-Dame des Neiges et les autres villes où elle a précédemment étendu son service, doit, dans l'opinion même des échevins de la petite ville, se justifier dans une certaine mesure. Il est bien évident qu'il en coûtera bien plus pour construire des voies ferrées sur les pentes et à travers la surface inégale du sommet de la montagne, qu'il n'en coûtait pour prolonger le réseau de Montréal dans les autres municipalités.

Or tandis qu'on ne peut manquer de voir la différence entre les dépenses à encourir, le revenu à en attendre diffère en raison inverse. Maisonneuve, Saint-Louis, Verdun, ont donné dès le commencement du service un très fort trafic à la compagnie, tandis qu'il s'écoulera certainement des années avant que le service demandé par Notre-Dame des Neiges, équilibre ses propres frais d'opération.

La compagnie jusqu'à ce moment a offert de fixer le prix de passage à 5 centins (sans privilège de 6, 8 ou 10 billets pour 25c) permettant d'atteindre à un point quelconque de la ville, partant d'un point quelconque de Notre-Dame des Neiges. Le trajet de retour, puisqu'il se paierait à Montréal, s'effectuerait naturellement aux prix de la Ville.

Il semble qu'il y a peu de divergence entre la proposition des échevins de Notre-Dame des Neiges et celle de la compagnie.

Se peut-il qu'à ce point l'entente devienne impossible, et que l'établissement du service de tramways dont ne veulent plus se passer les citoyens soit indéfiniment retardé ?

LA CARRIERE D'OUTREMONT

Les propriétaires des alentours redoutent les inconvénients de son exploitation.

L'intention manifestée par les autorités de Montréal d'exploiter pendant la prochaine saison la carrière d'Outremont, qui est leur propriété, a réveillé les alarmes des citoyens qui habitent près de cette carrière.

M. L. D. Perham, un propriétaire important d'Outremont, qui demeure à proximité de la carrière, est venu vendredi, prier le conseil municipal d'Outremont d'aviser dès maintenant aux mesures à prendre pour empêcher Montréal de causer des dommages ou de la dépréciation aux propriétés avoisinantes.

M. Perham a déjà eu à se plaindre des charges de dynamite excessives que l'on employait pour l'exploitation de la carrière. Une pierre de 15 livres vint un jour s'abattre sur sa maison et y pénétra par le toit. La ville lui paya un dédommagement et donna des ordres pour prévenir de nouveaux accidents, mais M. Perham affirme que peu de temps après, les employés employaient d'aussi fortes charges de dynamite que précédemment.

Le conseil s'est engagé à prendre tous les moyens possibles pour épargner aux citoyens qui demeurent à proximité de la carrière les inconvénients pouvant résulter de sa mise en opération.

PATRONS DE "LA PATRIE"

1169

1169— Costume de garçonnet de 10 à 12 ans. Matériaux, 3 1-2 vgs en 40.

La description de ces patrons-primes est toujours en français.

Inutile de demander d'autre patron que ceux publiés.

COUPON

Patron No 1169

Nom . . . . . .

No. . . . . .

Rue . . . . . .

Ville . . . . . .

Province ou Etat. . . . . .

Mesure de buste. . . . . .

De Taille. . . . . .

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des Patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

AU CONSEIL D'OUTREMONT

IL EST QUESTION DE CONSTRUIRE UN POSTE DE POMPIERS ET D'INSTALLER UN SYSTEME D'ALARMES.

Le conseil municipal d'Outremont a adopté, vendredi, en première et seconde lecture, un règlement concernant l'enlèvement des déchets, basé sur celui en vigueur à Montréal.

Le comité des marchés a présenté un projet pour l'érection d'un poste de pompiers et l'installation d'un service d'alarmes dans la municipalité, améliorations que le conseil a reconnues urgentes, et qui nécessiteront probablement une dépense d'environ $15,000.

Le comité de police a aussi suggéré d'engager un homme de police additionnel.

Ces deux suggestions ont été laissées en suspens, pour plus ample examen, jusqu'à la prochaine assemblée.

Le conseil a ratifié à sa dernière assemblée, l'achat du terrain nécessaire à l'élargissement de la rue Wiseman.

Le conseil a reçu l'opinion d'expert qu'il a demandée à M. Davidson, professeur de droit, sur la question de savoir si le conseil pouvait, par une simple majorité de ses membres, accepter au nom de la ville du terrain donné pour ouvrir une rue.

M. Davidson répond dans la négative, en se basant sur une clause de la charte, et sur le règlement No. 75, basé sur le texte même de cette clause, qui stipulent que pour décider d'ouvrir une rue, il faut le vote affirmatif des deux tiers du conseil.

L'expert assimile l'acceptation du terrain à l'ouverture de la rue, parce que, ce terrain étant donné, il en résulte pour la ville l'obligation d'ouvrir plus tard la rue en question.

Le conseiller Dunlop a donné avis qu'à une assemblée spéciale qui sera convoquée dans quelques jours, il proposera que plusieurs règlements, relatifs à l'exécution des améliorations permanentes dans la ville, soient amendés de façon à ce que le vote requis pour décider de faire ces travaux soit une simple majorité au lieu des deux tiers de tout le conseil.

NOTE

Le curé Polonais, récemment guéri de la terrible maladie de dyphtérie désire remercier le Docteur C. E. Chagnon, son médecin. Il croit d'après les souffrances qu'il a endurées que sa vie était en danger et que s'il est rétabli, il le doit à son docteur. 12-1

L'ERREUR D'UN HOMME D'ETAT

M. DOUMER, PRENANT UN EMPLOYE DE TELEPHONE POUR UN VOLEUR, LUI TOMBE DESSUS.

PITTSBURG, 15—M. Paul Doumer, l'homme politique français, bien connu, et l'un des invités aux fêtes d'inauguration de l'institut Carnégie, a été le héros d'une bonne histoire, vendredi.

Il était à son hôtel, dans sa chambre en train de faire un bout de toilette, pour le dîner, lorsqu'il crut entendre un bruit insolite dans la pièce communiquant avec sa chambre. M. Doumer ouvre la porte de la chambre, voit un type aux allures qui lui parurent louches, avec des outils, qu'il prend pour un attirail de cambrioleurs.

Sans crier gare, M. Doumer saute sur le supposé voleur et une lutte s'engage. Les garçons de l'hôtel attirés par le bruit, entrent dans l'appartement, reconnaissent un employé du téléphone, de service à l'hôtel et l'erreur s'explique.

M. Doumer a montré une fois de plus qu'il avait du nerf. Quant à l'employé il l'a trouvée plutôt...mauvaise.

LA LOI DU DIMANCHE

Samedi à une réunion préliminaire de la "Ligue Nationale du dimanche" il a été décidé de faire des démarches auprès du gouvernement pour faire insérer dans la "loi du dimanche" une clause permettant l'ouverture des bibliothèques et des musées le dimanche, et permettant les concerts sérieux et les conférences gratuites, enfin tolérant tout ce qui contribue à l'éducation du peuple.

Il a été décidé de demander au ministre de la justice si le service des bateaux traversiers, entre la ville et l'île Sainte-Hélène pourrait être continué le dimanche.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

D'après l'analyse chimique, il a été prouvé que le SEL DE TABLE WINDSOR contient 30 p.c. moins d'impureté que sept autres principaux sels en vente sur le marché.

Revue Mondaine

Pour une Montréalaise.

Mademoiselle M. Raymond, de Montréal, était la raison d'être d'un "bridge" donné ces jours derniers à Québec par Mme Marois. Les prix ont été gagnés par Melles A. Roy, B. Lavery, et MM. Harry O'Sullivan et Louis Larue.

—o—

Réception.

MadameS. N. Parent a lancé des invitations pour une réception qu'elle donnera mercredi, à Ottawa.

—o—

Mariages d'avril.

On annonce pour le 22 courant prochain, le mariage de M. Emile Massé, avec Melle Eva Picard. La cérémonie aura lieu en l'église de St-Louis-de-France, à 7 1-2 heures a.m.

Le mariage de M. Charles Mignot, maire du Boulevard Saint-Paul, avec Mme Alberta Goulet, aura lieu demain, à sept heures, en l'église St-Vincent.

—o—

Mariage de mai.

On annonce pour le 7 mai prochain,le mariage de M. L. P. J. Turcotte, avec Melle Jeanne Boulanger, fille du Lt.-col. Boulanger, tous deux de Québec.

—o—

Fiançailles.

On annonce les fiançailles de Melle Josephine Daoust, de Montréal, avec M. Joseph Bohémier, agent d'assurance de cette ville.

—o—

En voyage.

L'hon. sénateur et Mme Tessier, sont en voyage à Québec, chez Mme Cyrille Tessier.

—Melle M. Raymond, de Montréal, est en voyage à Québec, l'invitée du juge et Mme Larue.

—M. Charles Lanctôt, assistant-procureur général, et Mme Lanctôt, sont partis hier pour Québec, après un court séjour à Montréal.

—Mme Rodolphe Lemieux passera le mois de juin chez Sir et Lady Jetté, à Spencer Wood.

—o—

De retour.

Lady Tait est de retour d'un voyage à Ottawa.

—o—

En ville.

Mme H. Lamothe, d'Ottawa, est en visite à Montréal.

M. et Mme Alexandre Lajoie, fils de M. Lajoie, marchand de Trois-Rivières, étaient de passage à Montréal, hier, de retour de leur voyage de noces à Toronto.

CAMILLE.

MESDAMES, vous n'avez jamais bu un Vin aussi salutaire, hygiénique, stimulant, apéritif que le Byrrh Wine.

ASSEMBLEE

Des Demoiselles de Téléphone

Hier après-midi, à 4 heures, avait lieu, au Monument National, chambre No 6, une assemblée de l'Association Professionnelle des demoiselles de téléphone.

Mme Gérin-Lajoie était présente, et pendant une heure, on discuta dans la plus stricte intimité les questions auxquelles les déléguées des différentes œuvres économiques sont invitées à répondre lors du congrès de la Fédération Nationale, à savoir :

1o. Donner un aperçu général sur la situation faite à la femme dans le travail que vous exécutez ou l'emploi que vous occupez ?

2o. Quels moyens suggérez-vous pour développer l'habileté de l'ouvrière et la compétence de l'employée ?

3o. Quels moyens suggérez-vous pour protéger toujours plus efficacement la moralité de la femme qui travaille ailleurs qu'à son domicile ?

4o. Comment préparer la jeune fille que ses occupations appellent au dehors à la vocations maternelle ?

Sur toutes ces questions, les demoiselles de téléphone émirent d'heureuses idées qui seront compilées et rédigées pour être ensuite lues, par les déléguées au congrès qui s'ouvrira le 26 mai prochain.

M. l'abbé Gauthier, aumônier, était présent et encouragea les jeunes filles présentes à travailler courageusement à l'œuvre naissante et qui promet de donner dans un avenir plutôt rapproché, d'heureux résultats.

Dimanche prochain, à 4 heures, les demoiselles commis auront leur assemblée au monument pour discuter de façon toute intime, les questions plus haut mentionnées, afin de préparer leur rapport pour le Congrès. Le dimanche, 28 courant, ce sera au tour des demoiselles employées de bureaux et le dimanche, 5 mai, les demoiselles employées de manufacture, se réuniront dans le même but.

Gants longs, articles spéciaux, Allant au coude, dans les nuances tan, gris, champagne, rouge, bleu marin, noir et blanc. En vente au Paris Kid Glove Store, 441 Ste-Catherine Ouest.

CHEZ LES ETUDIANTS EN PHARMACIE

Aux examens trimestriels du Collège de Pharmacie de Montréal, tenus en décembre et en mars, les candidats heureux ont été les suivants :

Botanique. — MM. H. R. Huot et H. A. Martin.

Matière Médicale. — MM. Georges O. Léonard, C. T. Milne, M. H. Dansereau et A. Quesnel.

Chimie. — Mlle Bernadette Giasson, MM. M. Lanonnette et H. C. Lussier.

Le résultat combiné de ces deux examens ont donné la première place et mérité les prix offerts par le Collège à M. Horace R. Huot, pour la botanique ; à M. Georges O. Léonard, pour la Matière Médicale, et à Mlle Bernadette Giasson, pour la Chimie.

Dans le rapport qu'il nous a transmis de l'examen pour l'admission à l'étude, le secrétaire de l'Association Pharmaceutique nous prie de vouloir réparer une erreur involontaire qu'il a faite. Dans ce rapport, M. Georges Moquin, apparaît comme ayant manqué son arithmétique, tandis qu'il est arrivé premier sur toutes les matières. M. Moquin a obtenu 862 points sur 1,000. En toute justice pour ce jeune homme nous nous faisons un plaisir de rectifier l'erreur qui a été commise.

VISITE PASTORALE A MAISONNEUVE

Sa Grandeur rappelle aux femmes qu'il leur est interdit d'entrer tête-nue dans le lieu saint

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque faisait hier avant-midi sa visite pastorale aux paroissiens de Maisonneuve.

Le temple divin pouvait à peine contenir la foule qui s'y pressait.

Les drapeaux et les banderolles ajoutaient encore à la beauté du lieu saint, et quand l'église s'illumina, l'aspect fut vraiment féerique.

M. le curé E. Contant adressa d'abord la parole aux fidèles et leur rappela que Sa Grandeur recevrait après la messe, les offrandes qu'on voudrait bien lui donner.

Les prières pour les morts et les autres cérémonies ont eu lieu à deux heures et demie, et Mgr l'Archevêque a ensuite présidé une assemblée des marguillers de la paroisse.

A la messe, Sa Grandeur s'adressa en ces termes à la foule recueillie :

"C'est la

TROISIEME VISITE

que je fais à votre paroisse dans l'espace de quelques mois. La première fois, pour ouvrir solennellement le magnifique et vaste temple où je vous parle en ce moment, la seconde, afin d'assister aux funérailles du regretté curé Dugas et aujourd'hui j'accomplis mon devoir d'évêque en vous faisant la visite pastorale.

"Je serai heureux de vous accorder les indulgences de cette visite pour vos actes de piété et de foi, car je viens à vous comme un père, comme un conseiller et un ami.—Comme le Bon Pasteur dont il est parlé dans l'Evangile, j'aime mes enfants et j'ai à cœur leurs progrès dans la vertu. Je vous apporterai donc, non seulement des vœux, mais encore des bénédictions.

"Depuis quelques semaines, vous avez un père, un pasteur, et je sais que déjà vous avez pu apprécier son esprit de dévouement.

"J'ai été le chercher dans une modeste paroisse de mon diocèse, mais je connaissais son zèle apostolique et ses qualités d'administrateur. Je sais que vous l'avez accueilli avec joie et confiance, et que vous serez des fils pieux et soumis.

"Je ne vous répéterai pas ce que je vous ai dit lors de la bénédiction de votre église, mais cependant je ne puis taire ce que tout Montréal constate, ce que je vois moi-même, je veux dire les

PROGRES ETONNANTS

de votre paroisse. Vous avez maintenant des édifices religieux qui peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux, et vous les avez eus, ils ont été construits, grâce à votre dévouement. Sans doute, il y a eu dans ces dernières années, des choses propres à susciter certains malaises; on a pu aller un peu trop vite.

Le zèle a pu faire des choses qui n'étaient pas précisément régulières, mais soyez sûrs que c'était sans mauvaises intentions. La situation financière actuelle de votre paroisse, va exiger une grande surveillance. Il faut que les extravagances soient bannies ; mais je ne doute pas que vous fassiez la charité pour Dieu. Les familles sont nombreuses, l'argent n'est pas rare, si on veut l'économiser. En peu de temps votre paroisse sortira de l'état apparent de gêne où elle se trouve aujourd'hui.

"Ça été toute une révlation pour moi d'entendre vos annonces si nombreuses ; ces sacrifices et ces messes prouvent votre foi, et alors, je ne crains plus rien.

"Je dois également dire un mot des achats d'ornements et de statues qui ont été faits sans être approuvés par la paroisse. Je puis vous certifier que le bon curé, que vous avez perdu, croyait bien faire, et il vous sera facile de payer le coût de ces dépenses.

"Pour ce qui est du passé, vous y avez fait

HONNEUR

et vous agirez de même dans l'avenir.

"Avec MM. les marguilliers, nous discuterons la question du tarif sur les mariages et les services, ainsi que la question des bancs de l'église.

"Maintenant, mes frères, l'Eglise nous redit aujourd'hui, dans son Evangile : "Je suis le Bon Pasteur, je connais mes brebis et elles me connaissent." Et c'est pour faire acte de Bon Pasteur que je viens attirer votre attention sur certains points importants. Je n'insisterai pas sur chacun d'eux, je ne ferai que les signaler.

"D'abord, observez bien le dimanche, et ne volez pas à Dieu le jour auquel il a droit. Pratiquez la tempérance et surtout faites en sorte qu'il ne se vende pas de boisson durant le saint jour du dimanche.

"Et pour ce qui est de la messe, bientôt vont venir les jours d'excursions, et avec eux, les dangers de manquer au devoir dominical. Nous ne sommes pas opposés à ce que vous preniez des récréations permises,mais ne négligez pas vos devoirs pour ces plaisirs.

"Quant aux ravages de l'intempérance, je fais un appel à tous et à chacun de vous. Je fais appel aux mères de familles, aux jeunes gens et aux jeunes filles et je les prie d'être les apôtres de la tempérance. J'ajouterai : "Ayez une vie chrétienne", et ceci comprend tout. Craignez les mauvais théâtres, le luxe et les toilettes qui ne sont pas convenables. Que l'on ne permette pas aux femmes de venir sans chapeau dans le lieu saint. Je n'entrerai pas dans les détails, mais si les dames veulent aller

TETE NUE,

que ce soit du moins dans les assemblées mondaines, et alors tant pis. Mais dans l'église, c'est impossible.

"Gardez dans votre cœur, les paroles que je viens de vous dire, et elles seront pour vous une consolation et un gage de salut."

Après la messe, la plupart des citoyens se sont empressés d'aller offrir leur obole. Ensuite le clergé tout entier alla reconduire Sa Grandeur au presbytère.

La messe a été chantée par M. l'abbé Riopelle, professeur à l'Assomption, assisté de MM. les abbés A. G. Moreau, chapelain au Mont Lasalle, et M. O. Lachapelle, comme diacre et sous-diacre.

Parmi les prêtres présents, on remarquait MM. les abbés Gauthier et Bernier, vicaires de la paroisse et M. Demers, secrétaire de Mgr l'Archevêque.

UNE ENTREVUE IMPORTANTE

LA RENCONTRE DU ROI D'ANGLETERRE ET DU ROI D'ITALIE, A GAETE, AURAIT UNE HAUTE PORTEE POLITIQUE.

ROME, 15. — C'est le 18 avril, que le Roi d'Angleterre et le Roi d'Italie se rencontreront, à Gaëte. La reine Hélène sera du voyage, et pourra, ainsi, avoir une entrevue avec la reine Alexandra, qui accompagne son royal époux.

Une grande revue navale aura lieu, dans le golfe de Gaëte.

Bien que l'on déclare que cette visite ne soit qu'une simple démonstration de courtoisie, on croit, dans les cercles officiels, qu'elle sera d'une certaine importance. La visite du Roi d'Angleterre contrebalancerait le voyage de chancelier allemand en Italie. Cette entrevue aura probablement de l'influence sur l'attitude de l'Italie dans les questions internationales, maintenant, surtout, que la France et l'Espagne se sont ralliées autour de l'Angleterre.

L'ECHEVIN LEVESQUE FETE

A l'occasion de son 31e anniversaire de naissance, quelques-uns des principaux électeurs du quartier Duvernay ont présenté, hier soir, à l'échevin Lévesque une adresse et un joli cadeau. La présentation a donné lieu à une fête intime et l'échevin Lévesque s'est déclaré très touché de ce témoignage d'estime et de confiance.

MUTUELLE FRANCAISE

La soirée donnée, samedi soir, aux salons artistiques de la rue Saint-Denis, par la société "Mutuelle Française," dont M. Aimé Martin est le dévoué président a été un beau succès, sur toute la ligne. Tout a été parfaitement organisé et installé. On conservera le meilleur souvenir de cette réunion française.

Lundi soir, à la salle Nault, il y aura une grande assemblée des employés civiques de la partie ouest. Tous les employés de la corporation sont invités.

L'Engourdissement

des membres et la nervosité disparaissent quand le café est supprimé et que

POSTUM

bien préparé, est le breuvage quotidien.

"IL Y A UNE RAISON"

Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m. Lundi, 15 Avril 1907.

The John Murphy Company Limited

Mantes d'Opéra et Manteaux d'Automobile

Grâce aux dessinateurs de robes pour dames, l'énorme et disgracieux paletot d'automobile cède rapidement la place au joli et élégant manteau.

Nous exposons actuellement quelques-uns des plus beaux modèles de New-York—la dernière création de ce centre de la mode.

Ces manteaux plus légers sont faits de soie tussah, pongée ou Shantung ; il y en a d'autres en tweeds et en worsteds.

L'effet de manche japonaise est très prononcé chez certains modèles, et ces derniers sont exceptionnellement chics.

Des soutaches, des boutons de cuivre, des bandelettes et des ornements complètent le magnifique effet et donnent au manteau une charmante apparence de légèreté et de gaieté. Les prix varient de $20.00 à $60.00.

Nous exposons également les plus nouveaux styles de New-York en fait de mantes d'opéra et collerettes de soirée.

NOTA— Voilettes et voiles d'auto, dans toutes les nuances possibles. Nous recommandons le "Nino", en pure soie et ne se froissant pas, .90 la verge.

The John Murphy Company Limited

Corsets D&A

On peut dire sans crainte que la garde-robe d'une femme est incomplète sans eux, car ce sont des modèles réellement distingués.

Prix de $1.00 à $6.00

Combinent l'Aisance et l'Elegance

Souffrez-vous de faiblesse, débilité, pâles couleurs, battements du cœur, douleurs dans le dos, les côtés, maux de tête ; ou de périodes difficiles, douloureuses ou supprimées ? Prenez le REMEDE DU Dr FRED. DEMERS POUR LES FEMMES, qui vous guérira et vous rendra les forces et la santé.

Lisez la guérison de Madame Jourdain, 891 rue St-Dominique, qui prouve sa grande valeur :

" Oui, je le déclare avec grand plaisir, par reconnaisance, et pour rendre service à celles qui peuvent souffrir comme moi. Jamais on ne peut dire et on ne dira assez de bien du "**REMEDE DU Dr FRED. DEMERS, POUR LES FEMMES.**" J'étais depuis des mois et des mois d'une extrême faiblesse, souffrant terriblement de pertes; mon état allait toujours s'aggravant. Ma maigreur et ma faiblesse me faisaient peur. Ayant vu l'annonce, j'eus recours à ce remède réellement merveilleux, car après quelques semaines, non seulement mon état était amélioré considérablement, mais j'étais parfaitement rétabli, mieux portante que jamais. Ceci m'inspira tant de confiance, que j'en fis prendre aussi à ma jeune fille, qui était très faible et nerveuse et souffrant terriblement de ses mois. Aujourd'hui, à ma grande satisfaction, elle est complètement rétablie. Que mon exemple rende service à mes semblables."

Lisez les autres maladies que ce merveilleux Remède guérit aussi infailliblement.

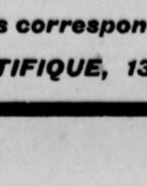

REMEDE DU Dr FRED. DEMERS POUR LES FEMMES

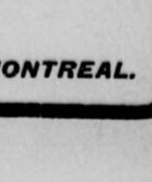

Si vous êtes atteintes du Beau Mal ou des Troubles du Retour de l'Age, douleurs dans le bas-ventre, les membres, Constipation, Etourdissements, Essoufflements, Chaleurs, Maux de Tête, Enflures des Pieds et autres inconvénients ? Prenez le ***"REMEDE DU Dr FRED. DEMERS POUR LES FEMMES,"*** qui vous débarrassera et vous rendra aussi alerte et jeune que jamais.

Si vous avez le grand désagrément d'avoir dans la figure des boutons, petits vers, rousseurs, masques, dartres, ou autres éruptions quelconques. Le ***"REMEDE POUR LES FEMMES,"*** pris avec persévérance, en employant en même temps la ***LOTION*** pour la figure aussi du ***Dr FRED. DEMERS,*** vous en délivrera entièrement et vous procurera surement un beau teint.

Si vous êtes prises de maladies nerveuses, agitations, attaques de nerfs, ou de tristesse, découragement, insomnie, idées noires ou fixes et autres troubles quelconques du cerveau ? Prenez avec grande confiance le ***"REMEDE POUR LES FEMMES"*** et en même temps l'***EXTRAIT ORCHITIQUE*** aussi du ***Dr FRED. DEMERS,*** et, quelle que soit la nature ou la gravité de la maladie, vous pouvez être assurées de votre guérison ; le calme et la gaieté d'autrefois renaitront chez vous.

Prix : 50c la boite, 3 pour $1.25. La Lotion pour la figure 50c la bouteille, envoyées sur réception du montant. Si vous ne pouvez vous les procurer, écrivez, ayant toujours soin de faire enregistrer votre lettre.

Consultations Gratuites ***tous les après-midi, au No 1387 rue St-Laurent, par un médecin des plus éminents de Montréal. Venez le consulter, il vous rendra d'immenses services. Si vous ne pouvez venir, écrivez tous les détails de votre maladie, il vous dira le Remède à prendre et tout ce qu'il y a à faire pour obtenir votre guérison.***

Adressez toutes correspondances comme suit :

LA SOCIETE SCIENTIFIQUE, 1387 RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

COURRIER DE QUEBEC

Affaires municipales — La société St-Vincent de Paul — Vol — Prochain mariage — L'ordre est rétabli au Cap Rouge — Conférence à Montréal par l'hon. Juge Routhier —Nouvelles de Lévis.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

QUEBEC, 15. — La question du prolongement de la voie ferrée de l'Electrique sur la rue Champlain a été de nouveau discutée au conseil de ville, vendredi soir. Il s'agissait d'adopter un rapport du comité de la voirie à l'effet de forcer la compagnie à remplir ses obligations. La question a soulevé une longue discussion. M. l'échevin Fiset proposa d'attendre que la compagnie du C. P. R., se soit décidée sur l'option qu'elle a sur le Q. R. L. & P. Co., jusqu'au 15 courant, avant de procéder rigoureusement envers la compagnie, et sa proposition fut acceptée.

Un projet de règlement à l'effet d'obliger les établissements industriels de cette ville à se pourvoir de fumivores, a été de nouveau référé au comité des règlements.

A sa prochaine séance, vendredi prochain, le conseil étudiera l'opportunité de prolonger la rue St-Joachim à l'est jusqu'à la rue St-Jean et d'établir un parc entre les rues St-Joachim, des Glaces et St-Jean.

—Une assemblée générale des membres de la société Saint-Vincent de Paul a eu lieu hier soir dans la grande salle du Patronage, sous la présidence de Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval.

—Le R. P. Barrette, O.M.I., est parti samedi pour le Nord-Ouest où il va remplir une mission officielle.

—Durant la nuit de vendredi à samedi, des voleurs se sont introduits dans la manufacture de chaussures de M. J. B. Drolet, rue Alexandre, et ont enlevé plusieurs paires de chaussures. Plainte a été portée à la police.

—On annonce pour le 6 mai prochain le mariage de M. L. P. J. Turcotte, fils de M. Nazaire Turcotte, avec Mlle Jeanne Boulanger, fille du lieutenant-colonel Boulanger, de cette ville.

—L'ordre est rétabli au Cap Rouge. Il s'agissait d'une grève parmi les ouvriers travaillant à la construction du Transcontinental. Il y a parmi eux un bon nombre d'Italiens. Les ouvriers sont payés actuellement $1.50 par jour, et ils réclament vingt-cinq cents de plus. Les grévistes essayaient d'empêcher de travailler les ouvriers qui étaient restés à l'ouvrage.

—L'hon. juge Routhier doit aller donner une conférence à Montréal, dans la salle Académique du Gésu, jeudi le 18 avril. Cette conférence aura pour titre: "Un roman des temps messianiques".

—Le 9e bataillon de cette ville vient d'être invité à aller faire une excursion à St-Hyacinthe dans le cours de l'été. L'invitation sera probablement acceptée.

A LEVIS. — Il est question à Lévis de la fondation d'un autre journal.

—Les autorités militaires viennent de décider qu'un cours militaire aura lieu simultanément à Lévis et à Québec, pour l'avantage des officiers et soldats du 6e Régiment.

—Une compagnie manufacturière dans l'industrie de la chaussure désire s'établir à Lévis, et demande aux autorités municipales divers privilèges, entre autres, bonus et exemption de taxes. Cette demande est sous considération.

MORTALITE. — A Québec, le 12 courant, à l'âge de 51 ans, M. David Roy, ancien hôtelier, époux de feu Dame Adéline Joanette.

—A Notre-Dame de Québec, le 13 courant, M. F. J. Zelinka, époux de Dame Joséphine Aubé, à l'âge de 57 ans. M. Zelinka faisait autrefois partie du personnel de la maison Holt, Renfrew & Cie.

—A St-Sauveur, le 13 du courant, à l'âge de 82 ans, Dame Flavie Eschemback, épouse de feu M. Narcisse Deschêne.

—A St-Roch, le 12 du courant, à l'âge de 46 ans, Dame Elzire Fortier, épouse de M. Lucien Bissonnette.

—A Lévis, le 12 du courant à l'âge de 58 ans, Mlle Luce Demers, fille de feu Thomas Demers.

AVIS SPECIAL

Voyez la consignation de pianos droits Mason & Risch, modèles Louis XV et Colonial, reçue par la Cie. de Pianos Leach, Ltée., 560 rue Ste-Catherine ouest, près Drummond. Prix depuis $400, payables $8 par mois; escomptes alloués à ceux qui achètent au comptant ou à bref délai.

JUGEMENT CONFIRME

Samedi matin, la cour de Révision, a confirmé le jugement de la cour Supérieure, dans la poursuite intentée par l'ingénieir Odell à la compagnie de l'hôtel Windsor, au montant de $11,067.

Cette action fut instituée à la suite d'un accident dont M. Odell fut victime étant pensionnaire de l'hôtel, en tombant dans la cage d'un ascenseur, dont une porte avait été laissée ouverte. Le procès en première instance s'est déroulé devant un jury qui rendit un verdict favorable à la demande de M. Odell, vu que l'hôtel Windsor ne put réussir à prouver négligence de la part d'Odell.

CANTONS DE L'EST

Apoplexie foudroyante — Exposition de grains — Cause intéressante — La rivière Magog — Bain froid.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

SHERBROOKE 15. — La prochaine réunion du club ouvrier indépendant aura lieu le 17 courant, à huit heures, p. m., dans la salle des Forestiers Canadiens, bâtisse McKechvie. Tous les ouvriers sont invités. Vingt nouveaux membres se sont enrôlés dans le club à la réunion de la semaine dernière.

—M. Achille Gagné a fait baptiser un fils, qui est son treizième enfant, sous les noms de Joseph-Achille-Roméo. Parrain et marraine, M. Joseph Auprie et Melle Léontine Gagné.

—La compagnie Sherbrooke Power, Light and Heat étendra, l'été prochain, son système de conduites de gaz dans plusieurs nouvelles rues des quartiers Nord et Centre.

—M. l'abbé Emile Genest, curé de Sawyerville, est chez son frère, M. C. O. Genest, souffrant d'une blessure au genou.

—On rapporte plusieurs cas de fièvre typhoïde à Richmond.

—M. ANTOINE BELOIN, âgé de 56 ans, est décédé, lundi dernier d'une manière tout à fait tragique à Stanstead. Vers neuf heures il entra à l'hôtel Union En mettant le pied à l'intérieur de l'hôtel il commença à chanceler, il saisit une chaise et roula sur le plancher. Il prononça quelques paroles inintelligibles et expira. Le Dr Woldron vint constater sa mort, qu'il attribua à une attaque d'apoplexie foudroyante. Le coroner Bachand se rendit à Stanstead, lundi soir, pour tenir une enquête qu'il jugea inopportune après avoir interrogé le Dr Woldron et quelques témoins,

—Comme M. Alphonse Ferland, cultivateur d'Orford, arrivait à la ville, samedi matin, avec deux chevaux, l'un d'eux tomba mort à l'angle des rues Liverpool et Québec. M. Ferland fait une perte de $100.

—M. H. J. Carlos, élève de philosophie du séminaire, est retourné dans sa famille, samedi matin, pour cause de maladie.

GRAINS DE SEMENCE. — Samedi a eu lieu au marché Lansdowne la cinquième exposition annuelle de grains de semence. Les exhibits étaient de première qualité, mais peu nombreux. M. L. S. Klinck, de Ste-Anne de Bellevue, agissait comme juge. Cette exposition a toujours été peu encouragée par les cultivateurs de nos cantons. C'est probablement la dernière.

CAUSE INTERESSANTE. — M. le magistrat de district Mulvena a présidé, vendredi, à Thetford Mines, une cause qui intéressait beaucoup les citoyens de la localité. Une action avait été intentée à M. S. Deschamps avocat, officier rapporteur dans la dernière élection municipale. Il était poursuivi pour avoir ouvert le lendemain de l'élection, en présence de citoyens intéressés, les enveloppes contenant les bulletins de vote et en avoir fait le décompte. Cet acte est considéré contraire à la loi par les demandeurs. Le défendeur ne nia pas le fait qu'il déclara avoir accompl de bonne foi et sans intention criminelle. Le jugement sera rendu le 13 mai.

LA RIVIERE MAGOG. — M. le juge Demers a rendu jugement samedi, dans la fameuse cause du lit de la rivière Magog. Son Honneur a décidé que le lit de la rivière appartient au gouvernement provincial et a renvoyé l'action de la compagnie Anglo-Américaine qui réclamait comme sa propriété le lit de cette rivière, dont tous les terrains riverains sont également sa propriété. M. le juge Demers a aussi décidé que la rivière Magog est une rivière navigable.

—M, E. W. Brewster, agent d'immigration pour les Cantons de l'Est, est arrivé dimanche à Compton de son voyage en Angleterre.

—M. Luck Dillon, chauffeur à la manufacture d'indiennes de Magog, a été gravement brûlé à la tête et aux mains par une explosion de gaz qui se produisit lorsqu'il ouvrit une porte d'une des fournaises.

BAIN FROID. — M. Arthur Dufresne a enfoncé avec son cheval et sa voiture en voulant passer sur la glace du lac Memphemagog, mercredi dernier. Il lui arriva du secours assez tôt pour le sauver, ainsi que son cheval.

—M. D. Bolduc, qui avait acheté l'ancienne ferme modèle de Compton, a vendu la beurrerie et deux acres de terre à M. Valmore Larose pour la somme de $3,000.

—La manufacture d'aiguilles Corey, de Bedford, sera agrandie cet été.

—Madame O. C. Mignault est en visite à Montréal chez le Dr L. D. Migneault.

EXPORTATIONS. — Pendant les quatre mois expirés le 31 mars dernier il a été exporté de Sherbrooke aux Etats-Unis des produits canadiens pour une valeur de $321,131.43. Les exportations des quatre derniers mois comparés aux mois correspondants de 1906 sont de $84,851.99 moindres en valeur.

—La cause contre M. J. P. Jutras pour contravention à la loi des licences a été ajournée indéfiniment, samedi matin.

—Jeudi dernier est décédé à Windsor Mills M. Joseph Desloges, âgé de 60 ans. Son épouse lui survit avec huit enfants.

CONTRECŒUR

CONTRECOEUR, 15 — On annonce pour le 21 mai, le mariage de M. Adrien LiBoiron de Contrecœur avec Mlle Eva Morin, de Saint-Ours.

COURRIER D'OTTAWA

Il retourne à la Réforme — Aux scieries Booth — Tentative de suicide— Nouvelle association.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

OTTAWA, 15. — M. H. C. Rorke, du département des douanes, a appris samedi la mort de son père, le major Rorke, âgé de 75 ans et ancien député provincial du comté de Grey.

LA VILLE PERD.—La ville vient de perdre un nouveau procès et est condamnée à payer $2,267.26 à la compagnie électrique Consumers pour balance de compte, dans la vente de son matériel à la ville. La question des frais du procès, ne sera réglée que le 15 mai par le juge Anglin.

A LA REFORME.—Freddie Sullivan, le jeune "informeur" de 15 ans, qui a fait pendant quelques jours une guerre acharnée aux hôteliers d'Ottawa, a été condamné à la réforme pour un terme indéfini et sera envoyé ces jours-ci à Mimico, près de Toronto.

Sullivan a nié avoir été l'instrument de la police dans cette affaire, mais il laisse entendre que son père n'était pas étranger à sa criminelle conduite. Sullivan n'était sorti de l'école de réforme que sous condition et il n'a fallu que la signature du magistrat O'Keefe pour l'y faire retourner. La principale accusation portée contre lui est l'ivrognerie.

AUGMENTATION DE GAGES.—Dans quelques jours les scieries Booth, seront en pleine opération et les employés espèrent obtenir une augmentation de gages. Si M. Booth accorde cette faveur, tous les autres marchands de bois du district suivront son exemple.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Samuel Marchand,ouvrier âgé de 47 ans, qui s'est enfui il y a deux semaines de l'hospice St-Charles,a voulu se suicider vendredi soir à l'hôtel Transvaal. Au moyen d'un couteau il s'est coupé la gorge sur une longueur de quatre pouces. Le blessé a dû être transporté à l'hôpital St-Luc. Depuis quelque temps Marchand était devenu un mauvais ouvrier et avait été mis à la porte de sa pension, au No. 65 rue Clarence.

—Son Excellence Lord Grey, a quitté Ottawa aujourd'hui pour New-York où il assistera au banquet qui couronnera le congrès de la paix tenu à l'Institut Carnegie.

Le président Roosevelt sera présent à ce banquet qui sera donné au Waldorf-Astoria.

Le gouverneur général fera un discours.

NOUVELLE ASSOCIATION. — M. H. C. Ellis, d'Ottawa, secrétaire de l'association des marchands-détailleurs d'Ontario, a déclaré que les marchands-détailleurs du Canada, demanderont au gouvernement fédéral de nommer une commission commerciale qui serait sous le contrôle du département du commerce dont la mission serait de s'occuper de toutes les questions concernant le commerce interne du Canada. Le but est aussi de surveiller et de défendre l'établissement de tout monopole.

FUNERAILLES.—Une famille bien connue de Mechanicsville, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de Mlle Berthe, fille de M. Emery Saublière. La défunte, outre son père, laisse trois frères, MM. André, Francis et Adélard Saulière, ainsi que trois soeurs qui demeurent aux Etats-Unis. Ce sont mesdames Chevrier, Turcotte et Labelle, de Cleveland, Ohio.

Les funérailles ont eu lieu hier après-midi et le libera a été chanté à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Cachets du Dr Fred Demers
contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. N'en acceptez aucun autre. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet.

lun-mar-merjno

POUR L'OUEST

M. Charles Ansell, un ancien soldat, qui servit, autrefois, aux Indes, sous Lord Roberts, était de passage, hier, à Montréal, se rendant au Manitoba, pour s'établir sur une ferme dans les environs de Mimedossa.

Il doit la ferme en question, à la générosité d'un philanthrope anglais.

Le vieux soldat est accompagné de sa femme et de ses trois enfants.

PIANOS ACCORDES

Nous avons le personnel d'accordeurs le plus expérimenté en ville et vous n'avez qu'à téléphoner Uptown 3641 pour que nous nous mettions immédiatement à votre disposition. Notre département des réparations, dans le nouvel Edifice Lindsay, est équipé de manière à entreprendre les réparations les plus considérables ainsi que le revernissage entier des caisses et le renouvellement complet de l'intérieur. Prix modérés. C. W. Lindsay, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 37-6

Nouvelles de la Navigation

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX

Le Southwark, ligne Dominion, parti de Liverpool, est arrivé à Halifax hier après-midi, avec 1,365 immigrants, dont la plupart appartiennent à l'Armée du Salut.

Le Kensington, ligne Dominion, a quitté Portland pour Liverpool, hier midi.

Le Dahomey, ligne Elder-Dempster, parti de Progress, Mex., est arrivé à Halifax, samedi matin.

L'Hibernian, ligne Allan, a quitté Glasgow, samedi soir, en route pour Québec et Montréal.

Le Tunisian, ligne Allan, de Liverpool à Halifax et St-Jean, N.B., est arrivé à Halifax, samedi matin.

Le Laurentian, ligne Allan, a quitté Glasgow, le 13 avril, en route pour Halifax et Boston.

Le Victorian ligne Allan, a quitté Liverpool pour Halifax, vendredi soir. Il y a à bord 70 passagers de première, 469 de seconde et 981 de troisième.

DERNIERS ARRIVAGES

New-York, — Le Campania, Liverpool; le Calabria, Naples; la Savoie, le Havre; le Brandesburg, Brême; le Batavia, Hambourg; le Cedric, Liverpool; l'Hudson, le Havre.

Anvers — Le Montréal, St-Jean, N. B.

Philadelphie — Le Carthaginian,Glasgow.

Liverpool — L'Empress of Britain, St-Jean; le Lucania, New-York.

Londres — Le Montrose, St-Jean, N. B.

Plymouth — Le Grosser Kurfurst, New-York.

Gibraltar — Le Pannonia, Naples.

Y a-t-il quelque chose qui va mal au déjeuner? Le Café Seal Brand remédiera à cela.

CHASE AND SANBORN

CHEZ TOUS LES EPICIERS.

"APENTA"

La Meilleure Eau Purgative Naturelle.

UNE SEULE DOSE soulage IMMÉDIATEMENT.

DOSE MOYENNE, Un verre à vin avant le déjeûner.

On en maintient l'effet par des doses plus petites et allant en diminuant pendant plusieurs jours de suite.

Glace Glace Glace

THE CITY ICE Co'y, Ltd.

295 RUE CRAIG OUEST.

est maintenant prête à recevoir les commandes pour la prochaine saison.

Glace Pure. Prompte livraison.

R. A. BECKET, Directeur-Gérant. 37-6

Attention ! Attention !

Lisez bien ce qui suit pour

DEMAIN, MARDI

à la Maison

L. M. LEFEBVRE

246 Rue Rachel

Nous vous offrons de grands bargains pour demain, chance exceptionnelle d'acheter à bon marché, venez en foule. N'oubliez pas de demander nos billets de commerce ils vous donnent droit à 2 1-2 pour cent.

SPECIAL

Avec 1 boite savon 3 morceaux, à	8c
ou 1 boite poudre à pâte 1 livre à	10c
ou 1 lb thé naturel à	25c
ou 1 grande boite mine Zozo à	8c

On donnera un beau cadeau avec chacun de ces articles ci-dessus.

2 boites mine grasse pour	5c
3 lbs bon raisin pour	25c
2 lbs bon thé naturel pour	25c
3 boites raisin corinthe p.	25c
2 bout. ketsup pour	9c
1 paq. bird gravel, pour	8c
1 boite fèves Heinz pour	19c
12 verres moutarde pour	49c
1 pinte sirop érable pour	20c
1 flacon eau javelle pour	3c
5 lbs soda à laver pour	5c
2 lbs caustique pour	9c
3 boites lessive pour	10c
Blanc cerise la livre pour	1c
2 lbs size pour	5c
2 boites 2 dans 1 pour	15c
Savon Queen Eclipse, Gilt Edge ou Surprise à	4 1-2c
1000 boites allumettes val. 13 cents, pour	10c
1 doz. poudre Barsalou pour	45c
1 savon Barsalou pour	6c
1 lb dates pour	8c
12 boites tomates pour	$1.19
1 livre de figues pour	6c
12 btes blé-d'Inde pour	99c
220 btes poulets 35c pour	22c
3 flacons cornichon pour	25c
1 paq. macaroni pour	9c
1 lb mince meat pour	9c
1 lb coco râpé pour	19c
2 lbs cocoa pour	25c
3 paq. Corn Starch pour	25c
1 bte prunes sèches pour	9c
1 lb peanut pour	10c
1,000 lbs boules à mites à	4c
1 pot confiture 7 lbs pour	36c
10 morceaux savon Naptha	53c
6 paq. poudre Gold Dust p.	25c
Noir à chaussures, 1-2 Time	7c
Cirage Packard, 8c et	15c
Pilules Rouge ou Moro pour	29c
Pilules Milburn, Dodd ou Doan, pour	35c
Pilules Radway, Parmelee ou Mère Seigel, 25c, pour	17c
Pilules Carter, Morse, Noix Longues, Cooper, Bristol, Warner, 25 cents, pour	15c
Salsepareille Hood ou Bristol, $1.00, pour	65c
Tablettes Rivales pour	80c
Sirop Fellow pour	89c
Sirop Mère Seigel pour	45c
Carnine Lefrancq pour	$1.85
Quinium Labarraque pour	$1.69
Onguent Zam Buk pour	44c
Tablettes Fruit-a-tives pour	42c
Ferrozone pour	38c
Catarrhol pour	65c
Sirop Mathieu pour	23c
Sirop Lambert pour	22c
2 boites cachets Demers	25c
2 emplâtres Belladone pour	25c
Emplâtres Larivière, Mère Seigel, Menthol, Chase ou Coderre, 25 cents, pour	18c
Vaseline à	2 1-2c
Wampole pour	67c
Emulsion Scott, 69c et	38c
Burdock Blood Bitter pour	68c
Warner Safe Cure pour	70c
1 douz. Extrait Malt Pabst	$2.38
Vin Phosphate Oka pour	78c
Vin Wilson ou Chevrier	79c
3 bout. vin Morin pour	$1.00
1 bout. Chartreuse pour	72c
1 bout. Benedictine ou Curaçao, pour	99c
Brandy Hennessey ou Martel pour	$1.09
Brandy Jules Robin pour	85c
Vin Mariani pour	85c
Vin St-Michel pour	68c
Gin DeKuyper, 53c et	82c
Gin Melcher, 49c et	79c
1 pinte whiskey en esprit	$1.10
1 pinte brandy 95c et	$1.15
1 pinte bon vin Canadien	25c
1 pinte bon vin sherry 35c et	45c
1 grande bouteille rhum p.	70c
1 grande bouteille brandy	44c

Département des Papiers à Tenture

au 2ème plancher

Grande vente de tapisseries, demain, mardi. Notre assortiment de papier à tapisser étant si complet, cela nous permet de vous offrir des marchandises qui sont à la portée de toutes les bourses. C'est ici la vraie place où vous devriez acheter vos papiers. C'est aussi la seule place où vous ne serez pas trompés pour les prix. Nous avons des prix très réduits. Nous avons même des beaux papiers à 2c la pièce jusqu'à 50c Une visite à ce département.

DIVERS

1,000 rouleaux papier crêpé à	4c
600 douz. tasses et soucoupes à	60c
140 beurriers à	10c
2 plats à lait émaillés pour	25c
1 moulin à laver pour	$3.50
1 service à dîner pour	$4.25

Attention toute spéciale est portée aux commandes reçues par malle ou téléphone.

Tél. Bell Est 2113

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils
Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal et ... Washington, D.C.

Engins Automatiques LEONARD

pour système à courroie ou à connexions directes.

Machines à vapeur complètes.
Machineries de toutes sortes.

E. LEONARD & SONS,
169 rue Common, Montréal.
Adresse, après le 1er Mai
Angle des rues Rose de Lima et St-Jacques
l-mar-jno

DR. ARTHUR BEAUCHAMP,
CHIRURGIEN-DENTISTE
168—Rue Saint-Denis—168
Telephone Bell Est 3549.
283-lundis et Hebd.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Acte des compagnies," il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 27e jour de mars 1907, constituant en corporation William Israel Bishop, entrepreneur, William Cantwell Strachan, manufacturier, Howard Murray, secrétaire, Walter George Mitchell, avocat, et William Stephen Hart, comptable, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—(a) Exercer l'industrie d'une compagnie de construction générale et d'entrepreneurs; (b) Passer des contrats avec toute personne, corporation, société, corps public, ou municipalité, ou avec le gouvernement du Canada, ou toute province, ou avec tout autre pays ou Etat, pour faire, construire, et faire fonctionner tous travaux publics et privés, et entreprises de tous genres; et généralement faire les opérations d'entrepreneurs en général de travaux publics et privés; (c) Acquérir et se charger des contrats et transférer, céder ou autrement disposer de tout contrat ou entreprise de la compagnie en tout ou en partie; et passer, exécuter, accomplir et sous-louer des contrats pour faire des travaux et fournir les matériaux s'y rattachant; (d) Acquérir, manufacturer, bâtir, entretenir et faire fonctionner tout outillage et machinerie dans le but d'exercer son industrie, et acquérir tous droits de brevet, brevets d'invention, permis, procédés secrets se rattachant à l'industrie de la compagnie, et s'en servir et les développer, les vendre et permettre à d'autres de s'en servir; (e) Exercer l'industrie générale de commerçants et fabricants de toutes sortes de marchandises, meubles, effets et accessoires qui sont nécessaires ou que la compagnie peut avantageusement utiliser dans ses opérations d'entrepreneur; (f) Acheter, louer ou autrement acquérir, bâtir, équiper, entretenir et exploiter toutes facilité de transport par terre et par eau qui seront nécessaires ou commodes dans la conduite de ses opérations, et les vendre, louer ou autrement en disposer; et acquérir des chutes d'eau par achat, bail ou autrement, les développer et les vendre, louer ou autrement en disposer, et développer, transmettre et fournir de la force à vapeur, électrique, hydraulique et pneumatique pour les fins de la compagnie; (g) Acquérir, détenir, vendre et disposer de parts et valeurs d'autres compagnies autorisées à exercer toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer; (h) Acheter et acquérir l'industrie de toute personne ou maison, et acheter et acquérir tout intérêt ou contrôle dans toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, et les payer en deniers comptants, obligations ou actions acquittées de la présente compagnie; (i) Aider de toute manière toute corporation dont les actions, obligations ou autres valeurs sont détenues ou de quelque manière garanties par la présente compagnie, et faire tous actes ou choses pour la conservation, protection, amélioration ou augmentation de la valeur de toutes telles actions du capital, obligations ou valeurs; et faire tous et chaque actes ou choses tendant à accroître la valeur d'aucune partie de la propriété en aucun temps détenue ou contrôlée par la présente compagnie; (j) Vendre ou disposer de l'entreprise et des biens de la compagnie par la présent constituée, ou toute partie d'icelle, pour la compensation que la compagnie jugera bon, y compris des parts, débentures, ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie identique à celui de la présente compagnie; recevoir et accepter des obligations, débentures, ou autres valeurs en paiement partiel ou complet de travail fait et de matériaux fournis en rapport avec l'industrie de la compagnie, et payer pour toute propriété achetée par la compagnie au moyen d'actions acquittées ou d'obligations de la compagnie, ou partie en actions et partie en obligations; (k) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement, des terrains et des intérêts en iceux; ériger et construire des salles, bâtiments, ou travaux de toute description sur tout terrain de la compagnie, ou sur d'autres terrains; reconstruire, changer et améliorer les maisons et bâtiments ou travaux qui y existent déjà; convertir et approprier tous tels terrains pour des chemins, rues et autres facilités; et généralement disposer et améliorer la propriété de la compagnie, et vendre, louer, hypothéquer ou autrement disposer des terrains, salles, bâtiments, et autre propriété de la compagnie; (l) Procurer la pension et le logement, les habillements, provisions et tous autres approvisionnements aux personnes engagées aux travaux, ou entreprendre de fournir ces choses; (m) Partager les profits, se fusionner ou coopérer avec toutes personnes ou compagnies engagées ou se proposant de s'engager dans une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer; (n) Tenir les assemblées des actionnaires et directeurs à tout endroit en Canada que les directeurs fixeront comme étant dans l'intérêt de la compagnie. Le règlement autorisant l'assemblée avant d'abord été confirmé par les actionnaires. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "The Rexford Bishop" (limitée) avec un capital-actions total de cent mille piastres, divisé en mille actions de cent piastres, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 28e jour de mars 1907.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

LAFLAMME & MITCHELL,
Avocats des Requérants. 40-4

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

PRIX REDUITS EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AVRIL 1907

Prix pour colons en seconde classe de Montréal à

Seattle, Tacoma, Victoria, Vancouver et Portland	$48.60
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE	$46.10
ANACONDA, BUTTE, HELENA, MISSOULA, SALT LAKE	$45.60
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO	$45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES	$49.00

Prix réduits pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS-DORTOIRS DE TOURISTES quittent Montréal les lundis et mercredis à 10.30 p.m. pour l'accomodation des passagers qui détiennent des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST, jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE — un prix nominal est chargé pous les lits, qui peuvent être réservés d'avance.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 137 rue St-Jacques. Téléphones, Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure. 29-jno

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY Co.—LACHINE— De l'hôtel des Postes, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 8.00 p.m. 30 minutes, de 8.00 p.m., à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.50 a. m. à 8.45 p. m. Service de 30 minutes, de 8.45 p. m. à 12.45 p. m Sault au Récollet — De la gare St-Denis et celle d'Henderson service de 30 minutes de 6 a.m. à 6 p.m., service de 40 minutes, de 9 a.m. à 4 p.m., service de 30 minutes de 4 p.m. à 8.20 p.m., service de 40 minutes de 8.20 p.m. à minuit. Dernier tramway du Sault, 12 p.m. De St-Denis, 12.20 p.m. Des chars supplémentaires tous les jours, de la rue Chenneville à la gare d'Henderson à 6.10 p. m. La Montagne — De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à 11.40 p.m.—De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à 11.50 p.m.—Cartierville.—De la jonction Snowdon, service de 40 minutes de 6.00 a.m. à 12.00 p.m.—De Cartierville service de 40 minutes de 5.40 a.m. à 11.40 p.m.—Des tramways supplémentaires circuleront sur tous les tronçons quand le besoin s'en fera sentir.

1 ma v-s jno

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

* "LA SAVOIE"	le 18 avril
"LA GASCOGNE" (supplémentaire)	le 20 avril
* "LA PROVENCE"	le 25 avril
* "LA LORRAINE"	le 2 mai
"LA BRETAGNE" (supplémentaire)	le 4 mai
* "LA SAVOIE"	le 9 mai

*Paquebots à deux hélices

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

Premier départ de Montréal.

Quai au pied de l'Av. Papineau.

LUNDI 22 AVRIL A 4 H. P.M.

(Si la glace le permet.)

Et ensuite tous les deux LUNDIS à 4 p. m., laissant Québec le jour suivant à MIDI pour LE BASSIN DE GASPE, MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers.

Aucune cargaison reçue après 2 p.m., le jour du départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à

J. G. BROCK & Co., Agents

211 Rue des Commissaires. En ville

35-jno.

North German Lloyd

SERVICE D'EXPRESS RAPIDE
PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME

Kronprinz, 23 Avril midi	Kaiser, 4 Juin, 10 A. M.
Kaiser, 7 Mai 10 A. M.	K. Wm. II. 11 Juin 6 A.M.
K. Wm. II. 14 Mai, 7.30 A.M.	Kronprinz, 18 Juin, 10 A. M.
Kronprinz, 21 Mai, 10 A. M.	Kaiser, 2 Juillet, 10 A. M.

SERVICE DE STEAMER A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS.

SERVICE DIRECT POUR BREME A 10 A.M

Brandenburg	18 Avril	Rhein	16 Mai
Chemnitz	25 Avril	x Friedrich	18 Mai
Main	2 Mai	x F. Alice	23 Mai
x Kurfuerst	9 Mai	x Bremen	28 Mai

x Arrête à Plymouth et Cherbourg

SERVICE DE LA MEDITERRANEE
GIBRALTAR — NAPLES — GENES A 11 A. M.

P. Irene.	20 Avril	K. Albert	18 Mai
x Neckar	27 Avril	P. Irene,	1 Juin
Barbarrossa,	4 Mai	x Neckar	8 Juin
K. Luise,	11 Mai	K. Luise	15 Juin

xNe va pas à Gênes

Des Jetées de Brême, 2ème et 4ème Rues, Hoboken

Les lettres de change émises par le North German Lloyd sont valides dans le monde entier.

OELRICHS & CO., 5 Broadway, N.Y., W. F. Henry, seul agent à Montréal, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques.

AGENCE REFORD

LIGNE DONALDSON POUR GLASGOW

STR. MARINA	2 mai
STR. ATHENIA	9 mai
STR. LAKONIA	16 mai

Prix du passage—une seule classe de cabine, $40 à $60; entrepont $26.50 à $30.00.

LIGNE THOMPSON

STR. KILDONA, pour Londres	6 mai
STR. IONA, pour Londres	11 mai
STR. DEVONA, pour Londres	18 mai
STR. BELLONA, pour Leith	10 mai
STR. FREMONA, pour Leith	17 mai
STR. ESCALONA, pour Aberdeen,	24 mai.

The Robert Reford Co., Ltd., Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N. B.

j.n.o.

Vapeurs de l'Atlantique de la Cie du Pacifique Canadien

SERVICE DE LA MALLE ROYALE

Le plus beau et le plus rapide **'EMPRESSES'**

Les places de cabines de luxe et autres sont presque toutes retenues sur certains des vapeurs. Nous vous conseillons de réserver immédiatement, pour le printemps et l'été, vos cabines sur les autres vapeurs de cette compagnie.

Vendredi, 19 avril	Empress of Ireland
27 avril	Lake Erie
Vendredi, 3 mai	Empress of Britain
Samedi le 11 mai	Lake Manitoba

l-m-v—jno

L'atelier de machines du Port
LYMBURNER & MATHEWS
INGENIEURS ET MACHINISTES.
Angle des rues des Commissaires et Berri, Montréal.

Forgerons (Travaux de forges de tous genres, etc.) Fondeurs en cuivre et finisseurs.

Réparations de chaudières, une spécialité. M. L. M. Lymburner. Résidence, Tél. Uptown 1095. l-mer-v-jno.

"Argenterie qui dure"

Argenterie Parfaite

Pour l'élégance, la beauté et la qualité de durée achetez des couteaux, fourchettes, etc., portant la marque

"1847 ROGERS BROS."

En achetant des services à thé, des candélabres, des cabarets, etc., si vous voulez avoir les meilleurs, demandez les marchandises de la

MERIDEN BRITA CO.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

TAUX REDUITS

Deuxième classe, de Montréal, jusqu'au 30 avril, 1907

$48.60	Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Washington et Portland, Orégon.
$46.10	Spokane, Wash., Nelson, Rossland, Midway, B. C.
$45.60	Missoula, Mont., Salt Lake, Utah, Helena, Butte et Anaconda.
$49.00	San Francisco, Los Angeles, Via Chicago seulement.

Prix réduits proportionnellement sur d'autres points.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Laissent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver, tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 9.40 p.m., et les dimanches, lundis et jeudis à 9.40 a.m., pour Winnipeg, Calgary, et les gares intermédiaires, pour l'accommodation des passagers de première ou de seconde classes. Prix des lits, $4.00 pour Winnipeg et $9.00 pour Vancouver.

Bureau des billets de la ville, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste. 32-jno.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

Service des Trains

7.25 A.M. EXPRESS DE JOUR—Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.

Départ, 7.25 a.m., tous les jours excepté le dimanche.

12.00 MIDI EXPRESS MARITIME. — Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Bic, Cacouna, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St-John, Halifax et les Sydneys.

Départ à 12.00 heures (midi) tous les jours, excepté le samedi. Wagons-dortoirs-vestibules jusqu'à Halifax.

Ce train ira jusqu'à Ste-Flavie, avec wagon-salon-restaurant, le samedi seulement.

3.50 P.M. EXPRESS LOCAL quotidien, excepté les dimanches, pour St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

MALLE ROYALE SPECIALE

Quittant Montréal à 12.00 hrs., midi, le vendredi, transporte la malle européenne et conduit LES PASSAGERS, LES BAGAGES ET LA MALLE jusqu'au steamer, à Halifax, le samedi suivant, évitant ainsi tout transfert extra.

Bagage enregistré pour Liverpool, Anvers, de Montréal, Québec, etc.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE

St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Asst. agent Gén'l. des Passagers.
J. J. McCONNIFF, Agent des pass. et des billets de la ville.

jno

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra êtere prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent. Une demande d'entrée ou d'inspection faite personellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais de l'applicant, et si le terrain demandé est vacant, lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et l'applicant perdra tous ses droits de priorité au claim.

Une personne faisant application pour l'inspection, doit posséder les qualifications voulues pour avoir droit à un homestead, et une seule application pour inspection sera reçue d'un individu jusqu'à ce qu'on ait disposé de cette application.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année, au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé)—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environ de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ.—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu, et de $50 à $100 par année, pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner une drague par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Député ministre de l'intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

290-6 mo

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au Bureau-Chef

CHAMBRE 311

Edifice de la Banque des Marchands

36-jno

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, aux Nos. 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No. 298 rue Saint-Hubert.

Le SODA MAGIQUE

OU SALERETUS EST LE MEILLEUR

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

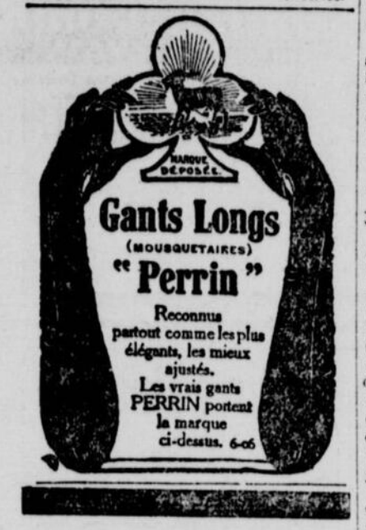

Si vous souffrez de

Maladies de l'Estomac

Algreurs, Manque d'Appétit, Mauvaises Digestions, Migraines, Constipation.

Les Amers Indigènes

Vous Guériront Assurément.

En vente partout, 25 cents le paquet. Franco par la malle sur réception du montant.

Laboratoire S. LACHANCE,

87 rue St-Christophe, Montréal.

1-jno

Le mécanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au mécanisme

"OTTO HIGEL"

La Beauté de la Femme

Dépend de l'Harmonieux

Developpement de son Buste

Assuré par l'usage des

PILULES PERSANES

De Tewfick Haziz, Téhéran (Perse). Efficacité certaine. $1.00 la boite, 6 boites pour $5.

Société des Produits Persans

DEPARTEMENT F.

Boite Postale 1031

Agence en Gros : 443 rue St-Paul, Montreal.

A. PAPINEAU MATHIEU

De la Société Légale Mullin & Mathieu

AVOCATS

180 rue St-Jacques, Tel. Bell Main 2297

1-v-jno. Heb. jno

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

L'ENQUETE AJOURNEE

LA COMMISSION ROYALE CHARGEE DE FAIRE LA LUMIERE SUR LES EVASIONS DE DUCLOS INTERROMPT SON TRAVAIL — LES TEMOIGNAGES ENTENDUS.

M. Charles Lanctôt, assistant procureur général, qui était venu présider les séances de la commission royale chargée de faire la lumière sur les évasions de Duclos, de Saint-Jean de Dieu, est retourné à Québec hier après-midi, après avoir, samedi, ajourné "sine die", les séances de la commission.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, M. Lanctôt n'est pas allé à Saint-Jean de Dieu; il a remis cette visite à plus tard, probablement après que les médecins aliénistes auront fait rapport sur l'état mental de Duclos.

Samedi matin a été tenue la dernière séance de la commission :

LE TEMOIN LE PLUS IMPORTANT

devait être Alexandre Duclos. C'est à la demande de la Couronne qu'il venait raconter comment il s'était évadé. Mais ce témoignage, qui promettait d'être sensationnel, n'a pas été donné, la Couronne s'étant ravisée, a décidé de ne pas faire entendre Duclos, conformément à sa prétention, dans une cause, qu'il n'est pas sain d'esprit. D'autre part, le Dr Bourque est venu déclarer que Duclos était trop souffrant pour comparaitre ce jour-là.

La séance de la commission royale tenue samedi matin a été exclusivement consacrée à l'audition de la preuve des religieuses propriétaires de Saint-Jean de Dieu. Leur avocat, Mtre Lamothe, s'est appliqué à démontrer que

LA RESPONSABILITE

des escapades de Duclos ne devait retomber que sur les épaules du secrétaire provincial et la production de la correspondance échangée entre ce dernier et les autorités de Saint-Jean de Dieu, n'a pas peu contribué à établir cette prétention de Mtre Lamothe et de ses clientes.

Le seul témoin entendu samedi a été Sœur Rose-de-Viterbe, l'économe. A la demande de Mtre Lamothe elle a déposé devant la commission une lettre écrite le 14 décembre 1904, par les religieuses au secrétaire provincial, en rapport avec l'internement d'Elzéar Gauthier, accusé de meurtre. Dans cette lettre, les religieuses prévenaient le secrétaire provincial qu'elles ne sauraient être tenues responsables de la conduite

DE DETENUS CRIMINELS

du genre de Gauthier. La réponse du secrétaire provincial qui a été aussi produite en cour, avertissait les religieuses que leurs remarques allaient être prise en sérieuse considération, et que le gouvernement fédéral serait bientôt saisi de cette question. On aurait suggéré à ce dernier d'aménager au pénitencier un local particulier pour les criminels supposés atteints de folie.

Cette correspondance produite était d'application dans

LE CAS DE DUCLOS.

Au cours de l'enquête, la couronne s'est appliquée à démontrer que les religieuses avaient manqué à leurs obligations en ne prévenant pas, par rapport spécial, direct et immédiat le secrétaire provincial des évasions de Duclos. Or dans son témoignage Sœur Rose-de-Viterbe a prouvé que sa communauté avait

OBSERVE SCRUPULEUSEMENT LES OBLIGATIONS

du contrat passé avec le gouvernement provincial, concernant la direction de Saint-Jean de Dieu, en faisant rapport immédiat au surintendant médical ; elle a de plus établi que ce dernier était le représentant direct du secrétaire provincial, et cela depuis la correspondance échangée en 1892 entre le gouvernement et les religieuses.

La Couronne après avoir entendu ce témoignage n'a pas cru devoir faire subir un contre-interrogatoire au témoin et le commissaire royal, ajourna "sine die".

Samedi après-midi Duclos a eu une longue entrevue avec son avocat, Mtre Laflamme.

L'EXPOSITION DE JAMESTOWN

ELLE S'OUVRIRA LE 26 AVRIL ET DURERA SEPT MOIS — NOMENCLATURE DES BATISSES.

Terrains de l'exposition, Norfolk, Va., 13. — C'est dans quelques jours maintenant—le 26 du mois courant—que l'exposition internationale de Jamestown ouvrira ses portes à l'univers. Ce sera, il n'y a plus à en douter, l'exposition des expositions. Moins considérable que celle de St-Louis, qui l'était trop, mais plus étendue et beaucoup plus complète que celle de Buffalo, l'exposition de Jamestown possède un relief que ni l'une ni l'autre des précédentes n'ont eu.

Les taux de chemins de fer et de steamers conduisant à Norfolk seront approximativement les mêmes qui existaient pendant la durée de l'exposition de Saint-Louis. Ces taux étaient alors des plus accessibles, et il est heureux que les différentes associations de transport des Etats-Unis et du Canada aient cru devoir adopter la même ligne de conduite relativement à l'exposition internationale de Jamestown.

L'exposition comprend 123 édifices de toutes sortes et de toutes dimensions, sans compter celles du "Warpath" ou "Midway", et les centaines de kiosques disposés un peu partout sur le terrain. La plupart de ces édifices sont du style colonial. Car, il ne faut pas oublier que nous sommes en Virginie, berceau par excellence en Amérique de ce mode d'architecture adapté du style georgien—nom sous lequel il était connu en Angleterre avant d'être transplanté de ce côté-ci de l'océan Atlantique. C'est ici, en Virginie, que ce genre de construction obtint son zénith, et que son fervent adepte, Thomas Jefferson, l'homme le plus éminent que cet état ait produit, prépara lui-même les plans de ce joyau d'architecture coloniale : l'Université de la Virginie.

Les bâtisses de l'exposition proprement dite consistent de l'Auditorium et de l'Administration, des Manufactures et des Arts libéraux, des Machines, de la Transportation, des Arts historiques, de l'Education, des Mines et Métallurgie, des Aliments purs, du palais des exhibits d'Etat, de la Marine, des bâtisses du pouvoir électrique, (Power House), des Reliques historiques, des Arts graphiques, des Arts et Industries manuels et de plusieurs autres moins considérables. Un amphithéâtre immense pouvant contenir plus de dix mille personnes fait aussi partie de ce qu'on est convenu d'appeler ici : bâtisse de l'exposition.

Les constructions du gouvernement américain comprennent les grandes jetées et les accessoires ; deux grandes bâtisses contenant des exhibits ; l'édifice des pêcheries, le "Smithsonian Institute", le musée national, l'arsenal de l'armée et de la marine, l'arsenal des soldats réguliers, le "Colonial Building", la bâtisse des Nègres, celles de Panama et de Porto Rico et la station de sauvetage, (Life-saving Station).

Les édifices particuliers des différents états de la République sont très variés et offrent un coup d'œil d'ensemble des plus agréables. Comme il serait trop long d'en faire ici la nomenclature, elle feront le sujet d'un article ultérieur.

Un grand nombre de compagnies commerciales, d'associations fraternelles, religieuses et de bienfaisance ont aussi des édifices qui leur sont propres. Parmi ces derniers, je cite de mémoire sans traduire les noms sous lesquels ils sont connus, les suivants : Virginia Mineral and Timber Exhibit building, House of Welcome, Baldwin Locomotive Works building, American Locomotive Works, Travelers Protective Association, Larkin Soap Co., Palmer Concrete Works, John Deere Plow Co., Daughters of Confederacy, Columbia Woodmen, Disciples of Christ, Old Virginia Corn Mill, J. G. Wilson Mfg. Co., Baptists of America, The "101" Ranch, Daughters of America Revolution, Presbyterians of America et plusieurs autres.

La compagnie du Grand Tronc possède aussi ici un édifice qui fera honneur au Canada et à ses propriétaires. Il a été construit par le compagnie Hanley & Casey, de Chicago, et sous la direction immédiate de M. H. R. Charlton, agent de publicité pour cette compagnie. M. R. McSmith, de Détroit, Mich., en aura la direction pendant toute la durée de l'exposition. Il n'est pas opportun d'ajouter ici que la compagnie du Grand Tronc mérite l'approbation générale pour l'esprit d'entreprise qu'elle déploie ; elle a droit surtout aux félicitations des Canadiens qui se proposent de visiter l'exposition de Jamestown, car l'édifice du Grand Tronc sera ici leur "home", leur "chez eux".

LOUIS ENBOIS.

Le Sirop Calmant de Mme Winslow enraye l'inflammation pendant la dentition des enfants
299-jno

— Entre amis :
— Ce vieux Z... est bien décati. Lui qui était si brillant autrefois.
— Il ne brille plus que par ses absences.

L'ECOLE NORMALE

NOUVELLE SEANCE DU COMITE D'ORGANISATION DES FETES DU CINQUANTENAIRE. — UNE MEDAILLE. — ELLE PORTERA L'IMAGE DU CHATEAU RAMSAY ET DE FEU L'ABBE VERREAU.

Les anciens élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, au nombre d'une centaine, se sont réunis, hier après-midi, sous la présidence de M. le professeur J.O. Casgrain, pour préparer les grandes fêtes des 24 et 25 juin prochain.

Les choses marchent rondement, à la grande satisfaction de M. le Principal N. Dubois et du Bureau de direction.

Après l'adoption des minutes de la dernière séance, M. le Principal donna les intéressantes statistiques suivantes: 1,527 élèves sont passés par l'Ecole Normale, sur ce nombre 228 sont morts. Les adresses connues jusqu'à date, sont au nombre de 903.

L'école a délivré 1,136 diplômes à 616 diplômés. Sur ces 616 diplômés, 409 ont embrassé la carrière de professeur, et ont donné

4,301 ANNEES

à l'enseignement. Il y a actuellement 105 professeurs qui enseignent dans 27 commissions scolaires.

M. le trésorier Harris fait ensuite rapport que le montant des souscriptions s'élève jusqu'à présent à $500. Il est résolu que M. le juge Piché, et MM. J. N. Perreault, Arthur Lamalice, Pierre L'Heureux, banquier de Saint-Jean d'Iberville et le Dr J. O. Goyette, de Magog, fassent parti du Comité des finances.

M. le Principal Dubois demande ensuite à l'assemblée la permission de faire frapper une médaille commémorative qui devra porter sur ses côtés l'image du château Ramesay, qui fut le berceau de l'Ecole Normale et le portrait de feu l'abbé Verreau.

Après l'expédition de quelques affaires de routine, on ajourne au 27 avril.

ASSISTAIENT

à la réunion MM. J. O. Casgrain, A. B. Charbonneau, l'abbé L. A. Desrosiers, l'abbé N. Dubois, MM. L. J. Jasmin, J. A. Lagarde, J. D. Guérin, J. T. Dorais, J. B. Demers, J. N. Perreault, P. G. L'Heureux, H. Grignon, U. P. Boucher, A. Lamalice, J. H. Bergeron, J. R. E. Ducharme, Dr N. G. Chabot, Nap. Brisebois, L. P. Bérard, A. A. C. LaRivière, Hon. Leblanc, juge C. Piché, A. Bélisle, A. E. Desroches, O. H. Létourneau, J. A. Létourneau, Dr Gauthier, J. C. Miller, Amédée Céroux, H. Mondoux, Nap. Bélisle, J. L. Tremblay, L. H. Fréchette, Docteur Abel Fortin, Ph. D. Laurin, Chs. Dupuis, J. H. Rondeau, M. Guérin, J. S. P. Pagé, C. Paradis, R. Z. Baulne, J. A. Larocque, Jos. Bélisle, J.H. Berthiaume Ls. Plante, G. A. Forest, Eug. Lecompte, T. Théoret, C. D. Roy, L. P. J. Jasmin, A. Z. Gratton, R. Brault, P. E. Maillet, F. A. Desnoyers, H. Courville, J. C. Drouin, Eug. Allaire, Jos. Mireau, R. Vinette, Ed. Savard, L. Robert, M. Bachand, J. W. Méloche, D. Malone, P. Malone, S. Létourneau, Ph. Pagé, P. E. Roullier, J. D. Langevin, J. M. Tremblay, J. D. livier, C. Lecavalier, J. A. Céroux, Dr J. C. Poissant, O. Primault, D. Martin, Jos. Bénard, J. H. Ostigny, Dr Valois, J. B. Turcotte, M. Hay, J. A. Morin, R. Charron, A. Morin, John M. Manning, J. A. Roch, L. H. Sylvestre, P. Barbeau, J. E. Lévy, S. Aubuchon, Z. Guérin, D. Vézeau, J. M. E. Provost, R. Maillet, Fred. A. Desnoyers, Philippe Boyer, Dr Oswald Létourneau, et Dr Caisse.

LA COMPAGNIE STANDARD OIL

CETTE COMPAGNIE, DE L'INDIANA, TROUVEE COUPABLE DE 1,463 DELITS — AMENDE ENORME.

CHICAGO, 15. — Le jury a rendu son verdict, samedi soir, dans la cour de district des Etats-Unis, présidée par le juge Landis, contre la "Standard Oil Co.", de l'Indiana.

Cette Cie a été trouvée coupable d'avoir violé 1,463 fois la loi Elkins; au sujet de réductions de taux de chemins de fer Chicago et Alton, sur des cargaisons de pétrole.

Aux termes de la loi Elkins, établissant une amende de $1,000 à $2,000, pour chaque délit, la compagnie de pétrole est passible d'une amende totale minime de $2,926,000.

Le principal avocat de la défense, John H. Miller, va demander, de suite, un nouveau procès, pour empêcher le verdict d'être maintenu.

La défense, au début du procès, essava de plaider que la compagnie ignorait que le taux de six cents n'avait pas été présenté à la commission entre Etats, comme l'exige la loi Elkins. La cour n'a pas accepté ce plaidoyer d'ignorance.

Le jury n'a délibéré que trois heures, avant de rendre son verdict.

FEU LE DR DRAINVILLE

Les funérailles du Dr Drainville, de la rue Dorchester, ont eu lieu jeudi dernier, à l'église Saint-Jacques. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Guibert, assisté de diacre et sous-diacre. Outre les parents et les amis on remarquait dans la nef un grand nombre de religieuses de la Congrégation dont il était partie une des filles du défunt, la révérende sœur Marie-Ambroise née Marie-Anne.

Le deuil était conduit par MM. Gaston et Louis-Joseph Drainville, fils du défunt ; Dr N. Drainville, de Saint-Barthélemi ; Aimé Drainville, de St-Cuthbert ; et Télesphore Drainville, de Montréal, ses frères. Prosper Allard, L. T. Trempe, de Sorel, Dr Fauteux, de Roxton Falls, Dr Houle, de Spencer, Mass; Joseph Brulé, de St-Barthélemi, ses beaux-frères ; Gamelin de Montigny, Rodolphe Brainville, Raoul Robichon, C. Léo Fauteux, Eloi Drainville, Victor Drainville, Edgard Bérard, Lionel et Gaston Trempe, du collège de Montréal, ses neveux.

Remarqués dans le cortège MM. Louis Pelland, surofficier de Sorel, Prosper Allard, J. O. Pelland, avocat, Joseph Pelland, Louis Sylvestre, Arthur Barrière, Ephrem Lenoir, notaire Rouleau, de St Barthelemi, Nap. Mercier, Nestor Desy, E. Martel, Dr Jacques, J. A. Paquin, N.P., M. Devin, Alphonse Dostaler, L. A. Archambault, H. Lippé, E.E.N., A. Martineau, E.E.D., Bruneau Marchand, E.E.D., Dr Latourelle, J. B. Trahan, Anatole Tranchemontagne, Louis Desy Charles Tranchemontagne, Ovide Généreux, Poudret, de la maison J. B. Rolland et Fils, Alex. Bellerose, de Berthier, M. Labrecque, O. Chalut, Alphonse Malbœuf, Fred Mique, J. Mique, M. Guertin, J. S. N. Dougall, Harold Dougall, J. McInness, et autres.

Une couronne de fleurs avait été offerte par les enfants. Des bouquets spirituels avaient été envoyés par les personnes suivantes : MM. Raoul et Anatole Tranchemontagne, Melle A. Délorme, les élèves de la 1ère classe de l'Académie St-Léon, dont le défunt était le médecin depuis de longues années ; M. et Mme Louis T. Trempe, de Sorel ; M. et Mme Raoul Robichon, de Sorel ; Les Religieuses de l'Académie Saint-Léon, Mmes B. D. Béliveau, Wilfrid Drainville, de Saint-Barthelemi ; Télesphore Drainville, M. et Mme Gamelin DeMontigny, M. et Mme Prosper Allard, M. J. A. Paquin, N.P., J. H. A. Sylvestre et autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

DOLLARS ?

Si vous connaissez une personne qui désire acheter un piano, envoyez-là elle-même ou son nom et son adresse, à The Leach Piano Company, Ltd., A. L. Dupont, secrétaire trésorier ; Evariste Pratte, surintendant, qui vous écriront ou iront voir vos clients. Quand la vente sera faite, vous recevrez immédiatement $10.00. Ecrivez, appelez ou téléphonez, Uptown No 998. 36-7

LA DOMINION BRIDGE

Fait une acquisition importante à la Longue-Pointe.

La Dominion Bridge Co., a fait l'acquisition du département des structures en acier de la Locomotive and Machine Co., dont les usines sont situées à la Longue-Pointe.

La transaction comprend la location du terrain occupé par les travaux de construction de ponts et d'édifices et couvrant neuf acres, l'achat de tout le matériel qui a déjà été fabriqué par la compagnie, l'usine elle-même et les machines.

La Dominion Bridge Co. aura désormais 800 hommes à son emploi, dont 200 à la Longue-Pointe et 600 aux usines de Lachine.

Il est compris que les deux départements travailleront en commun à compter du 23 avril.

Les principaux officiers des différents départements seront maintenus dans leurs fonctions, de même que les employés subalternes.

La Locomitive and Machine Co., s'occupera uniquement de la construction de locomotives.

MORT DE MME OUELLETTE

WINDSOR, ONT., 15. — Madame Sarah Ouellette, veuve de l'un des pionniers du commerce de Windsor, est décédée. Elle était née, en 1828, à Amherstburg. Elle vécut dans cette ville, puis à Windsor et à Détroit. Elle laisse huit fils. Elle était veuve depuis six ans.

FEMMES DANS NOS HOPITAUX

Alarmante augmentation du nombre des opérations faites chaque année. Comment les femmes peuvent les éviter.

En visitant les hôpitaux de nos grandes villes, l'on est étonné du nombre considérable de femmes et de filles, reposant dans les lits blancs, qui attendent l'opération ou qui en relèvent.

Pourquoi cela ? Simplement parce qu'elles se sont négligées. Les maladies des organes féminins augmentent certainement chez les femmes de ce pays—elles attaquent les inexpérimentées, mais chacune des patientes de ces lits d'hôpitaux ont reçu maints avertissements par ces pesanteurs, douleurs au coté gauche ou droit, épuisement nerveux, douleurs à la chute des reins, étourdissements, flatuosité, déplacement des organes et irrégularités.

Quand ces symptômes se manifestent, n'attendez pas que vous soyez obligée de vous rendre à l'hôpital pour y subir une opération—mais rappelez-vous que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham en a sauvé des milliers d'une opération chirurgicale.

Quand les femmes souffrent d'irrégularité, suppression ou douleurs périodiques, faiblesse, déplacement ou ulcération des organes, pesanteur, inflammation, mal de reins, flatuosité, débilité générale, indigestion et prostration nerveuse, ou sont sujettes aux éblouissements, lassitude, irritabilité, nervosité, insomnie, mélancolie, taciturnité, elles devraient se rappeler qu'il existe un remède éprouvé et efficace.

Mme Fred Seydel, 412 54ème rue Nord, Philadelphie Ouest, Pa., écrit :

Chère Mme Pinkham :—

"J'étais dans une condition très grave quand je vous écrivis pour vous demander conseil. J'avais une grave maladie des organes et n'espérait pas avoir jamais d'enfants ; une opération me fût conseillée comme ma seule espérance de guérison. Ne pouvant supporter l'idée d'aller à l'hôpital je vous écrivis pour vous demander conseil. Je fis ce que vous me disiez et je pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham ; je suis non seulement rétablie maintenant, mais j'ai une délicieuse fillette de six mois. Je conseille à toutes les femmes malades et souffrantes de vous écrire, tant vous m'avez fait de bien."

Mademoiselle Lillian Martin, diplomée de l'école des infirmières, de Brantford, Ont., écrit :

Chère Mme Pinkham :—

"Pendant que nous étudions dans les écoles d'entraînement du pays et que l'on nous recommande de nous renseigner sur les remèdes brevetés et quand les médecins dans les hôpitaux en parlent très peu à leurs patients, j'ai constaté qu'ils en savent réellement plus long. Je connais beaucoup de médecins qui donnent du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à des femmes souffrant des plus sérieuses complications, affaissement des organes féminins ou autres désordres. Ils ont l'habitude de le mettre dans des bouteilles de remède officiele sous le nom de "tonique" ou autres, mais je savais que c'était votre Composé car je le leur avais vu prendre dans vos bouteilles. L'inflammation et l'ulcération ont été soulagées et guéries en quelques semaines par son emploi et je considère qu'il n'est que juste de donner au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham ce qu'il mérite."

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, chasse instantanément tous ces maux. Refusez tout autre remède, vous avez besoin du meilleur.

Mme Pinkham, la bru de Lydia E. Pinkham, invite toutes les femmes malades à lui écrire pour lui demander conseil. Ses conseils et ses remèdes en ont ramené des milliers à la santé. Adresse : Lynn, Mass.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham réussit où d'autres échouent.

CHICKERING PIANOS

Etabli en 1823

Vendus seulement par

C. W. LINDSAY, LIMITED

Bureau Chef, 512 Rue Ste-Catherine Ouest
Succursale de la Partie Est, 394 rue Ste-Catherine Est
Succursale d'Ottawa, 141 Rue Sparks
Succursale de Québec, 204 Rue St-Jean

3-5-8-10-12-15.

Pour Guérir les Rhumes du Printemps

Prenez le Sirop Mathieu, ce tonique sans égal qui guérit et prémunit.

Sirop Mathieu

(Au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue)

En vente dans toutes les les pharmacies et magasins généraux, 35 cts, la grosse bouteille.

La Compagnie J. L. Mathieu, Propriétaire, Sherbrooke, P. Q.

L. Chaput, Fils & Cie, seuls agents, Montréal.

8-15-22-29

Feuilleton de "La Patrie"

LA DAME BLANCHE

122 (Suite)

—Vitry accordez-moi une grâce, une seule.

—Parlez, madame.

—Eh bien, je veux vous entretenir seul une minute. Est-ce possible ?

Sans hésitation, le capitaine, d'un geste, renvoya ses gens. Puis il mit en sûreté sous son bufle les précieux papiers que Léonora avait voulu lui arracher. Puis il l'aida, la porta plutôt jusqu'à un fauteuil, où il l'assit, car les gardes avaient entravé les pieds et les mains de la prisonnière.

—Parlez, madame, répéta alors Vitry.

Un râle gronda sourdement dans la gorge de Léonora. Une minute, la bouche écumante, les yeux convulsés, elle se débattit contre une crise atroce. Et ce fut seulement en voyant le capitaine se diriger vers la porte pour appeler du secours qu'elle parvint une deuxième fois à se dompter.

—Restez ! cria-t-elle dans une sorte de grognement indistinct.

Vitry se retourna et frémit de pitié.

Léonora haletait. Elle faisait appel à son génie pour trouver ce qu'il fallait dire à cet homme. Et elle sentait qu'elle ne trouverait pas, que son génie était mort, que son intelligence se disloquait, que tout s'écroulait dans son esprit. Il y avait sur ce visage ravagé, changé au point d'être méconnaissable, une si effrayante expression de désespoir que Vitry, peut-être, allait se laisser émouvoir ! Oui, Vitry se demandait déjà s'il n'allait pas restituer les papiers. Vitry, chancelait de pitié terrifiée, Ce qu'il voyait sous ses yeux dépassait ce qu'il avait jamais vu de plus affreux. A ce moment, Léonora râla ces mots :

—Vitry... grâce !... grâce "pour lui" !... Vitry, tuez-moi... mais grâce pour Concino !...

Le capitaine fut secoué d'un tressaillement qui le redressa, violent, dur, implacable.

—Madame, dit-il, le maréchal m'a frappé à l'épaule comme d'un soufflet. Le maréchal m'a frappé au visage d'un mot qui fut plus qu'un soufflet. Madame, je tuerai le maréchal, ou le maréchal me tuera...

C'était fini. Il n'y avait plus en lui ni émotion ni pitié.

Elle se raffermit et chercha encore ce qu'il fallait dire. Une minute s'écoula dans un silence funèbre. Tout à coup, elle redressa la tête et dit :

—Vitry, j'ai dix millions à moi. Cinq millions pour chacun de ces papiers. Veux-tu ?

Le capitaine chancela. La somme était fabuleuse. Il n'y avait à douter ni sur son existence ni sur la sincérité de Léonora.

Elle vit cette hésitation. Un rugissement de joie folle monta du fond de son cœur et expira sur ses lèvres. Rapidement, à voix basse, elle dit :

—Vitry, jette ces papiers dans le feu et les dix millions sont à toi. Tu perquisitionneras après. Tu emporteras tous les papiers que tu trouveras. Un parchemin de plus ou de moins... tes gens ne s'apercevront de rien...

Le capitaine essuya la sueur qui coulait sur son front.

—Madame, bégaya-t-il, je vais réfléchir une minute à votre proposition.

—Sauvé ! hurla Léonora au fond d'elle-même.

Elle vit le capitaine sortir vivement et l'accompagna des yeux comme elle eut accompagné quelque céleste apparition.

—Une minute ! songea-t-elle. Dans une minute, il va revenir et me dire qu'il accepte ! Une minute ! Jamais cela ne finira ! Sait-on la longueur effrayante d'une minute !

Elle avait les dents serrées. Ses yeux étaient rivés à la porte. Une minute ! Non. Jamais elle ne verrait la fin de cette minute !... Brusquement, la porte s'ouvrit !...

Huit gardes entrèrent.

Non pas Vitry !...

Mais huit gardes ! Huit hommes armés qui se placèrent à toutes les issues de la chambre.

—Vitry ! Vitry ! Vitry ! hurla Léonora dans une triple et déchirante clameur.

—Madame, dit l'un des hommes, M. le capitaine vient de partir pour le Louvre.

Malgré les liens, Léonora se dressa toute droite. Sa bouche s'ouvrit toute grande comme pour jeter au ciel, à la terre, à tout l'univers, quelque formidable malédiction. Mais cette bouche demeurée grande ouverte ne proféra aucun son. Léonora s'abattit tout d'une pièce, raidie comme une planche qui tombe, et demeura immobile, le front entr'ouvert par la blessure qu'elle venait de se faire, le visage plein de sang...

. . . . . .

C'était vrai ! Vitry était parti au Louvre. Vitry n'avait pas osé rentrer dans cette chambre où il pouvait ramasser dix millions. Vitry avait compris que s'il rentrait, même pour dire non, il dirait oui.

Et le capitaine s'était sauvé pour ne pas capituler.

Rapidement, il avait placé des suisses devant la pièce où on avait enfermé tous les valets, devant le corps de garde de l'entrée où, à son arrivée à l'hôtel, il avait surpris et désarmé les soldats de Concini. Puis il avait désigné huit hommes pour garder à vue Léonora Galigaï.

Alors, il avait jeté un coup d'œil sur les parchemins qu'il avait saisis, et il avait eu par tout le corps un tremblement convulsif. Puis, sautant sur son cheval, il s'était élancé vers le Louvre.

LXI

LA PRIERE DE LORENZO

Il est maintenant indispensable que nous revenions au pauvre Cogolin, qui avait été si mal reçu par Capestang, auquel, avec un si louable empressement il apportait le fameux talisman qui faisait gagner une fortune au jeu—la prière écrite par Lorenzo !

On a vu que le chevalier avait préféré se rendormir, après avoir déversé sur la tête de son fidèle écuyer trop zélé toutes les imprécations et toutes les menaces que peut trouver un homme réveillé au meilleur moment de son somme.

Cogolin, donc, avait battu en retraite vers le cabinet qu'il occupait, et qui précédait la chambre de son maître. Tandis que le chevalier de Capestang se rendormait en grommelant, Cogolin se frottait le crâne ; de désespoir, il avait jeté sa perruque dans un coin.

—Vit-on jamais pareil entêtement, pareil dédain de la fortune ! gémissait Cogolin en levant les bras au ciel, c'est-à-dire au plafond bas et noirci par le temps...Cinq pistoles ! Les cinq dernières pistoles ! Perdues ! Dépensées pour avoir ce talisman infaillible ! ...Qu'allons-nous devenir ? Il ne reste pas un sol, pas un denier, pas une maille à M. le chevalier. C'est pour le coup que je vais être forcé de reprendre à tout jamais mon nom, mon vrai nom, celui que je porte tel une robe de Nessus, comme eût dit mon ancien maître le régent. Laguigne ! Je m'appellerai Laguigne "in saecula saeculorum"! Je nie Lachance. La chance est une chimère ! Ah ! oui. ...Si seulement j'avais appris moi-même la prière!..

Ainsi se lamentait Cogolin. Bien entendu, il ne songeait guère à dormir.

Il s'était accroupi dans un coin, le menton sur les genoux, les bras noués autour des jambes, les yeux clos, et il pleurait intérieurement, maudissant l'incroyable destinée acharnée à l'affubler du nom abhorré de Laguigne, alors qu'il avait espéré pouvoir enfin s'appeler Lachance.

Mais ni la guigne ni la chance ne se laissent émouvoir par les objurgations des hommes. Ce sont deux capricieuses fées qui voltigent : l'une sur des ailes noires, l'autre sur des ailes blanches, effleurant dans leur vol insaisissable qui bon leur semble, libres, aériennes, intangibles, et pourtant reliées l'une à l'autre par un fil que rien ne peut briser. En sorte que l'homme qui croit avoir saisi la chance tire sur ce fil sans le savoir, et alors, gare ! la guigne accourt !

Bref, du temps se passa, une heure ou deux, peut-être.

Et Cogolin, toujours inconsolable, soupirait encore après les cinq dernières pistoles données à Lorenzo en échange d'une prière à Mercure, lorsqu'il entendit des allées et venues dans l'auberge endormie,

—La guigne, grommela-t-il, c'est la guigne qui entre. Sûrement, elle va venir frapper ici !

A ce moment, on frappa !

Cogolin se redressa tout effaré. Pourtant, il alla ouvrir : ce n'était pas la guigne, c'était maître Garo, le le patron de la "Bonne-Encontre," et maître Garo disait à Cogolin :

—Eveillez à l'instant votre maître: il y a ici un gentilhomme qui veut lui parler.

Rendu prudent par la première réception de Capestang, Cogolin allait se mettre à parlementer, lorsque derrière l'aubergiste apparut un gentilhomme enveloppé jusqu'aux yeux dans son manteau. Ce gentilhomme ne dit rien. Seulement, par-dessus l'épaule de Garo, il tendit à Cogolin une bourse pleine d'or, genre d'éloquence qui donna instantanément à l'écuyer de Capestang une dose extraordinaire de courage. Cogolin saisit la bourse, prit une lampe, et, tout joyeux, entra dans la chambre du chevalier.

—Holà, monsieur le chevalier, éveillez-vous, de grâce, éveillez-vous. Ce n'est pas la guigne qui vient, c'est la chance !

Capestang ainsi réveillé pour la deuxième fois ne jura pas, ne poussa pas d'imprécation, mais il sauta du lit, saisit un bâton et le leva sur les épaules de l'infortuné Cogolin

—Ne le battez pas, mon cher chevalier, dit à ce moment une voix, c'est moi qui ai forcé la consigne !

Et le gentilhomme à la bourse d'or entra. Cogolin profita de la division pour fuir, et fermer la porte derrière lui. L'inconnu alors devant Capestang stupéfait, laissa tomber son manteau.

—Cinq-Mars ! s'écria le chevalier. (Il vient me provoquer, songea-t-il.) Un instant, mon cher marquis. Permettez-moi d'abord de me mettre dans une tenue plus présentable, et veuillez, cependant, prendre ce siège. Vous êtes le bienvenu, bien que l'heure soit plutôt au sommeil qu'à l'épée.

Cinq-Mars s'assit. Il paraissait ému. Il avait répondu d'un signe de tête à la bienvenue de Capestang, lequel ne perdit pas de temps pour s'habiller de pied en cap et assurer sa bonne rapière à son côté.

—Là, dit-il alors en s'asseyant à son tour. Je suis à vous. Qu'avez-vous à me dire ? Il faut que ce soit grave, pour que vous ayez choisi une pareille heure ... .

Cinq-Mars se taisait toujours. Capestang, éclata de rire.

—Vous rappelez-vous, marquis, notre première rencontre sur les bords de la Bièvre? Vous m'appeliâtes Capitan. Nous devions nous pourfendre. Est-ce pour renouer cette conversation que vous êtes venu? Ne vous gênez pas, mon cher. Capitan j'étais, capitan je suis resté. Ainsi donc, si le cœur vous en dit et que vous avez toujours à mon égard les mêmes bienveillantes intentions, je suis votre homme, bien que je vous en veuille un peu de m'avoir réveillé. Mais sans doute, il était écrit quelque part que je ne dormirais pas cette nuit.

Et sur ce mot, Capestang devint tout à coup, pensif. Ces hasards répétés qui lui coupaient son sommeil finissaient par prendre une mystérieuse signification. et il lui semblait maintenant qu'une voix lui criait: "Ne t'endors pas! Debout! Capestang, à la rescousse!

A ce moment, le marquis de Cinq-Mars, d'un accent ému, lui disait:

(A suivre.)

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous avez Toujours Achetée

Succès d'un Canadien à Paris

M. Charles Thibaudeau nommé officier d'Académie

Le gouvernement français a jugé à propos, ces jours derniers, de décerner les palmes académiques à monsieur Charles Thibaudeau, directeur général des usines de la United Shoe Machinery Company, de France, de la manufacture française d'œillets métalliques et de Hubert & Co., Limitée, ces trois compagnies ayant leur siège social, 29 rue Raspail, à Vitry sur Seine, banlieue de Paris.

Sans doute, il n'est pas rare de trouver à l'étranger quelques-uns des nôtres ayant réussi à se créer des positions enviables, mais il n'en est pas de même à Paris, où il faut pour concourir avec chance de succès, des talents et des capacités exceptionnelles.

Aussi, monsieur Thibaudeau, arrivé en France, il y a peine 7 ans, a-t-il droit à nos plus vives félicitations.

Né à Québec, il y a une quarantaine d'années, le nouvel officier d'Académie de devait pas faire vieux os dans la cité de Champlain. Sa famille se rendit à Boston, et c'est dans les écoles primaires de cette ville qu'il puisera une bonne instruction. Tout jeune homme, il s'engage comme mécanicien expert à l'emploi de la compagnie de chemin de fer de l'Isthme de Panama.

Il parcourt l'Ouest et le sud des Etats-Unis d'Amérique et finalement, il y a une douzaine d'années fait partie du personnel de la United Shoe Machinery Co., dont il est devenu depuis l'un des directeurs les plus influents. Cette compagnie compte des usines dans toutes les principales villes de l'univers : Boston, Frankport, Allemagne, Leicester, Angleterre, Burich, Suisse, Milan, Barcelone, Montréal, et dans tous les grands centres des deux Amériques.

Il y a 7 ans, on décida d'ouvrir une succursale en Allemagne. Thibaudeau fut choisi entre une centaine de camarades pour accomplir cette tâche difficile. Il y réussit si bien qu'on lui confia l'importante usine de Paris. A son arrivée, on employait à peine 40 ouvriers, aujourd'hui l'usine d'Ivry donne le pain quotidien à au-delà de 500 familles.

Sous l'impulsion de monsieur Thibaudeau le chiffre des affaires a augmenté de façon colossale et à l'heure actuelle en Europe aucune autre compagnie ne peut rivaliser avec elle. Les machines servant à la fabrication des chaussures, les crochets en celluloïde et les œillets métalliques sont fabriqués d'après les plus récents modèles américains et constituent ce qu'il y de plus parfait en mécanique moderne.

On livre par an aux industriels

M. CHS THIBAUDEAU, officier d'Académie, Usine de la United Shoe Machinery Co., à Ivry-sur-Seine.

en chaussures une moyenne de 851 machines énormes, 300,000 kilos d'œillets sans compter plusieurs millions de crochets ou autres articles servant aux chaussures.

Devant des succès aussi éclatants, la compagnie n'hésita pas de nommer monsieur Thibaudeau directeur général.

On conçoit la difficulté pour un seul homme de diriger 500 ouvriers, surtout en France, et au mois de mai dernier, lors de la grève générale, M. Thibaudeau n'était pas sur un lit de roses. Mais dès le début, par son attitude énergique, il prévint les conflits et resta maître de la situation. Alors que presque toutes les usines en France fermèrent leurs portes pour 3 semaines ou un mois, c'est à peine s'il y eut 4 à 5 jours de chômage aux usines d'Ivry. Nous croyons savoir que cette attitude n'est pas étrangère à la décoration que le gouvernement de la République vient de décerner à notre compatriote.

J'ajouterai que monsieur Thibaudeau est superbement secondé par son épouse, canadienne-française comme lui, née Emma Jacques, et alliée aux familles Garceau, de la province de Québec.

N'ayant pas d'enfant, madame Thibaudeau se consacre aux œuvres charitables, et il n'y a pas de figure plus sympathiques et plus connue de la classe laborieuse d'Ivry, si ce n'est celle de son mari.

F. X. LENOBLET DUPLESSIS.

A LA CAPITALE

DANS LA "GAZETTE OFFICIELLE" — NOMINATIONS — BANQUES — COMPAGNIES, ETC., ETC.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 15.—Dans la "Gazette Officielle" de ce jour, on lit la confirmation de la nomination du juge R. David Gunn, pour le comté de Carleton, de William Mann, comme aide inspecteur du gaz et de la lumière électrique à Montréal, et de Canut Labourmadière, comme gardien du quai de l'Etat aux Cèdres.

— Les banques "Sovereign" et "Sterling" annoncent à l'officielle qu'elles paieront à leurs actionnaires, la première, un dividende de 1½ pour cent, pour le premier trimestre de l'année, et la seconde 1¼ pour cent pour la même période. Ces dividendes seront payés au mois de mai.

— Au nombre des compagnies ayant fait demande et obtenu des lettres patentes du secrétaire d'état et dont le "Gazette Officielle fait mention sont : "La Compagnie des Mines du Nord," (Limitée), ayant capital de $20,000 et siège social a Montréal, "Danville Water Ligh and Power Co., au capital de $80,000 et siège social au village de Danville dans le comté de Richmond, "The Industrial Development Company of Canada," (Limitée), au capital de $750,000, divisé en sept mille cinq cents actions de cent piastres chacun. Le bureau de cette nouvelle compagnie sera situé dans la ville de Hull.

— Par un arrêté en conseil, il a été décidé que le et après le 1er avril, 1907, les balances admises à la vérification par le ministère du Revenu de l'Intérieur seront assujetties aux honoraires d'inspection suivantes: Pour les premières dix livres de leur capacité, dix centins, pour chaque dix livres en plus, cinq centins.

FEU M. P. HOULE

Ses funérailles à Nicolet

NICOLET, 15 — Samedi matin, à 9 heures, eurent lieu les funérailles de M. Philias Houle, boucher, décédé le 11, à l'âge de 53 ans.

Le service fut chanté par M. L. H. Lavallée, curé à la cathédrale.

Conduisaient le deuil : Henri, Eléonide, Philias Houle, fils du défunt, Mlles Olivina, Denise, Evangéline Houle, Mme Albert Laflamme, ses filles ; M. Albert Laflamme, La Baie du Febvre, son gendre ; MM. Joseph Houle, Nashua, N. H. ; Mathias Houle, St-Zéphirin ; Adolphe Lupien, Ste-Perpétue ; François Martel, du Cap de la Madeleine, ses beaux-frères ; Evariste Bourgeois, Ste-Monique ; W. Lupien, Ste-Perpétue ; Adélard Martel, Joseph Côté, Visitation; Omer Lupien, Ste-Perpétue ; Nap. Smith, St-Cyrille, ses neveux ; Nap. Houle St-Jonchim ; Herménégilde Gosselin, St-Jonchim ; Ludger Houle, St-Germain ; Ernest Parent, Drummondville, ses cousins.

Les porteurs étaient MM. Mathias Houle, Adolphe Lupien, François Martel, Joseph Houle.

Remarqués dans le cortège : les membres St-Joseph C. M. B. A. et ainsi que les membres de la St-Vincent, dont le défunt faisait partie ; e Dr D. Cloutier, W. Camirand, avocat ; L. N. D. Houde, Evariste Rochette, Denys Beliveau, A. Laflamme, Z. Letendre, N. Caron, E. Beaumier, T. Papillon, P. A. Pavillon, Em. Rousseau, Ls. Martin, Jos. Côté, W. Courchesne, J. Bte Rousseau, Omer Camirand, H. R. Dufresne, N. P., F. Levasseur, Alcide Laflamme, H. Laflamme, N. P., et une foule de parents et amis dont les noms nous échappent.

Le défunt était né à la Baie du Febvre et ne demeurait en cette ville que depuis quatre ans.

Il laisse pour déplorer sa perte une Nous offrons à la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

MARINE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK, 15. — Dans un an, les Etats-Unis mettront en première ligne de la défense des côtes 25 navires de première classe, si les déclarations faites par le Bureau de Construction, sont réalisées d'ici cette époque.

La construction des nouveaux navires est activement poussée, afin que la pleine force de la flotte, cuirassés, croiseurs, torpilleurs, soit atteinte à une date très rapprochée.

Cinq nouveaux cuirassés, trois croiseurs, quatre submersibles, et un ou plusieurs contre-torpilleurs doivent être livrés au printemps prochain.

Il ne restera plus ensuite au Bureau de Construction que les contrats pour deux navires de guerre, le "South Carolina" et le "Michigan", deux charbonniers, un certain nombre de contre-torpilleurs, et les deux cuirassés de 20,000 tonnes dont la construction a été récemment autorisé par le Sénat.

CETTE FEMME BRULEE VIVE

ON ARRETE SON MAITRE, SOUS SOUPCON DE N'ETRE PAS ETRANGER A CETTE MORT.

STRATFORD, Ont., 15. — Léopold Koeller de cette ville a été arrêté, hier, sous soupçon d'avoir assassiné sa servante, Mme Henriette Ewing. La malheureuse fut brûlée vive, dans sa chambre, jeudi. Les autorités soupçonnent le prisonnier de n'être pas étranger, à cette mort.

Koeller dit qu'il prouvera son innocence, en temps voulu. Ce qui donne droit aux soupçons de la Couronne, c'est que la chambre de la servante, qui est très petite, ne porte aucune trace de feu. L'enquête commencera demain.

A ROSEMOUNT

La construction d'un canal d'aqueduc

Rosemont est en liesse. La nouvelle que le conseil de ville a décidé d'affecter une forte somme à la construction d'un canal d'aqueduc et d'un canal d'égoût, destinés à alimenter d'eau et de drainer le nouveau quartier, a causé une satisfaction générale et hier après-midi, 300 citoyens du quartier s'étaient donnés rendez-vous dans le soubassement de leur église, pour entendre de la bouche même de leurs échevins la confirmation de la bonne nouvelle. Les échevins Larivière et Séguin, accompagnés des échevins Giroux et Lavallée, portèrent la parole tour à tour et leurs déclarations furent accueillies avec enthousiasme par tous les contribuables, qui souffrent depuis longtemps du manque d'eau et d'égoûts. Plusieurs citoyens félicitèrent à leur tour les échevins présents

LUBY

Il y a présentement un si grand nombre de remèdes de pacotille offerts au public, que c'est avec difficulté que l'article de bonne foi attire l'attention. Le RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX, cependant, s'est affirmé d'une manière si formelle comme étant le véritable article pour les cheveux qu'il n'a pas besoin d'éloges. Vendu par tous les pharmaciens, 50 cents la bouteille.

Faites usage du Luby et conservez vos cheveux. 1-jno

PARTI PAUVRE IL REVIENT RICHE

UN FILS DE CULTIVATEUR DU NOUVEAU-BRUNSWICK TROUVE LA FORTUNE DANS L'EXPLOITATION D'UN CLAIM AU KLONDYKE.

SAINT-JEAN, N. B., 15. — Partir sans un sou dans sa poche et revenir riche d'un demi-million, neuf ans après, voilà la bonne fortune d'un de nos compatriotes, un des fils de M. R. B. Daigle, cultivateur de Chipman, comté de Queen.

En 1898, ce jeune homme partit de chez lui avec un nommé Jack McLean, pour aller tenter fortune au Yukon. N'ayant pas le sou, les deux compagnons se rendirent de peine et de misère à Dawson City. Là ils trouvèrent de l'ouvrage. Daigle exploita pour son compte un claim qu'il vient de vendre pour la somme de 8500,000. Se trouvant assez riche, il est revenu à la maison paternelle

FEU LE DOCTEUR G. ERNEST ROY

ANCIEN FLIBUSTIER, COMMIS-MARCHAND, PUIS MEDECIN, IL EUT UNE CARRIERE TRES REMPLIE.

Hier après-midi, vers une heure, est décédé chez lui, rue Sainte-Catherine Est, à Hochelaga, et entouré de tous les siens, le docteur Guillaume Ernest Roy, ancien chirurgien-major du 65ème régiment.

Le docteur Roy est décédé à l'âge de soixante-quatorze ans, après en avoir consacré quarante-sept à l'exercice de la profession médicale. Le défunt a succombé au diabète. Dans la personne du docteur Roy, un cœur de patriote à cessé de battre.

Feu le docteur G.-E. ROY, ex-chirurgien-major du 65ème Régiment.

La biographie de cet homme serait intéressante à écrire, à plus d'un titre.

Le docteur Roy naquit à Boucherville le 27 mars 1834. Quand il fut d'âge à commencer ses études, il fut envoyé au séminaire de Montréal.

En 1850, hanté du goût des voyages, il partit pour visiter tour à tour la Floride, le Texas, le Mexique, et la Havane. A Cuba, il se fit flibustier et combattit pour l'indépendance de ce pays, sous le général Narcisco Sopiz. Après la défaite, lui et ses compagnons d'armes se réfugièrent à la Nouvelle-Orléans, échappant ainsi à la condamnation d'être pendu ou fusillé.

En 1851, il revenait au Canada, et entra dans le commerce, en qualité de commis, chez ses cousins, MM. Roy et Dufort. Par

SON TRAVAIL

et son économie, il réussit à réaliser un petit capital qu'il consacra à l'étude de la médecine. Il suivit les cours de l'école Victoria. Devenu médecin en 1860, il obtint le doctorat en médecine de l'Université de Cobourg, il commença l'exercice de sa profession à Knox Tukley, puis vint s'établir plus tard à Boucherville, où il demeura dix-neuf années durant. En 1879, il vint se fixer à Hochelaga, où il vécut jusqu'à sa mort. Lors de son séjour à Boucherville, le docteur Roy fut longtemps maire de cet endroit. Il fut pendant nombre d'années chirurgien-major du 65ème régiment, poste qu'il abandonna vers 1900. Il était aussi médecin anatomiste pour les universités McGill et Laval.

Le docteur Roy laisse une veuve, Mme Roy, née Marie-Louise Valois, et une fille, Melle Yvonne Roy, des petits-enfants, Guillaume, Maurice, Jeanne et Yvonne Roy, enfants de feu Canrobert Roy. Il était le beau-frère de l'honorable juge L. O. Loranger, et de M. Guillaume Lefebvre.

EN POLITIQUE

le docteur Roy était un libéral ardent. Il fut aussi un véritable patriote. Il meurt en laissant à ses concitoyens l'exemple d'une vie bien remplie, et après avoir conquis l'estime et l'admiration de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître.

Son titre d'ancien chirurgien-major du 65ème régiment donnera l'occasion à ce corps canadien-français de faire au docteur Roy, d'imposantes funérailles militaires.

Tous les membres du régiment sont convoqués pour ce soir, à leur salle, pour arrêter le programme de cette démonstration.

A son domicile, 1631 rue Sainte-Catherine Est, le docteur Roy repose sur son lit funèbre revêtu de son uniforme de chirurgien-major.

A une assemblée régulière du Club Chénier, tenue sous la présidence de M. A. A. Gibault, des résolutions de condoléances ont été votées à la famille du regretté docteur Roy. La motion, proposée par M. Raiche, a été secondée à l'unanimité.

350 OUVRIERS EN DANGER DE MORT

UN ACCIDENT QUI AURAIT PU AVOIR DE FUNESTES SUITES SE PRODUIT SAMEDI RUE DE LORIMIER.

Samedi après-midi un accident, qui a mis en danger la vie de trois cent cinquante ouvriers, s'est produit aux usines de la Dominion Flint Glass Co limitée, avenue Dorimier, par suite de l'explosion d'un fourneau plein de verre fondu. S'échappant de la fournaise comme la lave d'un volcan le verre liquide s'introduisit dans la chambre, située au-dessous, où se trouve un immense réservoir à gaz, servant à alimenter le fourneau. Il y avait plus de cent ouvriers dans cette usine et les autres travaillaient aux étages supérieurs. Tous savaient que si le verre fondu touchait le gaz du réservoir c'en était fait de l'usine et de tout ce qu'elle contenait. Ce fut en conséquence un sauve-qui-peut effrané. On apnela les pompiers du poste No. 19, mais le capitaine Charron hésita d'abord à lancer de l'eau sur ce volcan, craignant d'empirer les choses. Mais les pompiers réussirent après un travail opiniâtre et présentant maints dangers, à prévenir une plus grande conflagration.

LE FRANCAIS A TORONTO

L'étude de la langue française dans la ville reine a fait d'immenses progrès depuis quelques années comme on pourra en juger par la note suivante qui nous est parvenue de cette ville.

(Dépêche spéciale à la " Patrie ")

TORONTO, 15. — Nombre de gens à Toronto étudient maintenant le français, y ayant pris goût à la suite des leçons données par le professeur Tournier, durant le cours de l'hiver dernier et en d'autres occasions précédentes.

Il s'est fondé des clubs au nombre de deux et même plus uniquement pour étudier le français. Un enthousiasme sans précédent règne parmi les membres et un de ces clubs compte pas moins de deux ans d'existence. La semaine dernière il s'en est fondé un nouveau, qui a pour secrétaire M. A. Shaw, 33 rue Tempérance. Le nombre initial des membres qui se sont inscrits est de cinquante.

La Petite Mary Dwyer

Rendue bien portante et forte par la Father John's Medicine

"Ma petite sœur était âgée de trois ans et incapable de manger et de marcher et était maussade et maladive", dit Thos. Dwyer, de 23 Strong Place, Cohoes, N.Y. Le docteur semblait impuissant à la soulager. A la fin, un ami me recommanda la Father John's Medecine et après en avoir pris, Mary commença à se remettre. Ceci se passait il y a deux ans. Maintenant elle mange avec goût et paraît plus forte que l'ordinaire des enfants et est d'un bon caractère. Le changement est dû entièrement à la Father John's Medicine. Ce merveilleux remède a tellement été effectif pour le bébé qu'il a engagé Mme Dwyer à en prendre et elle pense qu'il n'y a rien d'aussi bon que la Father John's Medicine."

MORT D'UN HOTELIER BIEN CONNU

M. Henri Boismenu, ex-hôtelier, est mort, hier matin, à l'Hôtel-Dieu, des suites d'une longue maladie. Le défunt était âgé de 51 ans. Il naquit à Terrebonne, mais jeune encore, il vint se fixer à Montréal, où il ouvrit une épicerie à l'angle de l'avenue Coloniale et de la rue Rachel. Plus tard il prit hôtel sur la rue St-Dominique près Rachel. Ses affaires prospérèrent rapidement et quand il y a quelques mois,

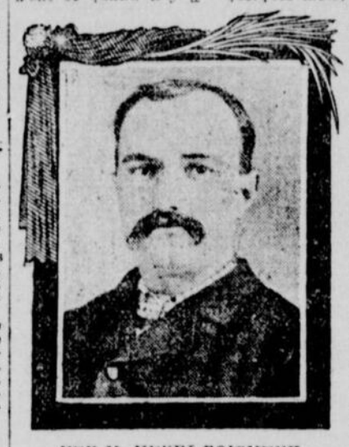

FEU M. HENRI BOISMENU

par suite de la maladie qui le minait, il vendit son établissement à M. Adolphe Lapierre, il se trouvait à la tête d'une fortune considérable.

M. Boismenu était célibataire. Sa mère et deux frères lui survivent.

Le corps est exposé à l'Hôtel - Dieu. Le service aura lieu demain matin à 8.30 heures à l'église St-Jean-Baptiste

MORT DE M. NAP. TETRAULT

Le fondateur de l'importante maison Tétrault Shoe Company.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Napoléon Tétrault, sr, arrivée subitement dimanche, à 6 heures et

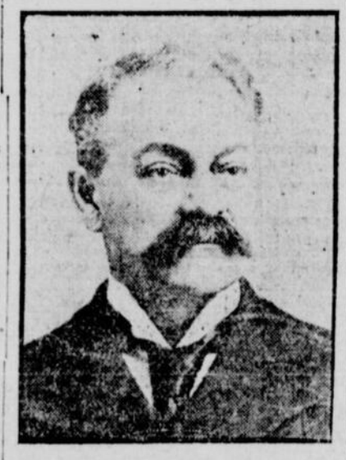

FEU M. NAPOLEON TETRAULT

10 minutes du matin, à Ottawa, où il était de passage.

Le défunt était bien connu dans les cercles d'affaires de cette ville et sa mort causera beaucoup de regrets.

M. Napoléon Tétrault était né à Saint-Jacques le Mineur, le 3 mars 1842, et il était par conséquent âgé de 65 ans 1 mois et 11 jours.

Pendant trente ans il s'occupa de commerce, à Chatham, Ont., où il eut à remplir des charges importantes ; il y fut plusieurs années échevin. En 1888 il vint s'établir à Montréal et fit le commerce en gros de chaussures. Il fonda l'importante maison de commerce connue sous le nom de Tétrault Shoe Co., et il y a trois ans il se retira des affaires.

M. Tétrault avait épousé Mlle Oliva Poirier, décédée, dont il eut dix enfants qui lui survivent : MM. Napoléon Tétrault, propriétaire de la Tétrault Shoe Co. ; Olivier, Eugène, Alfred, Amédée, Mmes Alph. Martin, Arthur E. Gohier, R. V. Gauthier et Mlles Clara et Oliva Tétrault.

Les restes mortels de M. Tétrault ont été transportés à Montréal et déposés chez M. Olivier Tétrault, No 101 rue Saint-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église St-Jacques.

L'heure des funérailles sera annoncée plus tard.

Nous prions M. Napoléon Tétrault, jr, et la famille en deuil, d'agréer l'expression de nos sincères sympathies.

LETTRE PASTORALE

De Mgr Bégin sur l'action sociale catholique.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

QUEBEC, 15— On a lu hier dans toutes les églises paroissiales de l'archidiocèse de Québec, une lettre pastorale de Mgr L.-N. Bégin.

Cette lettre se termine comme suit : Il est réglé et ordonné que :

1. L'action sociale catholique est établie dans le diocèse de Québec. Elle a pour objet d'unir d'abord dans un effort commun les esprits et les volontés pour les faire travailler ensemble à la réalisation du progrès social catholique. Elle doit aussi grouper toutes les œuvres sociales catholiques déjà existantes et se préoccuper d'en créer de nouvelles, selon que le pourront permettre l'occasion, les circonstances et ses ressources. Elle suscitera et encouragera toutes les œuvres de propagande, d'études, de conférences, de congrès et d'associations qui lui paraîtront utiles et aptes à développer et affermir dans nos populations canadiennes le sens de la vie catholique.

2. Pour seconder l'Action Sociale Catholique et lui donner un moyen efficace de se propager et d'exercer partout son influence, l'œuvre de la presse catholique est aussi créée dans ce diocèse. Elle devra surtout favoriser par les publications de tous genres d'écrits, dans les revues, journaux, opuscules, la diffusion d'une bonne et saine littérature populaire.

3. Un comité permanent de l'Action Sociale Catholique composé de prêtres et de laïques, nommés par l'Ordinaire, et placé sous son autorité, sera chargé de surveiller le fonctionnement de l'œuvre.

M. l'abbé Paul-Eugène Roy, curé de N.-D. de Jacques-Cartier, dont le zèle et l'éloquence ont déjà produit parmi nous tant de fruits précieux, est que nous nommons directeur, dans le diocèse, de l'Action Sociale Catholique et cèse, de l'Action Sociale Catholique et par nous chargé de faire connaître ces œuvres et d'aviser, de concert avec les membres du comité, aux moyens d'en assurer le plein succès.

5. Chaque année, le jour de la solennité de Saint-Michel Archange, que nous choisissons comme patron de l'Action Sociale Catholique, à l'office du matin et à toutes les messes, sera faite dans toutes les églises du diocèse la quête du " Denier de la Presse " catholique. Cette quête sera annoncée et recommandée le dimanche précédent et le produit sera envoyé à M. l'abbé Paul-Eugène Roy.

LES SUITES D'UN ACCIDENT

Mme White, 941-2, rue Delorimier, est morte samedi soir, à sa résidence. Elle a succombé aux suites d'un accident de tramway dont elle avait été victime au mois de novembre dernier.

L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

La section de Sainte-Cunégonde procède, hier, à l'élection de ses officiers

La section de Sainte-Cunégonde de l'Association Saint-Jean Baptiste a fait hier après-midi, l'élection de ses officiers pour l'année courante.

L'assemblée était présidée par M. W. David, président. M. G. Bélanger agissait comme secrétaire.

L'exercice financier de l'année 1906 a été présenté et adopté à l'unanimité.

On procéda ensuite à l'élection des officiers, qui a donné le résultat suivant:

Président, M. A. G. Bélisle; 1er vice-président, M. J. A. Latreille, 2me.

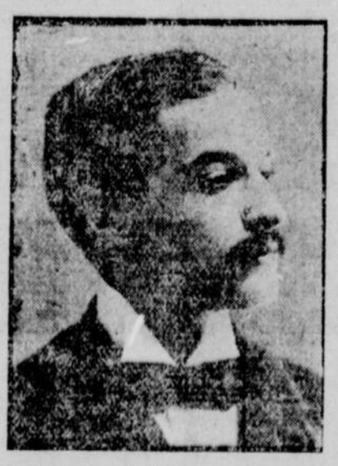

M. J. E. LANTHIER, secrétaire de l'association St-Jean-Baptiste, section Ste-Cunégonde.

vice-président; M. J. E. Lanthier, secrétaire, M. W. David, trésorier, M. Jos. Labelle; 1er commissaire ordonnateur, M. L. de Belleteuille; 2me. commissaire-ordonnateur, M. Rodrigue Binette; chapelain, M. l'abbé E. A. Ecrément, curé; directeurs; MM. J. Ouellette, J. E. Bélanger, L. Leclerc, A. Lalumière, Alfred Meloche, et H. Sainte-Marie.

Le nouveau président, M. A. G. Bélisle, a remercié éloquemment les membres de l'avoir élu à ce poste de confiance et il a promis de ne rien négliger pour assurer le succès de la section Sainte-Cunégonde.

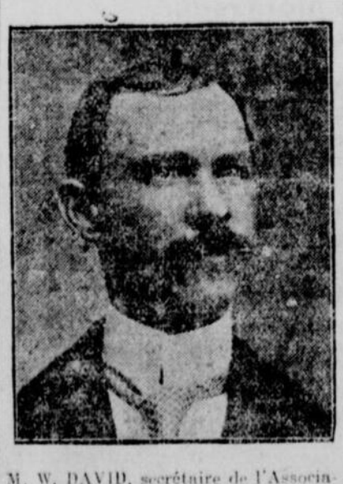

M. W. DAVID, secrétaire de l'Association Saint-Jean Baptiste section Sainte-Cunégonde.

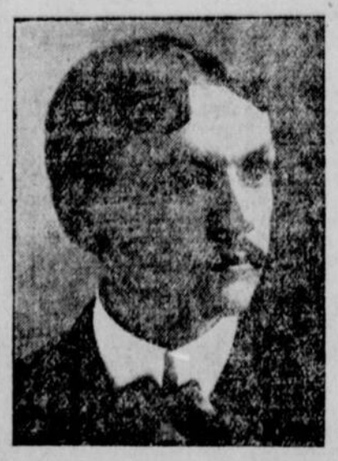

M. A. G. BELISLE, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, section Sainte-Cunégonde.

M. J. A. LATREILLE, 1er vice-président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, section Sainte-Cunégonde.

M. JOS. LABELLE, trésorier de l'association Saint-Jean Baptiste, section Sainte-Cunégonde.

W. H. Scroggie
(LIMITÉE)
Rues Ste-Catherine, Université et Victoria

LE PLUS
NOUVEAU CORSET

Il y en a en quantité ici—absolument nouveaux—consignation de cette semaine. Pour tailles moyennes. Bien que nous les marquions $1.15, ils se vendraient rapidement à $1.50 et $1.95.

Jarretières à même, couleurs grise et blanche, grandeurs 18 à 30, mais pas dans tous les styles. Prix **$1.15.** Valeur régulière de $1.50 et $1.95.

AUX ELEGANTS

Notre stock de chemises négligées de fantaisie, pour hommes, est complet dans tous les moindres détails. Nous avons choisi les plus beaux patrons et styles chez les meilleurs manufacturiers, et nous avons acheté directement, vous épargnant aussi les profits d'intermédiaires.

Voici une brève description de quelques lignes:

Chemises de négligé fantaisie, pour hommes, poignets séparés ou à même, confectionnées en percales et madras importés, 14 à 18. . . . . **$1.00**

Chemises de négligé fantaisie, pour hommes style habit poignets à même, dans de beaux patrons de noir et blanc, bleu et blanc ou à petites rayures, à pois polka et dans plusieurs autres jolis patrons. **$1.25**

Chemises de négligé fantaisie, pour hommes, style habit ou régulier, poignets à même, faites des plus nouveaux tissus sur le marché et dans tous les points pour **$1.50**

Offre Avantageuse pour Eclairage

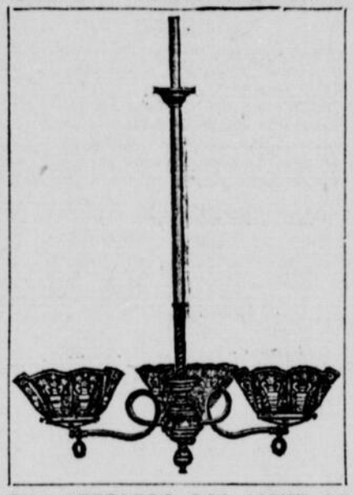

Au GAZ ou ELECTRICITE

Pour $5.95

Nous vendons les fixtures en cuivre poli, pour éclairer au gaz une maison de 7 pièces, comprenant :

2 Cazeliers pour Salon et Salle,
1 Pendant pour Passage,
4 Brackets pour chambre.

$9.95 pour FIXTURES ELECTRIQUES. Globes à Gaz et Electricité depuis 15c. Lampes Peerless, 35c à $1.00. Location $1.00 par année

Aussi assortiment complet de fixtures modernes pour gaz et électricité à prix excessivement bas. Installation des fils électriques par des experts, à prix réduits.

THE PEERLESS GAS LIGHT CO., OF MONTREAL, Limited.
319 Boulevard St-Laurent, Montréal.

Les Maladies sont Coûteuses

Pourquoi, pauvres malades, endurer les souffrances qu'engendrent rhumes, toux, affections des poumons ? Non seulement c'est pour vous un véritable martyre, mais plus votre maladie durera, plus il vous en coûtera! Faites donc tout de suite usage des

CAPSULES CRESOBENE

ce bienfaisant remède, honnêtement préparé et qui, en peu de temps, vous délivrera de vos tourments.

Les Capsules Crésobène guérissent les affections les plus enracinées de la poitrine ; les vapeurs qu'elles dégagent pénètrent dans les replis les plus intimes des bronches et des poumons. En quelques jours elles mettent fin aux inflammations de ces organes délicats et surtout à ces petites toux opiniâtres que tant de gens gardent très longtemps.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix, 50c le flacon. Dépositaire général : Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

INCENDIE A STE-MADELEINE

Une scierie détruite — Pertes considérables.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

STE-MADELEINE, 15 — Vers 1 heure, hier matin, la population de notre village fut réveillée par les sons de la cloche qui sonnait l'alarme. Le feu s'était déclaré dans la scierie de M. Alphonse Poirier. Les gens accourus en foule, même de plusieurs milles, parvinrent, grâce à leur zèle, à maîtriser les flammes qui menaçaient de détruire toute une rue complète.

La scierie fut détruite de fond en comble. Les pertes sont évaluées à plusieurs milliers de piastres. M. Poirier va reconstruire immédiatement son moulin. Il espère être prêt dans 15 jours ou trois semaines.

—Depuis quelque temps, la race bovine, ici, est atteinte d'une maladie qui a fait subir de lourdes pertes à plusieurs de nos cultivateurs, entre autres à MM. Antoine Tétrault, Rose Alphé Bachand et Eusèbe Messier, qui ont perdu à eux seuls quarante têtes. Notre habile médecin-vétérinaire, M. Gatien, de St-Hyacinthe, craignant que cette maladie fut le charbon, envoya du sang d'un animal à la ferme expérimentale d'Ottawa. On s'attend que le gouvernement va envoyer un spécialiste. Tous les cultivateurs, propriétaires de troupeaux, ont bien hâte de savoir si par un sérum quelconque, on ne pourrait pas prévenir cette maladie.

—La récolte de sucre se fait abondante et tous les gens s'en donnent à cœur-joie.

Pour Chasser les Rhumes du Printemps

Prenez le Sirop Mathieu ou Goudron et à l'huile de Foie de Morue. C'est un tonique sans égal qui vous prémunira contre les rhumes. Guérissez donc les rhumes en prenant le

Le Sirop Mathieu
(Au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue)

En vente dans toutes les pharmacies et magasins généraux, 35 cents la grosse bouteille.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU, Prop.
Sherbrooke, P. Q
L. CHAPUT FILS & CIE, MONTREAL
Dépositaires en Gros

15.22.29

L'inspection médicale des écoles de Montréal

Il reste encore des écoles qui manquent de ventilation et de lumière

Les moyens extérieurs de sauvetage en cas d'incendie

A la séance de la Commission d'Hygiène, qui a eu lieu aujourd'hui, le Dr J. E. Laberge a soumis le second rapport de l'inspection médicale des écoles de Montréal, rapport préparé par M. L. A. Lafond, préposé à l'enrégistrement des maladies contagieuses à l'hôtel de ville. Ce rapport, qui est très détaillé, contient des renseignements de la plus haute importance et s'il n'est pas appelé à créer la même sensation que le premier rapport a produit au mois d'octobre, n'en démontrera pas moins

L'EXCELLENCE DU TRAVAIL

accompli par les médecins inspecteurs et la nécessité qu'il y a de continuer cette inspection. Il n'est pas indifférent pour les autorités civiques et le public en général de savoir qu'il y a encore des écoles situées dans des soubassements, où la lumière ne pénètre que difficilement, voire même dans des greniers ; que dans un nombre considérable d'écoles la ventilation est insuffisante, sinon nulle ; qu'il y a nombre d'écoles, où les classes sont encombrées et qu'il reste encore 70 écoles ne possédant aucuns moyens extérieurs de sauvetage en cas d'incendie.

Nous donnons ci-dessous un résumé aussi complet que possible du rapport de M. Lafond, en omettant les noms des écoles intéressées :

INSPECTION DU MOIS DE MARS 1907

Avec un état comparatif de l'inspection du mois d'octobre 1906.

LISTE DES MALADIES DANS LES ECOLES

LISTE DES MALADIES DANS LES ECOLES	Inspection de mars '07.	Inspection d'octobre, 1906.	Augmentation du mois d'octobre 1906.	Diminution sur l'inspection mois d'octobre, 1906.
Mauvaise nutrition	954	931	18	
Inflammation des glandes	1405	1699		293
Chorée	30	22	8	
Maladie du cœur	104	62	42	
Maladie des poumons	89	108		19
Maladie de la peau	254	379		125
Déform., colonne vertébrale	127	160		33
Déform., cage thoracique	88	110		22
Déform. des membres	154	155		1
Défauts de la vision	1022	1023		1
Déf. de l'appareil auditif	256	417		161
Conjonctivites	222	311		89
Fracoma		9		9
Bêne de la resp. nasale	832	887		55
Dents cariées	9478	9393	85	
Hypert. des amygdales	2453	2107	346	
Adenoïdes	746	922		176
Diphtérie	5	4	1	
Fièvre scarlatine	4	2	2	
Rougeole	26	7	19	
Variole				
Coqueluche	19	7	12	
Oreillons	5	8		3
Varicelle	5	1	4	
Erysipèle		12		12
Toux	1472	1091	381	
Gale	46	97		
Impetigo	27	49		22
Dartres	97	52	15	
Pemphigus	1	11		10
Paralysie	1		1	
Maux de tête d. a. surmenage.	205	385		180
Enfants renvoyés de l'école pour cause d'infection à la maison	82	75	7	
Enfants renvoyés pour cause de malpropreté	45	126		81
	20265	20862		

Pourcentage pour la visite du mois d'octobre ..... 46.86 p. c.
Pourcentage pour la visite du mois de mars ..... 47.99 p. c.

1.—APPARENCE GENERALE DE L'ECOLE

Nombre d'écoles situées dans les soubassements 3
Nombre d'écoles situées dans un grenier 1
Nombre d'écoles de mauvaise apparence 3
Nombre d'écoles d'apparence pauvre et misérable 3
Nombre d'écoles d'apparence pauvre et malpropre 1
Nombre d'écoles avec murs dégradés et en ruine 1
Nombre d'écoles de bonne apparence 112

2.—VENTILATION

Nombre d'écoles ventilées par fenêtre 53
Nombres d'écoles avec ventilation insuffisante 4
Nombres d'écoles avec ventilation nulle 3
Nombre d'écoles bien ventilées ... 64

3.—TABLES ET CHAISES ADOPTEES OU NON A LA TAILLE DES ENFANTS

Nombre d'écoles où les tables et chaises ne sont pas adaptées à la taille de tous les élèves 12
Nombre d'écoles où les tables et chaises ne sont pas adaptées chez les petits 4
Nombre d'écoles où les tables et chaises ne sont pas adaptées chez les grands 1
Nombre d'écoles où les tables et chaises ne sont pas adaptées à la taille des élèves pour une classe 2
Pour six classes 1
Pour la moitié des élèves 1
Où les tables et les chaises sont adaptées à la taille de tous les élèves 103

4.—VESTIAIRE

Nombre d'écoles ne possédant aucun vestiaire 26
Nombre d'écoles possédant des vestiaires peu convenables 1
Nombre d'écoles ne possédant pas des vestiaires pour tous les élèves 1
Nombre d'écoles possédant de bons vestiaires 96

5.—BALAYAGE

Nombre d'écoles où le balayage est fait à sec 8
Nombre d'écoles où les balayage est fait tous les deux jours 1
Nombre d'écoles où le balayage est fait tous les trois jours 5
Nombre d'écoles où le balayage est fait une fois par semaine ... 1
Nombre d'écoles où le balayage laisse à désirer 1
Eombre d'écoles où le balayage est bien fait 108

6.—PLANCHERS

Nombre d'écoles où les planchers sont en mauvais ordre 5
Nombre d'écoles où les planchers sont lavés deux fois l'année 3
Nombre d'écoles où les planchers sont lavés une fois l'année 1
Nombre d'écoles où les planchers sont lavés tous les deux ans ... 1
Ecoles où les planchers sont bons et lavés régulièrement 114

7.—LUMIERE

Nombre d'écoles où tous les élèves reçoivent la lumière d'une mauvaise direction 6
Nombre d'écoles où tous les élèves d'une classe reçoivent la lumière d'une mauvaise direction. 1
Nombre d'écoles où tous les élèves de deux classe 5
Nombre d'écoles où tous les élèves de trois classes 6
Nombre d'écoles où tous les élèves de six classes 1
Nombre d'écoles où tous les élèves de sept classes 2
Nombre d'écoles où tous les élèves reçoivent une lumière insuffisante 2
Nombre d'écoles où les élèves reçoivent une bonne lumière 101

8.—HEURES DE CLASSES ET D'ETUDES

Moyenne ..... 5.30 heures

9.—INTERVALLES, RECREATION

Moyenne ..... 20 minutes

10.—NOMBRE DE CLASSES 363

11.—CUBAGE DE CHAQUE CLASSE

Moyenne 1980 ... Total 7174933

12.—NOMBRE D'ENFANTS PAR CLASSE

Nombre d'écoles où une classe est encombrée 5
Nombre d'écoles où deux classes sont encombrées 7
Nombre d'écoles où trois classes sont encombrées 3
Nombre d'écoles où quatre classes sont encombrées 2
Nombre d'écoles où cinq classes sont encombrées 3
Nombre d'écoles où six classes sont encombrées 3
Nombre d'écoles où huit classes sont encombrées 1
Nombre d'écoles où neuf classes sont encombrées 1
Nombre d'écoles où dix-sept classes sont encombrées 1
Nombre d'écoles où toutes les classes sont encombrées 8
Nombre d'écoles où toutes les classes ne sont pas encombrées. 90

13.—CUBAGE D'AIR PAR ENFANT

Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans une classe 7
Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans deux classes 11
Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans trois classes 2
Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans quatre classes 3
Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans cinq classes 0
Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans six classes 3
Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans sept classes 1
Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans huit classes 1
Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans dix-sept classes 1
Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans treize classes 1
Nombre d'écoles où le cubage d'air est insuffisant dans toutes les classes 31
Ecoles où le cubage d'air est suffisant pour tous 59

14.—AGE MOYEN DES ENFANTS PAR CLASSE

3 à 19,

15.—ASSISTANCE.

42220.

16.—CABINETS

Nombre d'écoles ayant des cabinets mal ventilés 4
Nombre d'écoles où les cabinets sont mal tenus ou défectueux ... 6
Nombre d'écoles où les cabinets sont situés dans les classes 1
Nombre d'écoles où les cabinets sont en nombre insuffisant 7
Nombre d'écoles où les cabinets ayant de vieux système de cabinets 7
Nombre d'écoles possédant de bons cabinets 104

17.—EVIERS.

Nombre d'écoles possédant des éviers en mauvais ordre 2
Nombre d'écoles possédant des éviers en bon état 122

18.—DRAINS

Nombre d'écoles où les drains sont défectueux 3
Nombre d'écoles où les drains sont en bon ordre 121

19.—ACCOMMODATION POUR PRENDRE DES SOINS DE PROPRETE A L'ECOLE.

Nombre d'écoles ne possédant pas les accommodations nécessaires pour la propreté des élèves 5
Nombre d'écoles ne possédant pas une accommodation suffisante pour la propreté des élèves 31
Nombre d'écoles possédant les accommodations nécessaires pour la propreté des élèves 118

20.—NUISANCES AUX ENVIRONS DE L'ECOLE

Nombre d'écoles souffrant de la fumée de manufactures, tanneries, abattoirs, laminoirs, etc ... 11
Nombre d'écoles qui n'ont rien à souffrir de ce côté 113

21.—BRUITS

Nombre d'écoles où les élèves ont à souffrir du bruit causé par laminoirs et chemin de fer 2
Nombre d'écoles n'ayant rien à souffrir de ce côté 122

22.—MAUVAISES ODEURS.

Nombre d'écoles incommodées par les mauvaises odeurs provenant de dépotoirs, tanneries, abattoirs et écuries 6
Nombre d'écoles incommodées par les mauvaises odeurs de leurs cabinets 4
Nombre d'écoles incommodées par les mauvaises odeurs d'acide carbonique répandu dans les classes 1
Nombre d'écoles n'ayant rien à souffrir de ce côté 113

23.—PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Nombre d'écoles ne possédant aucun moyens extérieurs de sauvetage en cas d'incendie 70
Nombre d'écoles possédant des moyens extérieurs de sauvetage où n'en ayant pas besoin 54

24.—PROFESSEURS.

Tous en bonne santé.

25.—EST-IL VACCINE

Nombre d'écoles ayant un professeur non-vacciné 2
Nombre d'écoles où le principal a refusé de dire s'il était vacciné ou non 1
Nombre d'écoles où tous les professeurs sont vaccinés 121

PROFITEZ DES CONDITIONS FAVORABLES POUR FAIRE DE BONS PLACEMENTS EN ACHETANT DES ACTIONS ET DES DEBENTURES MUNICIPALES ET AUTRES. CES PLACEMENTS VOUS RAPPORTERONT PLUS QUE LES DEPOTS D'EPARGNE. "LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE" 30 RUE ST-JACQUES, VOUS DIRIGERA DANS VOTRE CHOIX, ET SE CHARGERA D'ACHETER ET DE GARDER VOS CERTIFICATS D'ACTIONS ET VOS DEBENTURES AFIN QU'ILS SOIENT EN SURETE. 1.m.v. j.n.o.

ESCROQUERIE DE LORD

UN JEUNE LORD ANGLAIS ENVOYE EN PRISON, POUR AVOIR USE D'UN VIEUX TRUC DE VOLEUR.

LONDRES, 15.—Lord William Nevill, quatrième fils du marquis d'Abergavenny, a été condamné samedi, à un an de prison, pour avoir filouté de l'argent à un prêteur sur gages.

Le noble voleur n'en est pas à son premier procès. Le 13 février 1898, il avait été condamné à cinq ans de servitude pénale, pour avoir trompé le capitaine Spender au moyen d'un billet à ordre.

Le crime, pour lequel Lord Nevill vient d'être renvoyé en prison pour un an, est une filouterie qui n'a même pas le piquant de l'inédit. Le condamné obtint d'un prêteur sur gages une forte somme en échange d'un coffret rempli de bijoux; par un truc de filou, le Lord substitua, au dernier moment, à la précieuse cassette, un coffret identique, mais ne contenant que des morceaux de charbon. Le prêteur entra dans une colère noire et fit arrêter le gentilhomme. Un grand nombre de personnes de la haute fashion se trouvaient à l'audience. Lord Nevill était mis à la dernière mode.

Le juge a accompagné la sentence d'un cinglante réprimande, envers ce dévoyé.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Samedi soir, vers neuf heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'édifice "Temple", rue Saint-Jacques. Une allumette enflammée, imprudemment jetée par un fumeur, a mis le feu dans un baril de papier, laissé dans un coin du corridor au 4me étage. Une fumée épaisse se répandit dans l'édifice et en chassa ceux des patrons et des commis, qui étaient encore dans les bureaux à cette heure-là. Les pompiers du poste de la rue Craig arrivèrent en toute hâte et eurent bientôt raison de ce commencement d'incendie au moyen d'extincteurs chimiques. Les dommages sont peu considérables.

CASTORIA,
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

CONTRE LA CONSOMPTION

UNE ASSEMBLEE IMPORTANTE A OTTAWA

OTTAWA, 15.—L'assemblée annuelle de la société d'Ottawa pour la prévention de la consomption vient d'avoir lieu à l'école Normale sous la présidence de M. Jas. Manuel.

Son Excellence Lord Grey était aussi présent.

Le rapport a été très satisfaisant et remarque que durant l'année la société au moyen de cure d'air, a réussi à ramener sept jeunes femmes et filles à la santé. La société regrette que les médecins ne fassent pas connaître le nombre de consomptifs qu'ils ont sous leurs soins, ce qui lui permettrait de voir à ces malades.

La société demande également la construction d'un hôpital permanent à Ottawa pour les consomptifs et est disposée à entreprendre une campagne à cet effet, à condition que la municipalité fournisse le terrain. Des négociations sont en marche en ce sens.

La population d'Ottawa est assez généreuse pour souscrire à la construction de l'édifice et une résolution à cet effet a été adoptée à la demande de M. Geo. Perley, député d'Argenteuil.

La journée pour la société s'est terminée par une conférence donnée par le docteur Stone, de Boston.

Un vote de remerciements a été adopté pour le conférencier sur proposition du révérend Dr Herridge et de Sir James Grant.

L'élection des officiers pour 1907-08 a donné le résultat suivant :

Président honoraire—Son Excellence Lord Grey.

Vice-présidents—Le maire Scott, l'honorable sénateur Edwards, l'honorable E. H. Bronson, Sir James Grant et Dr Small.

Secrétaires—MM. G. H. Ross et Ernest Linton.

Trésorier—M. Geo. Kydd.

Comité d'administration—Le Rev. Hamilton, évêque anglican, M. le curé Whelan, Rev. Dr Moore, Sir Louis Davies, colonel Irwin, principal White, de l'école Normale, docteurs MacCarthy et Bradley. Six nouveaux membres seront ajoutés à la prochaine assemblée à l'exécutif. Ce seront les représentants du conseil des Arts et Métiers, du club May Court, du conseil des Dames, du club Elks, Dr Mary Bryson et M. Geo. Burn, gérant général de la banque d'Ottawa.

NE MANQUEZ pas de visiter l'EXPOSITION D'EPICERIES, à l'Aréna, du 17 au 27 avril, la plus considérable du continent. Musique après-midi et soir. Fanfare Van Der Meerschen. OUVERTURE OFFICIELLE, mercredi, le 17 avril, à 8 heures p. m.
38-10,12,15,17.

DERAILLEMENT SUR LE C.P.R.

A SAND POINT — TROIS HOMMES BLESSES — L'ACCIDENT EST DU A LA RUPTURE D'UN RAIL.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

OTTAWA, 15 — Depuis quelques jours, le Pacifique joue de malheur. Après l'accident de Chapleau, est arrivé celui de Sand Point, samedi matin, dans lequel un grand nombre d'immigrants ont failli perdre la vie.

Si l'accident était survenu quelques minutes plut tôt, le train aurait longé un cap et serait inévitablement tombé dans la rivière Ottawa d'une grande hauteur. Nul doute que presque tous les voyageurs auraient été tués ou noyés.

LES BLESSES

de samedi sont John McBride, ouvrier de Montréal, blessures aux jambes ; Charles Burr, ouvrier de Montréal, blessures sur le corps, et G. Bélanger, ouvrier, sérieusement blessé à la tête et à la figure. L'adresse de ce dernier n'est pas connue. Tous les blessés ont été transportés à Sand Point et on ne croit pas que leurs blessures soient mortelles.

L'accident est probablement dû à un rail brisé, comme dans le cas de Chapleau, et l'on attend une déclaration officielle d'un moment à l'autre.

Sand Point, endroit où a eu lieu l'accident, est à cinq milles d'Arnprior et à 55 milles d'Ottawa. A cet endroit, il y a une courbe en forme de S, à l'entrée de la gare et c'est là qu'a eu lieu l'accident.

Le train de Winnipeg No 97 quitta Montréal vendredi dans la nuit, chargé d'immigrants et d'ouvriers allant s'établir dans l'Ouest canadien. Le train, dû à la gare Union, à Ottawa, à 1.10 a.m., arriva en retard samedi matin et continua immédiatement vers l'Ouest. L'accident arriva vers 4.20 heures, alors que tous les voyageurs dormaient.

Le déraillement causa une

PANIQUE GENERALE

parmi les voyageurs, mais pendant quelques instants seulement.

La locomotive, le tender et le char de malle restèrent sur la voie, ainsi que le char buffet et le char palais. Ceux qui ont déraillé sont trois chars de deuxième classe, un char de colons et un char de première classe. Les cinq chars n'ont pas été beaucoup endommagés.

Les blessés Bélanger, Burn et McBride se trouvaient dans le char de colons.

Le déraillement a détruit la voie sur quelque distance et a bloqué la circulation des trains pendant plusieurs heures.

Les voyageurs ont passé le reste de la nuit dans les chars qui étaient demeurés sur la voie et à la gare.

Deux trains de secours ont été envoyés à Sand Point, dont l'un d'Ottawa.

Le char qui a déraillé était en charge du conducteur Aubry, de North Bay, et du mécanicien T. Chapman, d'Ottawa.

CHEMINS DE FER

Des additions considérables sont actuellement faites au matériel roulant du Grand Tronc. La compagnie reçoit, chaque jour, trente wagons de fret. Elle a donné une commande pour 5,000 wagons de fret de toutes sortes.

— Avis est donné qu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires du Central Ontario Ry., qui sera tenue à Trenton, Ont., le 15 mai, les directeurs demanderont l'autorisation d'émettre des débentures jusqu'à concurrence de $1,200,000. Les actionnaires seront aussi appelés à sanctionner une augmentation du capital-actions à $3,840,000.

— A la première assemblée du nouveau bureau de direction du Southern Pacific Ry., M. E. H. Harriman a été réélu président. Le comité exécutif se compose de M. E. B. Harriman, président; Henry De Forest Jarves Stillman, Robert S Lovell et David Willcox.

— M. S. J. Dunkley, président du Kalamazoo, Lake Shore et Chicago Railroad, annonce que cette compagnie a fait l'acquisition de l'embranchement South Haven et Eastern du chemin de fer Père Marquette. Tout le matériel roulant et les propriétés sont inclus dans la vente.

A la dernière assemblée de l'Eastern Canadian Passenger Association, tenue à Montréal, une résolution a été adoptée par ses membres, félicitant M. Frank E. Barbour d'avoir été promu au poste d'agent-général des passagers du chemin de fer Rutland. M. Barbour était agent-général de New-York à Montréal.

Un professeur réprimande son élève:

Mon garçon je puis vous certifier une chose, c'est que vous n'inventerez jamais la poudre !

— Quel bonheur pour l'humanité !

OUTREMONT

La plus jolie banlieue de Montréal.
Un domaine familial qui s'en va.

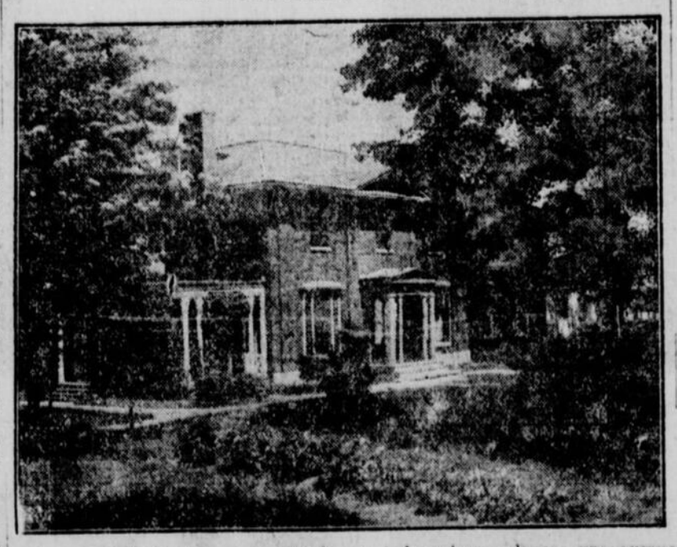

Au tournant du tramway, sur le Chemin Ste-Catherine, en face de l'avenue McCulloch, se trouve le domaine d'une des plus anciennes et des plus riches familles canadiennes-françaises, avec sa résidence entourée des plus beaux arbres de Montréal.

Les anciens se souviennent encore du luxe resplendissant qui animait ces lieux, les équipages somptueux, les vastes serres, les vergers, le grand parc avec son lac, dont les propriétaires étaient si fiers.

Le temps a fait son œuvre: la famille est dispersée, le parc et son lac sont devenus le Parc d'Outremont, et la somptueuse demeure, avec ses vastes appartements ornés de cheminées artistement sculptées, peut maintenant être achetée pour une somme dérisoire.

Il ne faudrait cependant qu'un peu de réparations, faites avec goût, pour qu'elle redevienne une des plus belles résidences d'Outremont.

Dès que l'hiver cèdera enfin sa place à la saison douce, une avenue s'ouvrira à travers ce domaine, se courbant gracieusement sous les grands arbres, pour atteindre le parc de la Ville.

Vous qui rêvez de coquets cottages entourés de pelouse verdoyante et bien rasée, avec du soleil plein les fenêtres, une confortable véranda où l'on passe de si délicieux moments après les heures de travail, soyez sans crainte, vous n'aurez autour de vous, sur cette avenue que de jolies villas entourées de pelouse bien verte et bien soignée.

De vos fenêtres, vous pourrez voir vos jolis enfants prendre des bains de soleil dans le parc, tout à côté et, sans inquiétude à leur sujet, vous pourrez à un pas de là prendre le tramway qui vous conduira dans dix minutes à vos bureaux ou aux grands magasins de la rue Ste-Catherine.

Si vous désirez en connaître davantage, donnez un coup de téléphone à Main 1952. 41-2

CROUSTILLANTS (TRES CROUSTILLANTS, TOUJOURS CROUSTILLANTS.)

Remarquez en cassant les **Sodas "JERSEY CREAM"** de McCORMICK, combien croustillants et floconnent ils sont — non pas quelque fois durs et âpres, mais toujours les mêmes.

Parce que les éléments qui les composent sont parfaitement pesés afin d'assurer les vraies proportions, la pâte est préparée dans une atmosphère chauffée à un degré exact et la cuisson est faite dans des fours automatiquement chauffés et conservés à un degré correct de chaleur.

Ce soin extrême est toujours apporté, c'est ce qui explique pourquoi les **Sodas "JERSEY CREAM"** sont si uniformément croustillants,

Les paquets suivants sont spécialement recommandés :
Boîtes de 3 lbs (conserveront leur fraicheur et leur arome primitifs de 2 à 3 mois.)
Petits paquets avec étiquette bleue, 5c et 10c. } CHEZ VOTRE EPICIER
Petits paquets en papier, 5c et 10c.

McCormick's Biscuits

Non seulement Un Endroit, non seulement Un Pays,
MAIS TROIS CONTINENTS
attestent de l'excellence, de la simplicité et de la durée des
AUTOMOBILES RUSSELL
En EUROPE, EN AUSTRALIE et en AMERIQUE

De tous côtés l'excellence reconnue de la Russell est devenue un dicton. Et c'est une Auto faite ici, en ce pays, à votre porte.

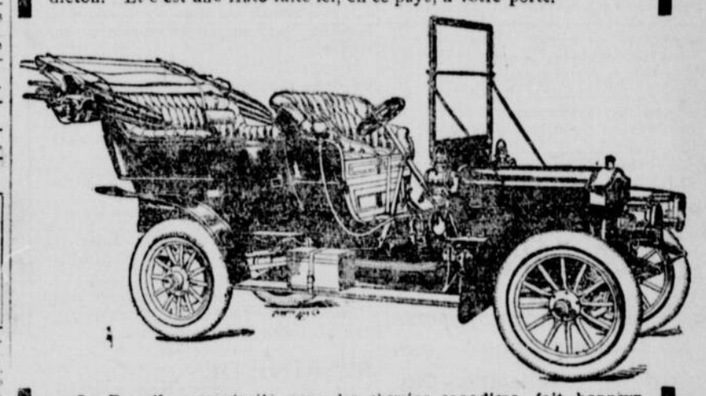

La Russell — construite pour les chemins canadiens, fait honneur aux Canadiens et renferme les dernières caractéristiques d'excellence de l'automobile.

Embrayure-disque, de métal à métal — Arbre de couche — Transmission à coulisse "Sélective" — Engin sous le bonnet — Doubles freins puissants aux roues d'arrière — Tous les engrenages et arbres de couché en acier nickelé.

Ecrivez pour avoir le catalogue et un livre de lettres.

Modèle D.—Auto de voyage légère, 18 C. V., 2 cylindres $1.600.00
Modèle E.—Auto de voyage à 4 cylindres, 25 C. V... $2.500.00
Modèle F.—Auto de voyage à 4 cylindres, 40 C. V... $3.750.00

The CANADA CYCLE & MOTOR CO., Limited.
Toronto Junction, Canada.

SUCCURSALES : Ottawa, Winnipeg, Vancouver, Melbourne, Aust

Représentants à Montréal :
THE EASTERN AUTOMOBILE CO.,
19 Rue Université.

La journée devrait commencer et finir avec une tasse de :: ::
CACAO PERFECTION DE COWAN (MARQUE FEUILLE D'ERABLE)
Il est bon pour tout le monde ; il est nutritif et hygiénique :: ::
The Cowan Co., Ltd, Toronto
8-15-22-29

EXPOSITION de Produits Alimentaires
DU 15 AU 27 AVRIL

LA MAISON LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée. Montréal, invite cordialement les visiteurs de l'Exposition de Produits Alimentaires qui se tiendra à l'ARENA à examiner son Exhibit Particulier de ses spécialités, entre autres :

Le Fameux Consommé Pasteurisé Français ***"VITA"*** aux extraits concentrés de Viandes et de Légumes de choix. On servira une tasse de "VITA" à tous les visiteurs de l'Exposition.

L'aliment liquide par excellence, le Meilleur ***" EXTRAIT DE MALT MILLER,*** de Milwaukee.

La meilleure Huile d'Olive Pure que l'on puisse se procurer sur le marché, ***" L'HUILE D'OLIVE MINERVA ",*** de H. E. Boulle, de Marseille.

La plus pétillante des Eaux Minérales, pure, richement minéralisée ***" HIAWATHA ".*** L'Eau de Table effervescente qui a détroné toutes ses rivales.

Les Produits des Plantations de Sir Thomas Lipton, ***Thés et Cafés*** dont la vente s'étend au monde entier.

Cordiale bienvenue à toutes et à tous.
LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée,
MONTREAL.

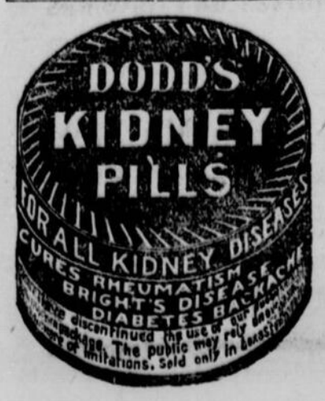

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiees

—DE—

La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.
PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cents par mot extra, chaque insertion.
CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant. 278-jno

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, solliciteurs, collecteurs, voyageurs, portiers d'hôtels, commis de bar, messagers, garçons de restaurant, journaliers, ouvriers, charretiers, charpentiers, forgerons, servantes. Venez, écrivez ou téléphonez Main 181. The Canadian Employment Information Bureau, 60 rue Notre-Dame Est. Succursales à Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver. 34-jno

Hommes Garcons demandes

BARBIER — On demande un bon barbier, Parc Verment, bons gages. S'adresser à Henri Lemieux, 1991 St-Jacques, St-Henri. 40-3

BARBIER — On demande un bon barbier de première classe, No 228 Notre-Dame Est. 40-3

BIJOUTIER — On demande un bijoutier et un apprenti bijoutier avec références. S'adresser M. Lasher, 230 Craig Ouest. 40-3

CHARRETIERS — On demande des charretiers avec voiture pour charroyer de la pierre cassée. S'adresser à Morrison Quary Co., en haut de la rue DeLorimier. 40-3

COMMIS — 2 commis hommes, 2 commis demoiselles, expérience. Bons gages, à l'année. S'adresser 202 Mont-Royal. 38-6

COMMIS DE BUREAU—Nous avons besoin de jeunes gens connaissant la clavigraphie, pouvant écrire le français et l'anglais correctement, doivent avoir une bonne écriture et être forts en chiffres. Références exigées. S'adresser par lettre à L. Chaput, Fils & Cie, épiciers en gros. 40-3

COMMIS — On demande un ou deux commis de deux ou trois ans d'expérience, pour un grand magasin de quincaillerie en gros; doivent parler et savoir lire l'anglais; bonne position pour hommes compétents. Ecrire à Boîte 1224 la PATRIE. 41-2

COMMIS PHARMACIEN — On demande pour le premier mai, un commis certifié en pharmacie. Doit posséder les deux langues et avoir de bonnes références. Temps pour étudier. S'adresser au Dr Vaillancourt, Waterloo, P.Q. 40-6

COMMIS — On demande un commis de 2 ou 3 ans d'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser Jetté & Lemieux, 342 St-Laurent. 40-3

COMMIS—On demande un commis pour les commandes et l'expédition. Doit avoir de l'expérience dans le service des charretiers et connaître le français et l'anglais. S'adresser à boîte 1225 la PATRIE. 41-3

CONFISEUR — On demande un confiseur expérimenté pour une grande manufacture de sucreries, spécialement un qui saurait faire du marsh mallow, 75 Panet. 40-3

COUTURIERS — On demande des bons couturiers, compagnons, trois couturières, les plus hauts salaires aux personnes compétentes. J. C. Duhamel & Cie., 321 Wolfe. 39-6

COUVREURS — On demande des couvreurs et des plombiers ; aussi des apprentis. S'adresser Jos. Laurier, No 379 Ontario Est. 41-3

FERBLANTIERS — On demande des ferblantiers. Place permanente S'ad. 660 Notre-Dame Ouest. 40-3

GARÇON — On demande un garçon robuste pour travailler dans une fabrique de chapeaux de paille. S'adresser à Boîte 1223 La PATRIE. 40-3

GARÇON — On demande un garçon d'expérience pour conduire la voiture et servir au comptoir. Références exigées. C. Beausoleil, coin Amherst et Ontario. 42-3

HOMMES — Hommes demandés— On demande des hommes pour travailler à la brique. Bons gages. S'adresser à Narcisse Blais, manufacturier, 45 rue Napoléon, Québec. 42-6

HOMME — On demande un homme pour délivrer les ordres dans l'épicerie et connaissant les chevaux. S'ad. chez Rodrigue Dubois, coin St-Christophe et DeMontigny. 42-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de trois ou quatre ans d'expérience dans la plomberie. S'adresser A. Fontaine, 27 Claude. 42-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour prendre soin d'un cheval au No 829 Notre-Dame-Ouest entre 1 et 3 et 7 et 9 heures p. m. 42-2

ON DEMANDE des appareilleuses et des filles de table dans les chaussures. 17 St-Gabriel. 41-3

OPERATEURS—On demande de bons opérateurs pour les fourrures. S'adresser à 338 Boulevard St-Laurent. J. Feldman. 41-3

PEINTRES — On demande des peintres vernisseurs chez J. W. Kilgour & Bros., 18 rue Craig Ouest. 41-3

Hommes Garcons demandés

PLATRIERS — On demande des bons platriers à 40c de l'heure. S'adresser à Frs. Beaudoin, 217 rue Maisonneuve. 41-6

PLOMBIERS — On demande des plombiers et des apprentis plombiers, poseurs d'appareils à l'eau chaude. S'adresser à I. G. Brunet, 996 Avenue Hôtel de Ville. 40-3

STENOGRAPHE français demandé immédiatement, écrivant moyenne 150 mots sténographie, 60 clavigraphie. Expérience légale 5 ans requise. Salaire initial $15.00 par semaine. Nap Boisvert, St-Jean, Qué. 37-9

Femmes-Filles demandees

APPRENTIES - MODISTES de robes demandées. S'adresser 280 a Saint-André. 15-16-20

CUISINIERE — On demande une cuisinière munie de bonnes références, pour aller à St-Hyacinthe. S'adresser 523 St-Denis. 42-3

COUTURIERES — Bonne couturière pour faire des salopettes à la maison, doivent avoir de l'expérience. International Shirt & Overall Co., 67 St-Jacques. 42-3

FILLE de chambre demandée, références exigées, pas d'enfant, devra coucher chez elle. S'adresser 79 Sherbrooke Ouest. 40-3

FILLES — On demande des filles pour laver, et filles pour ouvrage général. Hôtel Riendeau, 58-60 Place Jacques-Cartier. 40-6

FILLES — On demande deux jeunes filles pour apprendre à finir les pantalons. S'adresser chez T. Cunningham, 87 Notre-Dame Ouest, 2ème étage, angle de la rue St-François-Xavier. 40-3

FILLE — On demande, 71 Ave. Viger, une fille de salle parlant français et anglais. Préférée avec références. 42-3

FILLE — On demande une fille sachant faire la cuisine, salaire de $13 à $15 par mois au No 136 Cherrier. 42-1

FINISSEUSES — On demande des finisseuses d'expérience pour les habits, demander. M. Rosenberg, "The Hart Mfg. Co." 13 Notre-Dame Est. 38-6

INSTITUTRICES — L'on demande, à St-Isidore de Laprairie, trois institutrices ayant quelques années d'expérience, pouvant fournir de bons certificats, tant sous le rapport de la morale que de la manière d'enseigner, pour 3 écoles situées à 3 milles du village et de la gare. Dans 2 de ces écoles, la moyenne de l'assistance est de 50 élèves, et dans la troisième n'est que de 25. Le salaire pour les deux premières est de $150.00, plus le chauffage du logis et de la classe ; pour la troisième, le salaire est de $140.00, plus le chauffage. Avec ce salaire, les institutrices seront tenues de faire laver leur école à leurs frais et dépens. Pour plus amples renseignements, s'adresser au docteur D. Chouinard, secrétaire-trésorier. 40-3

MODISTES — Modistes et apprenties demandées pour robes et manteaux ouvrage à l'année. S'adresser à Madame Riendeau, 311 Roy, près St-Dominique. 42-3

MODISTES — On demande immédiatement une moditte pour robes pour travailler dans une famille. No 74 Ave. Laval. 42-3

POSEUSE — Poseuse d'empeignes dans les chaussures demandée chez Dupont & Frère, 203 rue Champlain. 41-3

STENOGRAPHE

Sténographe — On demande une jeune fille comme sténographe, parlant et écrivant les deux langues. S'adresser à 227 Notre-Dame Ouest. 40-3

STENOGRAPHES — Nous avons besoin de demoiselles comme sténographes et clavigraphistes, possédant parfaitement les deux langues. De préférence celles ayant de l'expérience dans notre ligne. Références exigées. S'adresser par lettre à L. Chaput, Fils & Cie, épiciers en gros. 40-3

Servantes Demandees

SERVANTE — On demande une fille pour ouvrage général. S'adresser à Boîte 1227 "La Patrie." 41-3

SERVANTE—On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Pas de lavage. Bons gages. S'adresser 123 Berri. 41-4

SERVANTE générale demandée. S'adresser 502 St-Denis. 41-3

SERVANTE—On demande une jeune fille recommandable pour aider aux travaux généraux du ménage; bons gages. 56 rue Université. 41-3

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée pour une famille de quatre personnes, au No 23 Amherst. 40-3

A Louer

A LOUER — Epicerie avec logement, chauffé par le propriétaire ; loyer réduit à $25, No. 368 Maisonneuve, coin Logan, possession immédiate. S'adresser à H. F. Lévy, 5 rue Ste-Thérèse ou à 216 Berri. 41-2

A LOUER— Magasin d'épicerie à louer à St-Henri, coin St-Philippe et St-Jacques avec fixtures, cave cimentée, écurie, cour couverte, gazelier, lumière électrique, bonne place d'affaires. S'adresser 2006 rue Saint-Jacques. 41-2

A LOUER—Logement et magasin à louer, 528 Marie-Anne, soit pour restaurant, magasin de tabac, barbier, etc., possession immédiate. S'adresser L. Bédard, tel. Bell Est 2574. 39-6

MAGASIN A LOUER—Magnifique magasin avec grande cave et lumière électrique, Baie Chawinigan. S'adresser M. Mailhiot, 94 St-Hubert, Montréal. 37-6

A LOUER — Magnifique magasin à louer rue Ontario ; grandeur 18 par 35, peint et vernis à neuf ; bonne localité pour commerce de tout genre. Possession immédiate. Loyer très bas. 990 Ontario Est. Tél. Bell Est 3875. 37-6

A LOUER — Magasin avec fixtures à louer, 252 Duluth, coin Drolet, bonne place pour marchandises sèches, chaussures ou orfèvreries. S'adresser 281 Drolet. 41-6

A LOUER
Spacieux BUREAUX
DANS LE NOUVEL
EDIFICE "LA PATRIE"
(RUE STE-CATHERINE)
SERVICE D'ASCENCEURS.
Possession le premier Mai.
ADRESSEZ-VOUS AU
Gérant, "La Patrie".

LISEZ les Petites Annonces de "LA PATRIE." Elles renferment une foule de choses qui ne manqueront pas de vous intéresser.

A Louer

A LOUER — Deux beaux bureaux à louer. S'adresser à J. J. Beauchamp, avocat, 66 Est Notre-Dame. 42-3

Maisons à Louer

A LOUER — Deux plain-pieds modernes, haut et bas, maison façade en pierre, 7 pièces, bain, hangars attenants, gaz et électricité, rue ornée de magnifiques érables, quelques pas de l'église, de l'école et des tramways, $16. S'adresser 1096 ave. des Erables. 7-jno

MAISON A LOUER—5 flats de 7 à 8 pièces, plomberies modernes, rue Ave. des Erables, Delorimier, S'adresser 1329 Ave. Des Erables. 41-3

A LOUER — Un logement, trois appartements, possession immédiate et quelques logements 2, 3, 4 appartements pour 1er mai. S'adresser sur les lieux, 1080 Cadieux. 40-3

A LOUER—Deux logis rues Chambord et Frontenac. S'ad. le matin jusqu'à 11 heures et le soir à 7 heures. Mme Paquette, 357 Davidson. 42-3

A LOUER—Deux maisons à Back-river, (Bordeaux), une à Cartierville. S'adresser à 225 Boulevard St-Laurent. 41-3

A LOUER — Plain-pieds à louer, 156-160-168 rue Frontenac, 6 appartements, nouvellement teints, loyer $13 et $14. S'adresser au No 154. Téléphone Main 2157. 41-3

DANS DELORIMIER — Nos 1286 et 1286A de Bordeaux, près Mont. Royal, deux magnifiques plain-pieds. Améliorations modernes, 7 appartements. S'adresser 1286A. 40-3

A LOUER—Plain-pieds, coin Papineau et Logan. Quatre pièces. Plomberie à découvert. Bain, gaz et électricité, toutes les commodités modernes. Prix $10, $11, $12 par mois. S'adresser J. E. Fifle 200 Ave. Papineau 29-24f.

A LOUER, jolis logements, 5 et 6 pièces, 32 à 40 avenue Duluth, $11, réparations complètes. Edouard Beaudry, agent d'immeubles, 66 Saint-Jacques. Main 4187. Marchands, 621. 37-6

A LOUER — Magnifiques flats à louer, rue Pie IX, à Maisonneuve 6 et 7 appartements, gaz, électricité, et eau chaude. $15.00 par mois. S'adresser 469 Pie IX. 39-6

On demande à Louer

ON DEMANDE A LOUER—Famille de 3 grandes personnes demande à louer un logement de 4 pièces. Prix modéré, bonnes références. S'adresser à boîte 1222, la PATRIE. 40-3

ON DEMANDE A LOUER — Deux familles désireraient louer deux logements de trois pièces, même bloc, rue Ontario Est. Loyer modéré. Amigues, 120 Ste-Elizabeth, St-Henri. 42-1

A Vendre ou a Louer

MAISON D'ETE A LOUER OU A VENDRE

Dans la paroisse de Ste-Marguerite du Lac Masson, près de cinq beaux lacs. S'adresser à Jos. Morin, Lac Masson, Qué. 42-2

A Vendre

A VENDRE, un magasin de marchandises sèches, merceries, hardes et autres effets de fantaisie, cause départ. S'adresser Joseph St-Amour, No 1382 Boulevard St-Laurent. 37-6

A VENDRE — Appareils de The Paul Automatic Gas Co., Ltd., fabriquant le gaz à domicile. Villes et campagnes. Représentants demandés. Pamphlets gratis. Paul Automatic Gaz Co., Ltd. Usines, 965 Ste-Catherine Est. 42-6

A VENDRE — Poëles de cuisine et spring de couchette à vendre très bon marché. Sadresser à 1359 St-André 42-3

GLACIERES

Pour épicier devant vitré, patenté Aubin, dix grandeurs différentes, garanties pour donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, manufacturier, 3167 Notre-Dame Ouest, Montréal. 24-24

A VENDRE, propriété, maison, terrain, hôtel et épicerie, dans toutes les parties de la ville. Conditions faciles. S'adresser Camille Lalonde, agent d'immeubles et courtier d'assurance feu No 81 Duluth. 14-jno

A VENDRE — Appareils de The Paul Automatic Gas Co., Ltd., fabriquant le gaz à domicile. Villes et campagnes. Représentants demandés. Pamphlets gratis. Paul Automatic Gaz Co, Ltd. Usines 965 Ste-Catherine Est. 37-6

CHAPELLERIE

W. Clermont, 300 rue St-Denis. Cette maison a résolu de vendre au prix spécifique de $2.25 son incomparable stock de chapeaux des meilleurs manufacturiers reconnus, valant $3.00 partout. 20-72

A VENDRE—Chaises de barbier, attelage de bugghy et lot de châssis anglais vitrés pour boutique, un auvent de 12 pieds de long, au No 296 Amherst. 11-13-15-18-20-23

A VENDRE — Gazeliers combinés, set de salon, side-board, tapis de salon, table à panneaux, poêle à gaz, lit corniche, le tout en bon ordre. S'ad. à 327 Sherbrooke Est. 41-3

FLEURS A VENDRE — Aux fleuristes et autres. Le contenu de cinq serres à Rockfield (sur le chemin de Lachine) pour clore la succession Campbell. Le tout doit être vendu pour le 1er mai prochain. Prenez les chars de Lachine ou téléphonez Westmount 1203. 13.15.17

A VENDRE — Résidence d'été à Ste-Agathe des Monts, en face du Lac des Sables, maison de première classe, améliorations modernes, 4 arpents de terre et 175 autres arpents de terre, vendra ensemble, ou séparément. Mad. Ouimet, 83 St-Christophe. 40-3

ARTICLES DE BICYCLES

ARTICLES A VENDRE — Si vous voulez un bicycle ou n'importe quel article pour bicycle, demandez notre catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 40-70

CHAUSSURES A VENDRE—Si vous avez besoin de chaussures pour le printemps, à bon marché, n'oubliez pas la place, MAGASIN ROUGE, 933 Ste-Catherine Est, près Papineau. 40-6

A VENDRE — Une pièce de tapis Axminster avec bordure, tout à fait neuf, valant $2.00 la verge, pour $1.00, 236 Ste-Elizabeth. Téléphone Est 1532. 40-6

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos Petites Annonces à la
SUCCURSALE No 47
International Drug Hall
COIN DES RUES
St-Jacques et Cathédrale
C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

A Vendre

CHEMINEES

De toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal; pierre à lambrissage de toutes dimensions, pierre perforée pour murs solides, faits suivant plans. Jos. Hogue, 965 Berri, Phone Est 2926. 41-24

A VENDRE — 1 harnais monté en argent pour famille, 3 harnais de tombereaux, 30 carré Chaboillez. 41-3

A VENDRE à sacrifice, rue Saint-Hubert, près Roy, magnifiques lots à bâtir, 25 x 109.9. Un vrai bargain. Aussi plusieurs côtés de maisons neuves de 4 appartements, dans la ville, depuis $2,000 chaque. Conditions faciles. Propriétaire, 965 Berri. Tél. Est 2926. 41-24

A VENDRE — Grande vitrine extérieure, valant $90.00, pour $15.00. Fixtures de salon de modes, comptoir, gazeliers, etc., prélarts de 40 la verge pour 15c. Plusieurs autres objets à vendre à sacrifice. S'ad. 124 St-Denis. 41-1

A VENDRE — Epicerie à vendre. Chance exceptionnelle pour quiconque veut s'établir : magnifique épicerie avec logement, bien établie, dans la partie est de la ville. Seule licenciée dans les environs. Coin de rue, petit loyer. Pour tous renseignements, s'adresser à 534 Ontario Est, près Amherst. 41-3

TERRAIN A VENDRE

RUE SHERBROOKE, à environ cinq cents pieds du coin sud-est de la rue St-Denis, terrain vacant, 50 pieds de front par 160 pieds de profondeur. Deux pignons mitoyens déjà faits. Bon marché à prompt acquéreur. S'adresser à Em. St-Louis, bâtisse New-York, chambre 613, ou à U. H. Dandurand agent d'immeubles. 36-6

A VENDRE — Magnifique automobile pour famille, en parfait ordre, 2 moteurs, 18 forces, bon marché. 13647 Notre-Dame Ouest, St-Henri. Tel. Westmount 1046. 38-8

A VENDRE un poële en acier, marque Frenette, peu d'usure; vendra moitié prix. S'adresser 966 Ste-Catherine-Est. 41-3

A VENDRE—Une chaudière verticale et un engin de 10 C. V. S'adresser à la New Warren Scale Co., 453 rue St-Paul. 41-3

A VENDRE au No 30 carré St-Louis, un mobilier de salon, porte - chapeaux, une statue, fournaise, gazeliers, tapis, sofa, tables, tondeuse à gazon, lustres, etc. 41-3

AUX SPECULATEURS

Terre à vendre, de la contenance d'environ 70 arpents, avec plusieurs construction. — "Ferme David" faisant partie du village du Sault-au-Récollet, ayant front sur la rivière des Prairies et étant desservie par le chemin de fer électrique M. P. and I. ; serait un bon placement pour acheteur voulant concéder. — Sera vendue sur les lieux, à l'encan public, le 24 du courant, à 10 heures a. m. Aussi une terre de la contenance d'environ 28 arpents, dans la paroisse de Saint-Martin, près de la rivière et du chemin de fer. Cette deuxième vente pour le 25 avril, courant, à 11 heures a. m. Pour toutes informations et conditions, s'adresser à C. Paquet, N.P., 54 Notre-Dame Est, ou à Z. Mayrand, N.P., 1131 rue St-Denis. 40-3

EPICERIE à vendre, épicier trouvera à acheter avantageusement une épicerie établie depuis 12 ans, faisant $10,000 de profits par année ; comprenant épices, liqueurs, vaisselle, cristaux, etc. Nombreuse clientèle choisie ; l'occupant actuel se retire pour cause de santé. Occasion enviable pour homme actif. Le stock sera vendu au prix du gros, clientèle cédée sans bonus. Conditions faciles. Edouard Beaudry, 66 St-Jacques. Main 4187. Marchands, 621. 37-6

Poil à mortier, BONNER LEATHER CO., 1060 rue Notre-Dame Ouest. 42 6f

FOURRURES A VENDRE

FOURRURES A VENDRE —Magnifiques manteaux en mouton, manteaux "seal" électrique et "near seal", capots de chat de grand choix, grandeurs assorties ; capot doublé rat musqué, aussi étoles et manchons en vison naturel. Venez nous voir, aucune offre raisonnable ne sera refusée avant d'emmagasiner. Ouvert le soir jusqu'à 9 hrs. 39 St-Hubert. 37-6

Meubles — Meubles.

A VENDRE. — Meubles, chaises Morris, chevalets en bambou, etc., comptant ou conditions, chez F. Guibord et Cie., 916, 922 Ste-Catherine-Est, près Papineau. 41-6

MEUBLES

Meubles de première classe vendus aux plus bas prix. The Progress Furniture Store, 8 Craig-Ouest. Comptant, 20 p. c. d'escompte. Conditions faciles. 21-42f

N'oubliez pas Albert

Pour vos meubles et poêles, ses prix vous convaincront. Une visite est sollicitée. 39 rue Ste-Catherine Ouest. 38-6

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 36-jno.

Meubles, Meubles

Stock complet des derniers modèles de papiers-tentures et meubles de tous genres. H. Epstein, 2096 St-Laurent. 34-24f.

Chevaux et Voitures

A VENDRE — Deux chars de chevaux arrivés de Pictown, Ont., assortis, pesant et léger, une paire de ponys Scholand. S'adresser G. Latreille, 605 St-Paul. 37-6

A VENDRE — Nous venons de recevoir un char de chevaux de toutes sortes, pour promenade et travail, de 1,000 à 1,700 livres. Choix extraordinaire. Place Viger Stable, 5 Dubord. John Innis, prop. 41-3

ETALON — A vendre, un étalon canadien de 4 ans, d'un beau brun, enregistré, pesant 1,525 lbs. S'adresser à Ludger Perrier, Laprairie, à deux milles du dépôt de Laprairie. 42-6

A VENDRE — Express de boucher ou épicier. Aussi réparations de toutes sortes. Ouvrage fait sur commande, à des prix très modérés, chez P. Chevalier, 42 Mitcheson. Tél. East 2439. 40-3

A VENDRE, un cheval muscovite, attelage d'express et buggy, un buggy, un express; aussi voitures d'hiver ; cause santé. 1080 Cadieux. 40-3

A VENDRE — Une jolie voiture de famille à 2 sièges, ainsi qu'un beau boghei, bicycle. S'adresser Larue et Cloutier, 135 St-Paul. 40-3

CHEVAUX A VENDRE — Arrivé hier le 8 avril, un char de chevaux bien pesants et un char de chevaux pour express et promenade. Trottier & Adams, 323 rue Richmond. Téléphone Main 2825. 37-6

Marchandises à Vendre

A VENDRE—Hardes faites, première classe, pour hommes et garçons. Une grande vente à réduction chez P. Olesker, 785 Ontario-Est, ancienne place Blumenthal. 21-24fs

Cottages à Vendre

COTTAGE A VENDRE A DES CONDITIONS FACILES — Magnifique cottage, situé à Outremont, la plus riche et la plus pittoresque localité de l'île de Montréal. Toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, cave en ciment, cuve pour lavage, à 5 minutes des chars électriques et à 20 minutes en tramway de l'hôtel de ville. Prix modéré. Adressez 605 Ste-Catherine Est (Tél. Bell E. 832) ou le soir à 131 Durocher, Outremont, (Tel. Bell E. 4956). 267-jno

Combustibles à Vendre

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Marchands, 131. Bell Est 4251. 40-24

COMBUSTIBLE — Slabs sciés, le voyage, $1.00, bois de toutes sortes, approvisionnement de charbon livré promptement, grain, foin. P. Raymond, 578 Ontario Est, Bell Est 1029. 36-65

Pianos a Vendre

A VENDRE — A vendre, beau piano carré. Aucune offre ne sera refusée. S'ad. 971A Cadieux, près Rachel 40-3

Hotels à Vendre

HOTEL A VENDRE à la Ville St-Louis du Mile-End, une des meilleures places d'affaires, près du dépôt, où 25 trains par jour arrêtent près de l'hôtel, bon prospect pour l'avenir. A vendre pour cause de santé. S'adresser 2489 St-Laurent. A. R., Prop. 37-6

A VENDRE, hôtel de 85 pièces meublées, 63 chambres à coucher, cette place est située dans le plus beau centre de Montréal. Place de fortune ; propriétaire se retire des affaires. Prix $17,000, condition 8 à $10,000 comptant. S'adresser à Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin St-Gabriel.

A VENDRE, plusieurs autres hôtels et restaurants licenciés depuis $8,500, $9,000, $9,500, $10,000, $13,000 à $20,000 ; aussi plusieurs magasins de cigares, bonbons, salle à manger, maison meublée, etc. S'adresser à Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin St-Gabriel. 41-6

A Vendre ou à Echanger

A VENDRE OU A ECHANGER pour propriété de ville, hôtel avec recettes de $12,000 par année. Loyer $40 par mois. Prix $12,000. Boîte 1226, "La Patrie." 41-6

Argent à Prêter

Argent à Prêter

LA QUESTION DU DEMENAGEMENT

Etes-vous un des nombreux locataires qui veulent déménager, trouvant le loyer trop élevé, voulant vous rapprocher de votre ouvrage, vous mettre plus grandement, ou encore que le propriétaire refuse de faire des réparations ? Dans tous les cas vous êtes décidé de changer, et vous voulez quitter le voisinage sans dettes, vous manquez d'argent et vous avez besoin d'aide.

Pourquoi ne venez-vous pas nous voir? Nous verrons à ce que vous obteniez l'argent voulu.

Le fait que vous avez un ménage, piano ou cheval et voiture, est suffisant pour obtenir l'argent. Vous pouvez le remettre à la semaine ou au mois. Ecrivez ou téléphonez-nous, et nous serons contents de vous expliquer l'affaire chez vous.

The Borrowers Agency Ltd.
CHAMBRE 206
Edifice New-York Life,
Téléphone Main 3361 **Place d'Armes Square.**
jno

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir l'argent. S'adresser à N. Vermette, bureau 20 St-Jacques. Tel. Main 3829. 34-24f.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame. Bureau, banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862, Main 539. 37-24f.

$100,000 à prêter sur hypothèque, par gros ou petits montants, conditions faciles. Propriétés à vendre et à acheter. S'adresser R. Dalbec, régisseur d'immeuble 58 rue St-Jacques. 40-24

CARTES D'AFFAIRES

ENTREPRENEURS

GAUDREAU FRERES, 141-2 Notre-Dame de Lourdes Est, 5564 — autrefois de la Canada Roofing Co., entrepreneurs. Spécialité, couverture et cave en ciment, gravois ; réparations de toutes sortes en ciment. 23-24

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD — Tout ouvrage fait en conformité avec les nouveaux règlements. En magasin, gazelier, électroliers, globes, manteaux, etc 880 Sainte-Catherine Est Téléphone est 4846. 40-6

P. J. CARLIN

Ecurie de louage et de pension. Bonne remise pour voitures, voitures pour déménagements. Foin et grains de première qualité. S'adresser 130 rue Maisonneuve. Tel. Est 3062. 29-24f.

Cartes postales Illustrées

L'nternational Post Card Co.
27, 29 et 31 Rue St-Jacques, Montréal

La plus forte, le plus grand assortiment, les plus bas prix, la seule compagnie de cartes postales vendant au comptant seulement de la Puissance. Ordres invariablement remplis le même jour que reçus. Echantillons sur réception de $3.00.

International Post-Card,
27, 29 et 31 rue St-Jacques, - Montréal

CARTES POSTALES
A BON MARCHE

Sur réception de $1.00 nous enverrons 100 Cartes de Fantaisie, pouvant se détailler de 1 cent à 10 cents chacune.

LA CIE INTERNATIONALE D'IMPORTATION
60 rue Notre-Dame Est 60
MONTREAL 27-jno

CARTES POSTALES
L'ORIGINAL
GROS ET DETAIL
30 et 32 EST STE-CATHERINE,
En face du Théâtre Français

J. E P. Lacombe
CARTES POSTALES

Une des plus anciennes maisons, la plus sérieuse, donnant le plus de satisfaction, meilleur choix, bas prix. Cartes depuis 10c doz. à $1.00 chacune. Aucune commande moins de 25c ne sera considérée. Gros et détail, 802 Ste-Catherine-Est. 41-6

CARTES POSTALES FRANÇAISES— 500 cartes postales pour $1.00, Française, Boîte 34, Ville St-Louis, sons, romances, etc. La Carte Postale Française, Boîte 34, Ville St-Louis, Montréal. 42-6

On demande à acheter

ON DEMANDE A ACHETER une presse à cylindre de seconde - main pouvant imprimer 28 x 42. Mentionnez prix et état de la presse. Boîte postale 131 Québec. L37-6

CHIFFONS ET VIEUX METAUX

G. Vigaud, 719 ave. Mont-Royal, achète guenilles, vieux fer, fonte, cuivre, coppe, zinc, plomb, aluminium, vieux caoutchouc, claques, os, bouteilles de toutes sortes. Bell Est 852. 38-24

Avis de Déménagement

AVIS — Notre populaire agent, Jean Castelli, établi depuis 18 ans aux environs du Palais de Justice, transportera au 1er mai ses bureaux rue Ste-Catherine Est, vis-à-vis la PATRIE. 32-18

M. H. LAFLEUR, Café Ste-Catherine Est déménagera du No 261 Sainte-Catherine Est au No 161 de la même rue, coin Ste-Elisabeth pour le 1er mai au 2e étage. 41-20

AVIS — M. Edw. Cyr transportera au 1er mai son clos de bois et charbon au No 10 Robin, près Beaudry. Tél. Bell Est 4251 ; Marchands, 131. 40-24

Horlogerie, Bijouterie

GRAND CHOIX de bagues, bracelets, épingles, set de peignes pour dames, de $1.00 à $20.00, derniers modèles parisiens. Réparations montres, pendules. Horloges à bas prix, ouvrage garanti, chez J. Pony, 370 Sainte-Catherine Est. Spécialité pour horlogerie française, anglaise et suisse. 24-jno

Bonne Position
Comment les obtenir

Les jeunes gens des deux sexes qui désirent prendre une position à l'automne auront tout le temps de s'y préparer en s'inscrivant immédiatement à l'

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE
Saint-Hyacinthe, Qué.

Grâce à l'enseignement individuel donné et à la fameuse méthode de calcul rapide et pratique du professeur Lalime, un élève qui veut travailler, peut en moins de cinq mois, s'initier complètement à tous les secrets du commerce et de la comptabilité.

C'est le temps de s'inscrire

Matières enseignées : arithmétique (d'après une méthode spéciale), tenue des livres, calligraphie, clavigraphie, sténographie française et anglaise, correspondance en français et en anglais, etc.

Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre ou autrement à

B. LALIME,
42-14 Principal.

Divers

MARCHAND - TAILLEUR — M. D. Desjardins, 676 rue Sainte-Catherine Est a reçu pour le printemps un assortiment de marchandises, des dernières nouveautés. Spécialité Département valises, porte-monnaie, sacs de voyage, etc. 24-24

CEUX QUI DEMENAGENT

Vous déménagez ? Retenez donc alors immédiatement les services de M. S. Gagnon, électricien, 1924, 1928 Boulevard St-Laurent. Déménagement de fixtures électriques, de moteurs. Réparations de tous genres. Toutes sortes de travaux électriques. Tel. Bell Est, 2872. 21-24fs

M. H. LAFLEUR déménagera du No 261 Ste-Catherine-Est au No 161 de la même rue coin Ste - Elizabeth pour le 1er mai au 2e étage. 35-24

MME ARMAND, cartomancienne, 612 Drolet, de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures. Pas de déménagement. Une visite est sollicitée. 42-6

DEMENAGEMENTS—M. Roch Roy, comme par le passé, s'occupera de déménagements à toute heure, et de storage. Satisfaction garantie. 136 Maisonneuve, Marchands 1719, Téléphone. 16-18-20-23-25-28-30-2-4-6-8-11-13-15-[illegible]-4-6-9

Ouverture de Modes

MAISON PAULETTE

Madame Paulette, modiste parisienne, 60 Drummond, invite toutes les dames à voir son assortiment exclusif de chapeaux de Paris, faits par la maison Paulette. En mai, déménagera à 113 Stanley. 31-24

MADAME LINA DE PAUL

Importateur des Modes de Paris, et Paille d'Italie, chapeaux dessins absolument uniques et exclusifs. 394 Sainte-Catherine ouest, près McGill Collège Avenue. 40-6

Propriétés à Vendre

IMMEUBLE
JOS. GERVAIS

Agent d'affaires et d'immeubles. Propriétés à vendre et à acheter. Adresser Chambre 511. — N.-Y. Life Building, Bell Tél. Main 5029. Prêts sur hypothèque. 41-24

A VENDRE—Propriété commerciale située rue St-Laurent, rapportant au-delà de 10 p.c. ; construction pierre et brique. Prix $8,000. S'adresser à Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est.

A VENDRE
Propriété de 12 logements située à St-Henri, coin de rue, rapportant de bons revenus. Prix $15,500. Pour informations s'adresser à Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est.

A VENDRE
Propriété de 2 logements, située rue Chambord. Prix $2,600, donnant de bons revenus. S'adresser à Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est.

Propriété située rue Sherbrooke, 2 logements, construction de première classe avec écurie et remise. Prix : $8,250. S'adresser à Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est. 41-3

MAISONS de campagne situées dans les alentours de la ville sur le bord de l'eau. Vendra à grand sacrifice à de prompts acheteurs. S'adresser à Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame-Est.

Propriété de 4 logements à vendre, située rue Frontenac, près de Sherbrooke. Loyer 600. Prix $5,500. A qui la chance. S'adresser à Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est.

Restaurants et hôtels de campagne à vendre à des conditions très avantageuses. Pour conditions s'adresser à Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame-Est. 41-3

PROPRIETES A VENDRE—Boulevard St-Denis, coin des rues St-Hubert et De Fleurimont, 52 pieds rue St-Hubert, 87 pieds De Fleurimont, ruelle, maison à 2 étages, (épicerie et logements), écurie neuve, étal de boucherie, lot voisin compris. Prix bas et facile. Aussi résidence de ville, au Sault (Ahuntsic), bon marché. Aussi autres propriétés. Notaire L'Archevêque, 102 Visitation. 41-3

A VENDRE—Bon coin pour grocerie, avec maison sur la ruelle, 2 étages $2800. 1019 rue Bélanger, Boulevard St-Denis. S'adresser le soir seulement. 37-6

Massicotte & Brunet
Agents d'immeubles et d'affaires, 76 St-Jacques

RUE COLONIALE, maison en parfait ordre, près de la rue Rachel, Revenus $252. Prix, $2,000, comptant $500.

RUE COLONIALE, près de la rue Duluth, prix, $3,000. Louée $400. Comptant, $500, balance facile.

AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE, près de la rue Duluth, maison bois et brique louée $300. Prix, $2,400. Termes faciles.

RUE DULUTH, coin de rue valant $7,000, louée $600. Nous vendrons pour $6,200. Conditions faciles.

RUE ST-DOMINIQUE, Maison bois et brique louée $450. Prix, $4,200. Peu de comptant exigé.

RUE ST-ANDRE, près de la rue Rachel. Maison louée $1,000. Prix, $8,700.

RUE LASALLE, près de la rue Marie-Anne, plusieurs propriétés payant de 10 à 13 p.c.

RUE COLONIALE, près de la rue Mont-Royal, maison payant 11 p.c.

RUE LAVAL, près de la rue Mont-Royal, 3 maisons, 9 logements en bon ordre, loués $650 et rapporteront l'an prochain $850. Nous vendrons ces maisons pour $6,800.

RUE DROLET, près du Carré Saint-Louis, maison en pierre, 3 flats, construction de première classe, rapportant $600. Nous l'offrons à $6,000 et nous accepterons en échange une petite propriété.

RUE STE-ELIZABETH, entre les rues Ste-Catherine et Ontario. Maison en brique solide, 4 étages, un véritable bargain, à $3,800.

Nous offrons dans toutes les parties de la ville et de la banlieue un nombre considérable d'autres propriétés rapportant de 10 à 15 p.c. — et sur lesquelles nous serions bien aises de prendre des offres en considération.

MASSICOTTE & BRUNET, agents d'immeubles, 76 rue St-Jacques. Tél. Bell 1314. Tél. Marchands 555. 13-15-17

PROPRIETE A VENDRE, $4,000 propriété en brique à quatre étages, rue Saint-André, près Sherbrooke, contenant deux logements de 8 pièces chacun. On demande une offre. Conditions faciles. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 38-6

Perdu

PERDU, portemonnaie sur la rue St-Denis, de l'église Ste-Agnès à la rue Rachel. Récompense à 796 St-Denis. 40-3

Divers

AVIS — A partir de cette date je ne serai responsable d'aucune dette faite sans signature de ma main. Joseph Poliquin, 15 avril 1907. 42-1

COMMON SENSE

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES, LES MITES
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. jno

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'à SAMEDI MIDI LE 20 COURANT, pour la charpente en fer, la menuiserie, la couverture et chauffage, la peinture et vitrage, les enduits et les tuiles, pour une église coin des rues Beaubien et St-Denis, pour le compte de l'oeuvre et Fabrique de St-Edouard.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de 10 p.c. et fait payable à l'ordre de la Fabrique St-Edouard.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les plans et devis sont visibles à mon bureau.

J. O. TURGEON,
Architecte,
55 St-François-Xavier.

WALL STREET OUVRE FAIBLE

Les baissiers et les haussiers aux prises. Peu de transactions à Montréal

Le marché de New-York a été furieusement attaqué par les baissiers, à l'ouverture, ce matin, et toute la liste a enrégistré une baisse considérable.

L'Union Pac., le Northern Pac., le Great Northern, le St-Paul, le Steel, le N.-Y. C., et le Pennsylvanie furent les plus affectés. Un grand nombre de spéculateurs n'ont pu couvrir leurs marges.

Vers midi, le marché s'est rallié, et presque tous les titres ont atteint leurs cotes de clôture, samedi. Peu à peu, les baissiers ont dû reculer devant la résistance des haussiers. A une heure, Wall Street était assez fort.

La faillite de W. L. Stow, agent de change n'a eu aucun effet, et on attribue la baisse de ce matin à la manipulation seulement.

En effet, rien ne justifiait une liquidation comme celle qui s'est produite à l'ouverture.

La situation du marché monétaire, n'est pas brillante, mais elle est assez satisfaisante.

Le C. P. R. glissa à 173, puis monta à 174. Ouvert facile à 132 3-4, le St-Paul toucha 134 1-2. Le N. Y. Central est tombé à 116 1-4, le Reading à 103 1-4. Ce dernier monta plus tard à 106 1-4. Après être descendu à 133 1-2, l'Union Pac., toucha 136.

A MONTREAL

Notre marché a été très inactif avec tendance à la baisse. On se plaint toujours de la rareté de l'argent.

LES TRACTIONS

Le Detroit a fléchi à 73 3-4, le Toronto, le Twin à 95, l'Illinois à 89 1-2 et le Toledo à 25 3-4. Toutes ces tractions ont perdu environ un point.

L'IRON

L'Iron C a été plus faible à 19 1-2, de même que l'Iron P à 50 1-4.

Quelques parts du Street Ry ont changé de mains à 210.

Le reste de la liste a été tout à fait négligé.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 15 Avril 1907

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Vend	Ach.
Bell Teleph.	132	125	Banks—		
Can. Pacific	174½	173¼	B. N. Am.	....	153½
Detroit ER	74	73	Commerce	176	....
DomCoal c	61	59	Dominion	....	....
do prf	....	....	Est Towns	....	....
D.I. & S.c.	20	19¼	Hochelaga	....	160
do prf	51	50¼	Imperial	....	....
Duluth c.	....	....	Merchants	163¼	....
do prf	....	....	Molson	207	204
HalifE.R.	101	....	Montreal	248	246
Havana E	....	....	Nationale	....	....
do prf	....	....	Nov. Scotia	....	....
Ill. Tr. Pf.	90	87	Ontario	....	....
Inter. Coal	....	....	Ottawa	222	....
do prf	....	....	Quebec	....	....
L. of W. c.	....	75	Royal	237	....
do prf	110	101	Sovereign	....	....
Laur. Pulp	....	....	Standard	....	....
do prf	105½	104	Toronto	....	....
MackayC.c.	70	69	Union	143	147
do prf	70	68	Cottons—		
Mexican L	50½	50	Can. Col.	54	49
Minn & StP	108	102	Dominion	92½	91½
M.L.H.P.	93	92½	Montreal	122	119
M. L. & M.	....	....	Bonds—		
M. S. R.	211½	209½	Bell Tel.	....	....
M. S. W. c.	98	96	Can.C.C.	98	....
do prf	....	100	Dom. Coal	90	....
Mont. Tel.	160	....	Dom. I.&S.	76	75
N. O. T. & Light	31	27	Hav. E. R.	90	....
NovaS.S.C.	73	71	L.of Wood	106½	....
do prf	....	....	Laur Paper	....	....
N.W. Land	....	....	Mex.C.L.Co	76½	76
OgilvieMill	....	....	M.L.P.&P	80	79½
do prf.	120	115	Mt.L.H.&P	....	....
R. & O N	80	76	M. S. R.	104	....
Sao Paulo	....	....	N.S.SteelC	112	....
St.Jh. E.R.	....	108	OgilvieMill	....	....
Toledo ER	26	25¼	Price Bros.	....	....
Tor. S. R.	106	105½	Sao Paulo	94½	93¾
Trinidad	....	70	Tex.Ser.A.	92	87
TwinC.RR	95½	95	" B.	....	87
W. India	40	25	" C.	90	85
Winnipeg	....	....	" D.	....	....
Wind. Hl.	....	....	Win. Elec	105½	103½

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Téléphone—27 à 130.
Détroit—2 à 73 3-4, 5 à 74, 25 à 73 3-4.
Iron Bds—$4000 à 76.
Québec Bk.—5 à 135.
Molsons Bk—5 à 204 7-8.
Ogilvie Pfd—25 à 116.
Union Bk.—10 à 147.
B. Tel. Rts—1 à 5 3-4, 4 à 5 1-2, 206 à 5, 2 à 5 1-8, 160 à 5.
Twins—75 à 95.
Illinois Pfd—75 à 89 1-2.
Mackay Pfd—10 à 69.
Power—125 à 92 1-2, 25 à 92 1-4, 10 à 92 1-2.
Bk. Mont—1 à 247 3-4.
Toronto Ry—73 à 106.
Lau. Pfd—25 à 105.
Nipissing—15 à 13 1-4.
Iron Pfd—25 à 50 1-4, 20 à 50 3-4.
Iron—50 à 19 1-2.
Toledo—25 à 25 3-4.
Winnipeg Ry—25 à 176 1-4.
Mont. St. Ry—5 à 210.

BOURSE DE NEW-YORK

L. B. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

VALEURS	Ouv.	1 p.m.	VALEURS	Ouv.	1 p.m.
Am. Car F.	36	36½	Ls & Nash	116	116½
do pf.	98	98	Mann Elev	....	....
Am. C. Oil	....	....	Miss. Pac.	73½	75
Am Loc Co	61½	68⅛	Metropolit.	....	....
A. L. Cop.	90	92⅛	Nort. & W.	75½	76
AmSmelC	125	128⅜	M.StP—SM	....	....
do pf.	....	108	do prf	....	....
A. SugR.C.	123	123⅜	N Y C.&H.	116½	117½
A.T.&S.F.	92⅝	93⅜	NY O.&W	37⅝	37⅝
do pf.	95½	95¼	Nat. Lead	59	60⅛
Balt&Ohio	97½	97⅞	Pacific Mail	25¼	25¼
B. R. T.	57½	58⅛	Penn. R. R.	123⅛	124
C. & Al.Co	....	....	P.Steel co.	34⅞	35⅛
Can. Pac.	173⅜	174	People Gas	91½	92⅛
Ches&Ohio	40¼	41	Phil. & R.	103⅜	106⅛
C. & N.W.	149	149⅜	do I prf	....	....
C.M.&St.P	132⅛	134⅛	do II prf	....	....
C. G. N. Y.	129	133⅛	R. Island	20⅞	21½
Col. F. & I.	34½	35	South R.co	20½	21½
C.C.C.&St.L	70	70	do prf	....	....
D. L. & W.	....	....	South Pac.	80	82
Del. & Hud	186½	187	Ten C.&I.	....	....
Det. U. Ry	....	....	Texas Pac.	28	28
D.&R.G.Co	30	30½	Twin City	95	95
do prf.	....	....	U. S. L. C.	....	....
D.S.S.&At	....	....	do prf	....	....
do prf.	....	....	U.S.S. com	36	36⅞
Erie Rail'd	23	23⅛	do prf	99⅛	99½
do I pf	37	37⅛	U.S.Rub.c.	43⅛	43
do I pf	52	53	do prf	....	....
Great West	13½	13⅛	U. Pacif.C.	133⅛	136
Gen. Elec	147	148	do prf	....	....
Hav. Com.	....	....	Wabash	14⅛	14
do prf	....	....	do prf	25	25
Ill. Cent.	....	....	West U tel	....	....
Kan&T.Co	35½	35⅛	Wis.C.com	....	....
do prf	66	65½			

FINANCES

CHAMBRES DE COMPENSATIONS

Rapport des principales chambres de compensations américaines et canadiennes pour la semaine finissant le 11 avril :

New-York, $1,923,181,000; Chicago, $241,114,000; Boston, $169,523,000; Philadelphie, $143,269,000; St-Louis $61,438,000; Pittsburg, $55,332,000; San Francisco, $44,147,000; Montréal, $29,280,000; Toronto, $24,818,000; Winnipeg, $10,681,000.

BANQUE D'ANGLETERRE

On annonce que la banque d'Angleterre réduira probablement jeudi, son taux d'escompte de 4½ à 4 pour cent.

MINES DE COBALT

— Une dépêche de Toronto dit qu'une fusion de quelques-unes des plus grandes compagnies minières de Cobalt a été effectuée. La Rose et l'University sont deux des principales mines intéressées dans la fusion. Il est compris que la nouvelle compagnie sera capitalisée à $6,000,000, et que les actions seront mises sur le marché dans quelques jours. Cette compagnie prendra le nom de La Rose, une des propriétaires minières les plus payantes du district.

NOUVELLES DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 15. — Hier est décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville l'épouse du docteur Savard, de Ste-Marie, Beauce. La défunte était la sœur de feu M. L. J. Demers, l'ancien propriétaire de l'"Evénement." Mme Savard laisse plusieurs enfants en bas âge.

—Le Dr Jolicœur est allé aujourd'hui tenir une enquête à Lotbinière au sujet de la mort subite d'un cultivateur de la localité, M. Léandre Bernier.

—M. David Roy, ancien hôtelier et depuis quelques années gardien à la prison de cette ville, est mort subitement à la prison, samedi. Il a succombé à une maladie de cœur.

VALEURS DE COBALT

L. J. DesRosiers, 74 rue St-Jacques, nous fournit le rapport suivant.

Montréal, 15 avril 1907.

CODE	Nom de la compagnie	Demande	Offre
AB	Abitibi	25	20
AM	Amalgamated	75	....
BE	Beaver	....	....
BU	Buffalo	3.00	2.00
CL	Cleveland	91	88
....	Cobalt Central	41	38
....	Cobalt Development	....	....
....	Cobalt Lake	50	45
CO	Coniagas	4.80	4.60
....	Colonial Silver	....	....
....	Empress	80	....
FO	Foster	152	150
GL	Gilpin	....	....
....	Green Meehan	77	74
....	Hudson Bay	195.00	185.00
KL	Kerr Lake	5.25	4.90
....	Kerr Lake Crown Reserve	....	....
....	King Edward	....	....
....	King of the North	....	....
MCK	McKin. Dar. Savage	1.70	1.50
MO	Montréal	....	....
N	Nipissing	13.62	13.00
....	Nova Scotia	38	30
....	Ontario	35	....
P	Peterson Lake	53	51
RR	Red Rock	20	....
RW	Right of Way	5.25	....
RO	Rothschilds	40	15
F	Silver Leaf	15	14
SB	Silver Bar	35	20
SQ	Silver Queen	1.62	2.61
TK	Témiscamingue	1.50	1.00
TH	Trethewey	1.30	1.28
UV	University	10.00	8.00
W	Watts	76	65

MORT D'UN ANCIEN ECHEVIN

(Suite de la 1ère page)

que, et ce dernier parti perd en lui, l'un de ses supports les plus dévoués.

Au temps où la fortune favorisa ses entreprises, sa charité ne connut pas de bornes, et nombre d'associations religieuses se souviendront longtemps de cette âme vraiment chrétienne.

Le défunt fut l'un des fondateurs de la Société de St-Vincent de Paul.

Les funérailles auront lieu, mardi, le 16 du mois courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure du gendre du défunt, M. Amabie Lauzon, No 160 rue Dufresne, à 7 heures 45, mardi matin.

Le service aura lieu à l'église St-Vincent de Paul. A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

PETITS OIGNONS ET CORNICHONS

Correspondance spéciale à la "Patrie."

OTTAWA, 15 — Un rapport reçu au département du Commerce samedi de M. W. J. McKinnon, agent canadien à Bristol, dit qu'il y a une grande demande en Angleterre pour les petits oignons. Cette branche d'exportation a jusqu'ici été négligée. Les oignons doivent être expédiés non pelés en sac de 100 livres. Des maisons anglaises seraient disposées à prendre des sacs de 500 livres. Les fabricants de cornichons demandent également des chouxfleurs canadiens.

IL EST IDENTIFIE

Le cadavre trouvé dans le canal est celui d'un jeune homme disparu depuis le 15 mars.

Le coroner a tenu une enquête, ce matin, sur le cadavre qu'on a repêché hier après-midi, dans le canal.

Le cadavre a été identifié à la morgue, ce matin, par le père du défunt, M. Octave Sylvestre.

Le fils de ce dernier, M. Ludger Sylvestre, était disparu depuis le 15 mars dernier. La famille demeure au No 499 rue William.

COLLEGE DE ST-LAURENT

Mercredi, le 1er mai, sera donnée, dans la soirée, une grande séance à l'occasion de la fête du collège. La réunion des anciens élèves se fera le premier mardi de juin, le 4.

LE PORT D'ARMES

L'italien Farlousi Amafria, domicilié rue Latour, a été condamné, ce matin, à $10 d'amende pour avoir tiré du revolver au Parc Mont-Royal.

En prononçant la sentence, M. le recorder Dupuis a exprimé l'opinion que tous les immigrants devraient être fouillés, en mettant les pieds au Canada. Il a prié l'interprète Viglino de voir le consul d'Italie à ce sujet.

DINER AUX JOURNALISTES

(Spécial à "La Patrie")

OTTAWA, 15. — L'honorable M. Sutherland, président de la Chambre des Communes, a donné samedi soir un dîner aux membres de la galerie de la presse. Une trentaine de journalistes parlementaires ont accepté l'invitation.

L'honorable M. Sutherland, pour recevoir ses hôtes était accompagné de l'honorable M. Lemieux, maître général des postes, de M. Charles Marcil, vice-président des Communes, Louis Lavergne, whip libéral pour la province de Québec, H. Clark, député, Dr Flint, greffier de la Chambre des Communes et de M. MacKenzie King, sous ministre du Travail.

LE DRAME DE LA TREMBLADE

Une nouvelle arrestation est imminente.—Le détective McCaskill à l'œuvre.—Des menaces de mort contre le jeune Amédée Carrier.—Où est le couteau?

(De l'envoyé spécial de la PATRIE)

QUEBEC, 15 — Parmi tant de conjectures faites sur les circonstances mystérieuses qui ont précédé, accompagné et suivi la mort d'Amédée Carrier, mort qui va passer à la postérité sous le nom de "Drame de la Tremblade", l'une est à la veille de se réaliser.

On annonçait depuis longtemps une

NOUVELLE ARRESTATION

Or, cette arrestation, le représentant de la PATRIE l'a su de source autorisée, n'est plus qu'une question de jours, même d'heures.

Tous les soupçons, à Saint-Charles en particulier, après avoir d'abord erré sur quelques têtes, ont fini par se fixer sur une seule. Serait-ce celle-là également qui aurait attiré l'attention des membres de la police provinciale ? L'homme qui sera probablement arrêté demain, est-ce celui dont la personne peut-être la plus autorisée de Saint-Charles, disait : "Moi, si l'on me demandait quel est le meurtrier, je n'hésiterais pas une seconde à le montrer du doigt." Mystère. Le secret est bien gardé et ne sera divulgué qu'en temps voulu.

Depuis que s'est déroulé ce sombre drame,

BIEN DES SECRETS

ont été divulgués sur les us et coutumes des habitants de la Tremblade. Une personne apparentée à la famille Carrier, et domiciliée présentement à Québec, racontait justement au représentant de la PATRIE qu'elle-même avait été témoin d'une rude bataille, il y a un an, dans le rang de la Tremblade, d'où le jeune Amédée était sorti fort moulu aux mains d'un quidam plus fort et plus âgé, qui lui dit comme mot de la fin : "Mon petit m......

"JE TE TUERAI UN JOUR"

Mtre Ernest Roy, avocat de la petite Alexina Carrier, ajoute qu'il n'est pas impossible que de nouveaux détectives apparaissent sur les lieux. C'est aussi la croyance commune à Saint-Charles. On cite même le nom du fameux détective montréalais McCaskill.

Continuant le cours des constatations par lui faites sur les lieux mêmes, Mtre Ernest Roy a déclaré qu'il s'était surtout aperçu que nombre de constatations des plus importantes n'avaient pas été faites. La manière dont le cadavre a été trouvé, l'endroit, ce qu'il y avait autour de lui, les traces de pas, tout cela paraît n'avoir semblé d'aucun intérêt aux premiers enquêteurs, ce qui fait que, selon lui, l'enquête du coroner a été très irrégulière. On n'a pas mentionné, par exemple, le fait que des chaudières à sucre avaient été trouvées près du cadavre, ce qui prouverait que le petit Amédée, quand il est mort ne venait pas de taquiner sa petite sœur avec un bâton, mais s'en revenait paisiblement vers la demeure paternelle. Cette dernière conjecture est encore renforcée par le fait qu'on l'a trouvé sur le vente, la tête vers sa demeure, preuve évidente que c'était la direction par lui suivie.

Maintenant, quant aux traces de pas sur la neige, il est bien malheureux qu'aucune mention n'en ait été faite. Comment retrouver ces pistes maintenant que deux épouvantables bordées de neige ont passé dessus ? Il en est de même pour d'autres constatations qui auraient dû être faites alors.

Et Mtre Roy en revient encore sur sa théorie

DU SUICIDE OU DE L'ACCIDENT

M. Charles Lanctôt, assistant-procureur-général, est arrivé hier soir à Québec, après avoir siégé une partie de la semaine à Montréal dans l'affaire Duclos. Son arrivée va sans doute hâter les procédures dans la cause d'Alexina Carrier.

On prête à l'avocat de celle-ci Mtre Ernest Roy le projet d'entamer sans retard des procédures par bref d'habeas corpus ou autres moyens judiciaires pour faire libérer sa cliente, dont la mise en accusation serait fortement entachée d'irrégularités. "En tout cas, les choses ne resteront pas telles que présentement, a fini par déclarer Mtre Roy.

Quant à la date de l'enquête, elle n'est pas encore définitivement fixée. Mtre Lachance, avocat de la Couronne, consulté sur ce point, a dit qu'il ne pouvait encore préciser aucune date. Aujourd'hui, commence à Québec la fameuse cause du nommé Lecouteur accusé du meurtre de sa femme. Ce n'est qu'à l'issue du procès Lecouteur sans doute qu'on pourra fixer la date de l'enquête préliminaire sur le drame de Saint-Charles. On peut néanmoins prédire avec une quasi-certitude que l'enquête aura lieu vendredi ou samedi.

EST-CE DU SANG HUMAIN?

est-ce du sang d'animal que ces taches brunes aperçues sur le couteau d'Amédée Carrier ? arme—fait extraordinairement curieux—retrouvée dans les habits de la victime, trois jours seulement après sa mort.

On jugera de la discrétion gardée par les autorités sur cette mystérieuse affaire par les

TROIS ENTREVUES

suivantes que nous publions :

Avec le chef de la police provinciale McCarthy :

—Savez-vous, M. McCarthy, ce qu'est devenu le couteau trouvé dans les habits du jeune Amédée Carrier ?

—Il doit être entre les mains du magistrat Panet-Angers, qui en disposera selon son bon plaisir.

Deuxième entrevue, avec le magistrat Panet-Angers :

—Serait-ce une indiscrétion de vous demander, cher monsieur, ce que vous entendez faire du couteau taché de sang trouvé à la Tremblade ? Est-ce qu'il est à l'heure actuelle entre les mains d'un analyste ?

—Impossible de vous répondre, cher monsieur, attendu que je ne sais pas moi-même ce qu'est devenu ce couteau, actuellement entre les mains de la police provinciale, qui doit en disposer.

Troisième entrevue, avec le grand connétable Gale :

—N'est-ce pas vous, M. le grand-connétable, qui avez la charge des exhibits dans une cause criminelle ? Ne connaissez-vous pas la destinée d'un couteau qu'on dit avoir servi au meurtre de la Tremblade ?

—Le couteau dont vous parlez n'est pas en ma possession, monsieur, c'est à la police provinciale et au magistrat Panet-Angers de s'en charger.

Quelques minutes plus tard, le représentant de la "Patrie" apprenait de sources absolument étrangère que

LE COUTEAU

en question se trouve actuellement en la possession du docteur R. Mayrand nouvellement arrivé de Paris, chef du laboratoire de l'Université Laval.

Mtre Lachance, avocat de la Couronne, n'a pu encore se rendre sur le lieu du meurtre pour y faire à son tour les constatations dont il aurait besoin. Il ignore même s'il pourra s'y rendre.

Jamais cause n'a fait autant de bruit. On en parle partout, et voici la phrase courante, typique, qui termine les trois quarts des conversations : "Tout de même, c'est bien mystérieux, cette affaire-là !"

LE DETECTIVE McCASKILL

QUEBEC, 15 — Le chef Kenneth D. McCaskill, de la police provinciale, est descendu à Québec, ce matin, par le train du Pacifique, entrant en gare à 7 heures. L'affaire de la Tremblade va donc entrer dans une nouvelle phase, à cause de l'appoint apporté par la présence du chef McCaskill, dont l'entrée en matière sera d'interroger, au cours de l'avant-midi, dans la prison de Québec, la petite Alexina Carrier, détenue là pour le meurtre de son frère.

Personne ne croit, ni n'a jamais cru à la culpabilité de la petite. Néanmoins, en certains milieux bien informés, on croit que si la petite Alexina n'a pas pris une part active au meurtre de son petit frère, elle sait quelque chose et a refusé de parler, jusqu'ici, pour des raisons que chacun ignore, par crainte, sans doute parce qu'on lui aurait fait les plus terribles menaces si elle ouvrait la bouche, menaces que la naïve enfant prend au sérieux.

QUEBEC, 15. — On n'a pas beaucoup avancé dans l'affaire de la Tremblade, cet avant-midi. C'est le calme précurseur de l'orage. Le chef McCaskill n'a pas encore vu la petite Alexina Carrier ; il a eu simplement une entrevue avec M. Lanctôt, assistant-procureur-général. Celui-ci doit recevoir dans la journée le rapport du Dr Marois, médecin expert dans les causes criminelles.

Le Dr Marois, après avoir reçu samedi soir le rapport du Dr R. Mayrand, chef analyste du laboratoire de l'Université Laval, va communiquer sous peu ses conclusions à l'assistant-procureur-général Lanctôt. Ce rapport est l'un des plus importants points de la cause, car si c'était du sang d'animal qu'il y a sur la lame trouvée dans les vêtements du jeune Amédée Carrier, cela obscurcirait une affaire déjà fort embrouillée.

Mtre Ernest Roy, avocat de la petite Alexina Carrier, commencera tout probablement demain ses procédures pour faire sortir la petite fille de prison, car du train que vont les choses la cause pourrait traîner en longueur et Mtre Roy voudrait éviter à sa cliente un aussi long temps de prison.

AUX COMMUNES

LE NOUVEAU TARIF POSTAL ENTRE LE CANADA ET L'ANGLETERRE — LE MAITRE DE POSTE D'ARTHABASKAVILLE — L'ENTREE AU CANADA DES MARCHANDISES ALLEMANDES PAR VOIE DE L'ANGLETERRE, ETC., ETC.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 15. — Aux Communes, ce matin, l'honorable M. Lemieux a donné les conditions d'une nouvelle entente postale entre l'Angleterre et le Canada. A partir du 1er mai prochain et durant une période de quatre ans, les journaux, revues et journaux de commerce seront transportés d'Angleterre en Canada et vice versa au coût de 2 centins par livre au lieu de 8 centins tel qu'aujourd'hui.

Le maître général des postes dit que le tarif actuel était trop élevé et ne permettait pas aux publications anglaises de circuler en grand nombre dans le pays et le même état de choses existait également en Angleterre pour les journaux et certaine littérature canadienne.

Ce genre de prohibition était contraire aux relations qui existent entre le Canada et l'Angleterre. Le nouveau tarif mettra les deux pays dans la position qu'ils doivent occuper. Te maximum de pesanteur pour chaque paquet expédié sera de 5 livres.

M. Lemieux donne ensuite quelques renseignements sur le nouveau tarif postal entre le Canada et les Etats-Unis au sujet des revues et journaux.

—M. Lavergne, député d'Arthabaska, attire l'attention du gouvernement sur une anomalie qui existe à Arthabaskaville. Depuis deux ans la population de cette ville a augmenté de 300 âmes, et malgré cela le salaire du maître de poste de l'endroit a été réduit de $16 dans la même période. M. Lavergne ne peut expliquer cette réduction dans une ville où la population augmente.

L'honorable M. Lemieux réplique qu'à Arthabaskaville, le maître de poste reçoit son salaire basé sur le revenu du bureau de poste, et malgré l'augmentation de population, il y a diminution du revenu postal.

—M. Armstrong soulève ensuite un débat sur la méthode des manufacturiers allemands en coutellerie, tapis et autres articles, qui inondent le Canada de leurs produits en les faisant passer par l'Angleterre d'où ils jouissent du tarif de préférence accordé aux marchandises anglaises. M. Armstrong demande que l'attention du gouvernement impérial soit attiré sur les grandes fautes commises chaque jour par les manufacturiers allemands.

L'honorable M. Fielding accuse M. Armstrong de changer d'idée trop souvent sur la politique fiscale. Il dit qu'il y a deux ans, il s'opposait à la surtaxe imposée aux marchandises allemandes dont le résultat serait, disait-il, de priver le Canada du marché Allemand, et aujourd'hui, il se plaint de l'entrée de ces marchandises dans le pays. Le ministre des finances déclare qu'une enquête a déjà été faite au sujet de l'entrée des marchandises allemandes en Canada, sous le tarif de préférence accordé à l'Angleterre, et l'on a alors constaté qu'il n'y avait pas raison de se plaindre. Peu de marchandises étrangères sont venues en Canada par ce moyen.

M. Foster déclare que le devoir du gouvernement est de faire cesser toute fraude du genre mentionné. Le tarif de préférence pour l'Angleterre doit être exclusivement réservé à ce pays. Il croit que le sujet devrait être soumis à la conférence coloniale par Sir Wilfrid Laurier.

M. Bourassa dit que la fraude est inévitable et est le résultat de la politique actuelle du gouvernement.

Cette fraude se fera malgré toute la vigilance des ministres des douanes et des finances. Le Canada accorde un tarif de préférence à l'Angleterre qui jouit d'un commerce de libre-échange. Les marchandises allemandes entrent librement dans ce pays et rien ne les empêchent d'être expédiées en Canada. Pour la préférence que le Canada accorde à l'Angleterre, celle-ci ne donne rien en retour, et le député de Labelle serait aujourd'hui en faveur de son abolition. Quand aux marchandises allemandes, le gouvernement peut leur imposer un droit, même si elles viennent d'Angleterre.

M. Fowler croit que le gouvernement est bien embarrassé avec sa politique, qui ne répond pas aux besoins du pays. Il peut déclarer que le nouveau gouvernement dirigé par M. Borden saura faire une réforme satisfaisante.

M. Fielding: "Quand?"

M. Fowler: "Plus vite que vous ne le croyez. Vous n'aurez pas le temps d'avoir beaucoup d'autres cheveux gris."

M. Talbot — "On entend ce refrain depuis dix ans."

L'affaire Armstrong est déclarée close.

LE COLONEL HUGHES ET LES RELIGIEUX FRANCAIS

—Le colonel Sam. Hughes répond ensuite à l'attaque faite il y a quelques jours contre lui par le Dr Paquet, de l'Islet, qui lui demandait de retirer les remarques faites au sujet des religieux de France qui émigrent de leur pays. A cette occasion, le colonel dit que ces immigrants étaient un fléau pour le pays.

Le colonel Hughes déclare qu'il aime la France et que lui-même a du sang canadien-français dans les veines. Mais dans le cas actuel, il partage l'opinion de Daniel Fafoe sur la tyrannie religieuse appliquée à l'Etat. Les religieux ont préféré suivre les lois de Rome au lieu de celle de leur pays. Ces religieux ne sont ni colonons, ni agriculteurs, et que peuvent-ils faire dans le pays ? Enseigner ? Ils ne pourront pas enseigner ce loyalisme que l'on remarque dans toutes les classes du pays, ne le possédant pas eux-mêmes. Le colonel dit qu'il n'a rien à retirer ni d'excuses à faire.

M. BOURASSA

M. Bourassa dit que les Canadiens-français et les catholiques sont fiers des sympathiques remarques du bouillant colonel qui vient de faire preuve d'une ignorance phénoménale. La question du différend entre l'Etat et le clergé de France est trop grave pour être discutée en quelques instants au Canada.

M. Bourassa dit que les religieux qui effrayent tant aujourd'hui le cocolonel Hughes, sont reçus à bras ouverts en Angleterre, en Russie et ailleurs. Leurs qualités sont approuvées par des hommes d'Etat anglais, qui possèdent un esprit moins étroit que celui du colonel Hughes. M. Bourassa dit que les Canadiens-français heureusement savent que le colonel Hughes ne représente pas les opinions de la majorité, car alors où serait la reconnaissance envers le dévouement et le loyalisme des Canadiens-français envers les institutions anglaises. Le colonel fait partie d'une minorité absolument insignifiante.

A une heure, M. Bourassa termine la rude leçon de patriotisme qu'il donne au colonel et il prend son siège aux applaudissements de presque toute la Chambre.

LA TRAGEDIE DE L'ESPLANADE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 15. — Le président de la cour criminelle, M. le juge Bossé, devait faire connaître ce matin sa décision sur la question de savoir si les actes d'accusations pour libelle diffamatoire doivent être soumises aux grands jurés.

A l'ouverture de la séance, l'assistant-procureur général, M. Lanctôt, est venu déclarer que la Couronne intervenait dans la cause de

L'HON. M. PREVOST CONTRE M. ASSELIN

du "Nationaliste", et qu'elle se substituait au demandeur.

Mtre Lavergne a alors demandé si la Couronne en faisait autant pour les deux autres causes en libelle, celles de M. Barthe et de M. Oandrieux, attendu que le principe est absolument le même dans ces trois causes.

L'assistant procureur général répondit qu'il ne connaissait rien au sujet des cause Barthe et Landrieux, qu'il n'en avati pas vu les documents officiels à ce sujet.

Le juge fit remarquer que la Couronne se trouvait dès ce moment, officiellement informée au sujet de ces deux causes, et s'accorda un délai jusqu'à demain pour que la Couronne décide si elle va intervenir dans ces causes comme elle le fait dans celle de Prévost-Aselin.

La Couronne a ensuite annoncé qu'il ne lui était pas possible de procéder au troisième procès de Demers durant le terme actuel, même si le tableau du jury était renouvelé. Elle ajoute qu'elle n'a pas d'objection à ce que le prisonnier soit admis à caution. Mtre Viens, déclare alors que le prisonnier Demers fournira dans le cours de la journée deux cautions responsables. La cour commence ensuite

LE PROCES DE GEORGE LE COUTEUR

le meurtrier de sa femme.

L'accusé est défendu par Mtres Taschereau, Cannon et Lemieux. On procède d'abord à la formation du jury qui se fait lentement et un peu difficilement, car plusieurs jurés sont récusés, tant par la Couronne que par la défense. A midi, huit jurés seulement étaient assermentés : Joseph Belleau, Guillaume Grégoire, Régis Loranger, Edmond McDermott, John Cornigan, Nap. Gingras, Edward Crane et Thos. Craig.

AVIS de BREVET

A tous les Intéressés

Sachez que les propriétaires du brevet Canadien No 93,044, accordé le 9 mai 1905, à Carl GOSSWEILER, pour perfectionnements aux BOITES de CARTON, ont commencé à manufacturer d'après le brevet. Le droit de manufacturer et le procédé couvert par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MARION, solliciteurs de brevets, édifice New-York Life, Montréal. 13-15-16

CONFERENCE COLONIALE

OUVERTURE AUJOURD'HUI

LONDRES, 15 — La conférence coloniale s'est ouverte, aujourd'hui, au ministère des colonies, sous la présidence du comte d'Elgin, ministre des colonies.

Les premiers ministres des colonies présents sont : le Dr Jameson, Colonie du Cap ; général Botha : Transvaal ; A. Deakin, Australie ; Sir Joseph Ward, Nouvelle-Zélande ; Brodsrick P. Moore, Natal ; Sir Wilfrid Laurier, Canada.

Le premier ministre de Terreneuve arrivera dans le milieu de la semaine.

Le Premier ministre Campbell-Bannerman a prononcé un court discours de bienvenue, a exposé le programme de la conférence et a prononcé l'ajournement.

LES NAISSANCES

Leur total pour la semaine dernière dépasse celui des décès de beaucoup.

Le nombre des naissances a été encore de beaucoup plus élevé que le nombre des décès à Montréal, la semaine dernière, et curieuse coïncidence, le nombre des garçons égale le nombre des filles.

Deux cents vingt naissances ont été enrégistrées à l'hôtel de ville, dont 110 du sexe masculin et 110 du sexe féminin.

Il y a eu 132 décès, dont 112 chez les catholiques, 18 chez les protestants et 2 chez les Juifs. Les causes principales de mortalité ont été les suivantes :

Typhoïde, 3 ; rougeole, 1 ; coqueluche, 3 ; diphtérie, 2 ; érispèle, 1 ; tuberculose, 18 ; cancer, 5 ; bronchite, 5 ; pneumonie, 12 ; diarrhée, 17 ; maladie de Bright, 5.

DE L'EAU !

Depuis samedi, les choses ont une fois de plus repris leur état normal à l'aqueduc. On a pompé 34,000,000 de gallons d'eau par jour, samedi et dimanche, et le réservoir de la montagne est presque complètement rempli.

VOL D'OUTILS A SAINT-LOUIS

Après quelques jours de répit, les voleurs ont de nouveau fait leur apparition à Saint-Louis. Cette fois ils se sont contentés de peu, car ils n'ont enlevé qu'une partie du coffre d'outils de menuisier, la propriété de M. Charles Saint-Pierre, 674B, rue Mance. Le vol a été commis dans un hangar en arrière du No. 820 de l'avenue du Parc. La police a été mise au courant de ce vol.

De nouveaux transferts sont en usage aujourd'hui sur tout le réseau des tramways électriques de la ville. Ces feuilles de correspondances sont plus simples et plus précises que celles dont on s'est servi jusqu'ici. Elles mettront fin aux nombreux abus qui se commettaient.

Pourquoi ne Pas Prendre Votre Part dans Un Million de Piastres

En venant resider à Maisonneuve, et trouver de l'emploi sur les travaux exécutés par les personnes suivantes dans l'année courante, savoir :

Empierrement de rues, canaux d'égoûts, et nivellement, etc., etc., exécutés par la ville de Maisonneuve	$300,000.00
Construction d'une immense manufacture sur la rue Notre-Dame par la Canadian Spool Cotton Co.	$200,000.00
Nouvelles constructions dont les permis ont été délivrés	$500,000.00
Total des travaux à exécuter	$1,000,000.00

Pour les travaux de la ville s'adresser à M. J. SCANLAN, de 11.00 à midi et de 5 heures à 6 heures p. m., tous les jours à l'Hôtel-de-Ville de Maisonneuve.

Pour les autres travaux il n'y a qu'à venir demeurer à Maisonneuve pour trouver de l'emploi.

PAR MARCOTTE FRERE

MATERIAUX A VENDRE

Nous avons reçu instruction de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, de vendre à l'encan, sur les lieux,

Mardi le 16 courant à 10 hrs a. m.

l'Ecole St-Joseph, No 141 St-Martin, étant une construction en briques solides, avec charpente en bois, formant une équerre de 96 pieds, sur 50, et ayant 32 pieds de largeur, et ayant un bon système de chauffage ; aussi, la résidence des Frères de la doctrine chrétienne, à côté de l'école No 322, rue Richmond.

Nous sommes aussi chargés par la même Commission des Ecoles de vendre sur les lieux, le même jour, mardi le 16 courant, à midi précis, les maisons en briques, portant les Nos civiques 273-275-277 et 279 rue Montcalm, Nos 26-28 rue Robin et Nos 440-442-446 et 448 rue Beaudry.

CONDITIONS DE LA VENTE :

ARGENT COMPTANT

L'école St-Joseph doit être démolie et les matériaux et déchets doivent être enlevés dans les quinze jours qui suivront la vente.

La résidence des Frères devra être démolie ce printemps et les matériaux et déchets enlevés quand la Commission des Ecoles le demandera.

Les maisons des rues Montcalm, Robin et Beaudry devront être démolies, et les matériaux et déchets enlevés après le cinq de mai prochain.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs

39-4

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

Motard, Fils & Senecal

5 PLCE ROYALE
Montréal, Qué.

Nous vendrons par encan public, en un seul lot, à nos salles, 69 rue St-Jacques, Montréal, Vendredi, le 19 Avril 1907, à 11 heures a.m., l'actif suivant de cette faillite.

Stock de commerce, comprenant liqueurs domestiques et importées, se montant, d'après inventaire, à	$2,920.65
Ameublement et fixtures	329.20
	$3,249.85

Conditions : Argent comptant.

On peut voir le stock sur un ordre du curateur.

JOHN McD. HAINS, 43 rue St-Sacrement, Edifice Fraser.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Montréal, 10 avril, 1907. 12-15-16

En Vertu de l'Acte des Liquidations

In Re

LA CIE KENT ET STEVENSON, LIMITEE, MONTREAL.

Vente à l'encan, en bloc, au magasin No 63 Côte Beaver Hall, Montréal, LUNDI, 22 AVRIL, 1907, A 11 HRS.

Instruments de chirurgie, appareils électriques, médicaments, drogues et préparations chimiques, mobilier de laboratoire et de bureau formant environ . . . $40,000.00

A. TURCOTTE, Liquidateur provisoire, 63 Côte Beaver Hall, Montréal

41-3

La Banque d'Epargne de la Cité Et du District de Montreal.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue St-Jacques, mardi le sept mai prochain à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre du bureau de direction,

A. P. LESPERANCE, Gérant

Montréal, le 4 avril 1907.

34-28fs

VENTE IMPORTANTE D'IMMEUBLES

— PAR —

U. H. DANDURAND

Dans ses salles d'immeubles 48 et 50 rue Saint-Jacques.

Le Mardi 23 Avril 1907, à 11 a.m.

1384 ET 1386 RUE ST - LAURENT.

Belle propriété en pierre et brique consistant en un magasin et logement au-dessus avec bâtisses à deux étages dans la cour, pouvant servir de boutique, etc; aussi écurie à trois places.

(AUSSI EN ARRIERE)

187 et 187 A rue Mitcheson, maison lambrissée en brique de deux logements, loyer annuel des deux propriétés $864.

Conditions de vente très faciles. Pour toutes informations s'adresser à

U. H. DANDURAND
Encanteur d'Immeubles
48 & 50 RUE ST-JACQUES

13-15-17-20-22

SYNDICAT DES SOUSCRIPTEURS DE LARDER LAKE

NOUS INVITONS LES CAPITALISTES à s'unir à nous pour acheter la présente émission d'actions à laquelle nous avons souscrit, d'une compagnie de mines d'or de Larder Lake, à 10 cents l'action. La compagnie a été organisée et sera administrée par des hommes de la plus haute compétence dans les mines. La compagnie possède 27 claims d'or bien situés, de 1,080 acres en tout, et qui ont rapporté des valeurs en or extraordinaires ; ils sont situés dans le nouveau district aurifère de Larder Lake, à 60 milles au nord de Cobalt, Nouvel Ontario, dont le développement se fera d'une manière systématique. Tous les capitalistes qui s'uniront à ce Syndicat auront part aux profits sur une base équitable et participeront à un profit immédiat ou augmentation de 500 pour cent sur la valeur courante des actions. Immédiatement après que le syndicat des Souscripteurs sera formé, Law & Co. placeront suivant leur manière énergique habituelle, les actions sur le marché en les annonçant judicieusement dans tout le Canada et les Etats-Unis à une avance de cinq fois le prix coûtant au Syndicat des Souscripteurs, aux profits desquelles participeront tous les membres du Syndicat.

The Trusts and Guarantee Company, 14 rue King Ouest, Toronto, agira comme fidéicommissaires du Syndicat des Souscripteurs en recevant et en détenant les actions après en avoir donné des reçus, et aussi comme Régistraires et Agents de transfert pour la Compagnie. Pour blancs d'application et détails complets, adressez-vous à

LAW & CO.,

728-729-730-731-732. Edifice de la Traders Bank, Toronto, Ont.

Régistraires et agents de transfert, THE TRUSTS AND GUARANTEE CO., 14 rue King Ouest, Toronto, Ont.

15-17-19-22-24-26

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

POUR CHEMISES

Les Plus Durables et les Mieux Confectionnees.

R. J. TOOKE.

Rues St-Jacques et Ste-Catherine.

AU BON MARCHE

RAYON DES GARNITURES DE MAISON

Il n'y a pas de question qui mérite plus sérieuse considération que celle du déménagement. Dans presque chaque cas, les tapis ne font plus ; les rideaux sont trop défraîchis, il en faut des neufs et alors on songe à se procurer ce qu'il faut pour garnir la nouvelle demeure convenablement.

Notre rayon de Tapis et de Rideaux, est rempli d'articles de toute première qualité et nos prix sont toujours très modérés.

Tapis à chemin ou à escalier, en Tapestry, Bruxelles, Velours, largeurs 1-2, 5-8, 3-4, 4-4, patrons très nouveaux, **40c** la vge à **$2.00**.

Tapis union et en laine à escalier, largeurs 2-4, 5-8, 3-4, prix, de **10c** la vg. à **50c**.

Tapis Tapestry, très nouveaux des sins et coloris, prix, de **40c** la vg. à **$1.00**.

Tapis Bruxelles, qualités superbes, **85c** à **$1.50**.

Tapis en velours "Axminster" et "Wilton", riches dessins artistiques : **$1.00** la vg. à **$2.50**.

Prélart canadien, 25 nouveaux patrons : **25c**, **35c**, **45c**, **50c**.

Prélart anglais, 4 vgs. de large, fleuri et carreauté : **40c** à **80c**.

Prélart anglais "Linoléum" (inlaid) patron traversé, 2 vgs. de large, **75c** à **$1.50**.

Rideaux en point blanc "Nottingham", 3 1-2 vgs. de long par 60 pcs. de large : **$1.00** à **$5.50**.

Portières en damas, couleurs assorties, avec frange, tous les prix, depuis **$2.00** à **$20.00**.

Visitez notre rayon de garnitures de maison et nous verrons à ce que vous obteniez satisfaction.

LETENDRE, FILS & CIE, 567 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Température

Toronto, 15.—Mardi, Vents du Sud, temps pluvieux.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn et Harrison210, rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui Maximum	37
Même date l'an dernier	60
Aujourd'hui minimum	27
Même date l'an dernier	39

NOTES DE LA TEMPERATURE

Le temps se maintient très froid dans les provinces de l'ouest. Le vent souffle du nord et il neige dans le Manitoba. Il fait beau et froid dans Ontario et Québec.

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI 16 AVRIL 1907

Fête du jour : St-Benoit Joseph Labre.

Lever du soleil, 5.15.
Coucher du soleil, 6.46.
Lever de la lune, 7.33.
Coucher de la lune, 10.52.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 20.
Pleine lune le 30.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Mgr l'archevêque de Québec a ordonné la lecture, hier, dans toutes les églises de son diocèse, d'un important mandement sur l'Action Sociale catholique.

C'est une œuvre chère au cœur du Souverain Pontife qui voudrait la voir s'étendre à tous les pays catholiques. Elle existe déjà en France et en Italie, où les catholiques ont un si grand besoin de grouper tous leurs efforts. Il n'est pas trop tôt au Canada, pour préparer le terrain aux combats futurs.

Une des principales préoccupations de l'Action Sociale catholique sera d'assurer la propagande des idées saines et de diriger l'évolution sociale dans le sens catholique, par le moyen de la presse.

LIVRAISON POSTALE

L'hon. M. Lemieux a annoncé à la Chambre, samedi, qu'il établirait un système de livraison de la malle à domicile dans toutes les villes d'une population de 12,000 âmes et dont le revenu postal sera d'au moins $20,000 par année. Il expliquera son projet dans quelques jours.

UNE GREVE PEU BANALE

M. Barr, député de Dufferin, Ont., a prédit samedi, à la Chambre des Communes, une grève prochaine des maitres de poste ruraux, si le gouvernement ne se décide d'augmenter leur salaire.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES

A la dernière séance du cabinet présidée par Sir Richard Cartwright, les ministres ont mis la dernière main aux crédits supplémentaires qui seront déposés ces jours-ci.

NECROLOGIE

FEU LE Dr ROY

La mort du docteur G. E. Roy, chirurgien major du 65e sera vivement regrettée de tous ceux qui le connaissaient. C'était un bon et brave cœur, un ami loyal, un vaillant militaire. Officiers et soldats de notre populaire régiment conserveront longtemps son souvenir. Le parti politique auquel il appartenait fait en lui une perte sérieuse. C'était un partisan dévoué actif, ardent.

Le défunt laisse une veuve et une fille à qui nous offrons nos plus sincères condoléances.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à Hochelaga.

M. NAP. TETRAULT

Un homme d'affaires bien connu, M. Napoléon Tétrault, sr., vient de descendre dans la tombe. Vigoureux, âgé de 65 ans seulement, il pouvait compter sur plusieurs autres années d'une vie heureuse et utile. La mort l'a surpris hier à Ottawa où il était de passage.

Le défunt laisse plusieurs enfants qui occupent une place enviable dans le monde des affaires.

La PATRIE offre ses plus vives sympathies à la famille en deuil.

"L'INVINCIBLE"

NEWCASTLE, 15 — Samedi a eu lieu le lancement de l' "Invincible", un des trois plus grands croiseurs du monde du type de l' "Indomptable".—Il jauge 17,500 tonnes et a 530 pieds de longueur. Sa vitesse sera de 25 nœuds à l'heure. L'armement comprendra 8 canons de 12 pouces.

FORCAT QUI VEUT ROMPRE SES CHAINES

Une scène vient de se passer au pénitencier St-Vincent de Paul, qui aurait pu devenir sérieuse n'était-ce l'excellente surveillance des autorités.

Un forçat Alphonse Lavigne, s'attaque à son gardien. mais ses compagnons de bagne ne lui prètent pas main forte

Depuis la fameuse tentative de meurtre commise par les fameux forçats Eumène et Filiatrault, M. le préfet Beauchamp, du bagne de Saint-Vincent de Paul, n'avait pas eu l'occasion de se rendre en cour de police, pour faire émaner un mandat d'arrestation contre un détenu.

Le fait est que tout marche très bien à l'institution pénitencière. Les forçats appréciant la manière dont ils sont traités, se conforment sans trop maugréer, à la règle sévère à laquelle ils sont astreints.

Dans l'après-midi du 1er avril dernier, cependant, il s'est passé

UNE SCENE

qui n'a pas manqué de produire un certain émoi dans l'enceinte des hauts murs du bagne.

Le garde Damase Hogue, conduisait une équipe de forçats eau travail, quand il s'aperçut qu'un des prisonniers, Alphonse Lavigne, tentait de semer l'esprit de révolte.

Arrivé à l'endroit où l'on devait exécuter certains travaux, Lavigne tomba à bras raccourcis sur le garde qui se défendit aussi bien que possible.

Ce fut un moment d'intense émotion.

Les forçats, heureusement, ne se rangèrent pas du côté de leur compagnon de chaîne.

DES GARDES ACCOURURENT

au secours de M. Hogue, et se saisirent de Lavigne qui fut conduit au cachot.

Ce matin, M. le préfet Oscar Beauchamp se rendait en cour de police et déposait contre Lavigne une plainte pour voies de fait graves contre le garde Hogue.

Le forçat comparaitra demain matin, devant le magistrat Lafontaine.

Lavigne fut condamné, le 23 août 1905 à 3 ans de bagne, pour vol avec effraction.

AUX PRISES AVEC UN CHIEN FURIEUX

Un jeune garçon de treize ans se fait mordre affreusement, aux jambes et aux bras. Secouru par ses frères.

Un jeune garçon de Sainte-Cunégonde a été victime de la férocité d'un énorme dogue, hier avant-midi. Il est même étrange que l'on n'ait pas à enrégistrer un malheur plus grand. L'enfant n'a dû son salut qu'à sa forte constitution et au prompt secours de ses frères qui n'ont pas craint de se jeter sur l'animal furieux pour dégager leur benjamin.

Le chien qui est la propriété de M. E. Massicotte, marchand de chaussures, 3109 rue Notre-Dame-Ouest, entre les rues Dominion et Vinet, est encore jeune, à peine un an. C'est un mélange de Saint-Bernard et de mâtin, d'une taille très grande. Il est laissé libre dans une cour avec les voisins. Sa férocité n'a d'égale que la crainte qu'il inspire. Mme Massicotte, elle-même, ne peut aller dans cette cour. Pour l'empêcher de monter l'étage supérieur, par l'escalier d'en arrière, on a entassé des caisses vides, formant une barricade. De l'escalier, il peut se rendre chez les autres voisins par le hangar qui est très bas.

Hier avant-midi, comme cette barricade était tombée, Mme Massicotte demanda au jeune Georges Saint-Denis, fils de M. Roch Saint-Denis, ancien gardien de nuit à Sainte-Cunégonde et boucher, de les remettre en place. Le jeune garçon, — il est âgé de treize ans, — demeure au No 3101 de la rue Notre-Dame, à trois portes de chez M. Massicotte. De sa galerie on peut voir facilement le dogue dont

L'AIR FEROCE

vous fait trembler à l'idée de se trouver aux prises avec lui.

Le jeune Saint-Denis se prêta de bonne grâce à la demande de Mme Massicotte. Mais à peine était-il dans la cour que le chien se rua sur lui avec un sourd grognement. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il était terrassé et l'animal furieux lui lacérait les jambes de ses énormes crocs. L'enfant eut l'heureuse idée de se cacher la figure avec ses bras, car son assaillant cherchait à la lui déchirer. Ne pouvant atteindre la figure, il le mordit au bras. Les cris poussés par la victime attirèrent ses deux frères qui se préparaient à sortir pour la messe. Tous deux sautèrent par dessus le hangar et se jetèrent

AU COU

de l'animal, le maintenant en respect pendant quelques minutes, dont le jeune Georges profita pour se sauver. Le chien tourna alors sa fureur du côté des nouveaux venus. Il ne put rien faire cependant, si ce n'est que de leur égratigner les mains.

M. Saint-Denis, qui dormait au moment où son jeune fils se faisait mordre, sauta en bas de son lit, et sans prendre le temps de se chausser vola au secours de son enfant. Il ne put que protéger la fuite de ses deux plus vieux.

Le jeune GEORGES SAINT-DENIS, de Sainte-Cunégonde, qui s'est fait mordre par un chien féroce, hier avant-midi.

Le docteur Léonard fut appelé à donner ses soins au blessé. Les crocs avaient pénétré de part en part dans les deux mollets. Les 2 jambes étaient couvertes de blessures. Il ne peut encore se prononcer sur les suites de cet accident. Il craint quelque peu l'empoisonnement du sang. L'enfant ne pouvait se tenir sur ses jambes ce matin.

Le chef de police devra statuer ce qui doit être fait de ce chien qui est la terreur des voisins. Pour le nourrir on lui jette sa nourriture par la fenêtre.

MADAME ALFRED EVANTUREL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ALFRED, Ont., 15.—Ce matin, à 5 heures, est décédée l'épouse de l'honorable M. Alfred Evanturel, née Louise Lee.

Mme Evanturel a succombé à la paralysie à l'âge de 54 ans. Elle était née à Québec et était la petite-fille du feu juge Van Kleek, de la Cour Suprême.

Elle laisse deux enfants, M. Gustave Evanturel et Mlle Bella.

On fait les plus grands éloges du défunt fils de cette dernière, qui a soigné la malade pendant sa longue maladie.

Les funérailles de Mme Evanturel auront lieu, mercredi, à 10 heures du matin.

TALENT FAUCHE DANS SA FLEUR

UN DES PLUS BRILLANTS ELEVES DE LAVAL A SUCCOMBE HIER A LA FIEVRE TYPHOIDE

La Faculté de Droit de l'Université Laval a été plongée dans le deuil par la mort d'un de ses membres les plus estimés, M. Victor Charette, étudiant en loi. Le défunt est décédé hier dans sa famille à l'Assomption. Il a été emporté par les fièvres ty-

M. VICTOR CHARETTE, étudiant en loi de Laval, décédé hier.

phoïdes, à l'âge de 24 ans, au moment où il allait terminé ses études légales et commencer la vraie lutte pour la vie, avec toute la confiance que lui donnaient son talent et ses succès scolaires.

C'était en effet, l'un des élèves les plus brillants de l'université, et il était estimé de ses confrères à ce titre autant que pour ses riches qualités du cœur.

Après de très

BRILLRANTES ETUDES

classiques au collège de l'Assomption, il entrait comme élève au bureau du notaire Lemire, de l'endroit. Il y passa deux années, puis vint s'inscrire comme élève à l'université Laval. Il y remporta bientôt les mêmes succès qui avaient signalé son passage au collège. Ses confrères lui témoignèrent sensiblement leur estime en l'élisant secrétaire du Comité de Régie de la Faculté de Droit. La nouvelle de sa mort les a péniblement affectés. Leur professeur, M. le juge Mathieu, a tout le premier, au cours, ce matin, exprimé publiquement, la sympathie générale. Il dit le modèle d'étudiant qu'était le défunt et en quelle sincère estime il était tenu par ses professeurs comme par ses confrères.

Les étudiants tinrent ensuite une séance, sous la présidence de M. Paul Paquette. Sur proposition de M. Edouard Normandeau, secondé par M. Alfred Forest, il fut résolu: 1o, que M. Victor Bourgeois soit

DELEGUE

aux funérailles, comme représentant de la Faculté ; 2o qu'une expression de condoléances soit adressée à la famille et copie transmise aux journaux.

Les funérailles doivent avoir lieu demain matin, à 9 heures, à l'Assomption.

Le défunt était le frère de M. Armand Charette, notaire à Saint-Henri de Mascouche ; de M. l'abbé Théodule Charette, professeur au collège de l'Assomption et de la Révérende Sœur Saint-Luc, des Dames de la Congrégation, à Montréal.

LES PREPARATIFS DU 24 JUIN

ON SE PREPARE A CELEBRER CETTE FETE, AVEC ECLAT LE 23 JUIN DANS LE NORD DE LA VILLE.

Hier, au prône, de l'église Saint-Jean Baptiste, il a été annoncé que la fête patronale des canadiens-français serait célébrée avec éclat dans cette paroisse le 23 juin, par une procession solennelle dans les principales rues de l'ancien village Saint-Jean Baptiste. Pour défrayer les dépenses de cette démonstration, il a été décidé que des officiers de la Société Saint-Jean Baptiste passeraient de porte en porte pour recueillir des souscriptions.

TUNNEL

Entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 15 — M. Eugène Lafleur, ingénieur en chef des Travaux Publics, a préparé un rapport sur le tunnel tant désiré entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme. M. Lafleur dit que la construction n'offre aucun obstacle insurmontable. Le coût d'un tunnel de 7 1-2 milles de longueur et 150 pieds au-dessous de l'eau serait de $15,000,000.

ENFANT VICTIME D'UN TRAMWAY

UNE SCENE D'UNE HORREUR INDESCRIPTIBLE SE DEROULE SOUS LES YEUX DE TEMOINS IMPUISSANTS.

Hier soir, vers sept heures, une scène indescriptible s'est déroulée dans la rue Ontario, vis-à-vis la ruelle Mathieu. Une petite fille, âgée seulement de cinq ans, a été frappée par un tramway.

La petite Yvonne quittait le domicile de ses parents, 311, ruelle Mathieu, pour aller jouer dans la rue, avec ses petits frères et quelques compagnes. Elle se trouvait en face de l'établissement de M. Boudreault, restaurateur, quand l'accident se produisit. Au moment, où elle tentait de traverser la rue, un tramway de la rue Ontario la frappa. Entraînée par la vitesse de la voiture, la jeune enfant tenta de

S'ECHAPPER

du filet protecteur où elle était tombée.

En roulant, elle posa les mains sur la voie. Les roues du tramway lui tranchèrent complètement quatre doigts de la main droite et partiellement quatre de la main gauche.

La petite se releva et élevant ses mains ensanglantées sans dire un mot courut au coin voisin, où elle rencontra un ami de la famille. "Regardez mes petits doigts", dit-elle. Pas une larme ne s'échappait de ses yeux. Il semblait qu'elle ne sentit pas de douleur.

A la porte de la demeure de ses

LA PETITE YVONNE GARIEPY, âgée de cinq ans, victime d'un accident de tramway, dimanche soir, à l'angle des rues Ontario et Mathieu.—D'après une photographie prise à l'âge d'un an.

parents, où elle fut reconduite par des témoins de l'affaire, elle eut

UN SANGLOT.

Alors, M. Louis Gariépy, le père, manda l'ambulance de l'hôpital Notre Dame. La petite fut transportée à l'institution. On ne croit pas que l'amputation des doigts de sa main gauche soit nécessaire.

La petite Yvonne est la cinquième d'une famille de neuf enfants, dont plusieurs sont morts.

Toute cette pénible affaire a affecté les habitants du quartier.

L'ETAT DE SIMPSON

ON CROIT QUE LE MEURTRIER SURVIVRA AVEC LES BALLES QU'IL A DANS LE CORPS.

L'état de William Simpson, d'Hudson, Qué., qui tenta de se suicider, après avoir tué ses deux enfants, s'est un peu amélioré, à l'hôpital Notre-Dame de cette ville, où avait été transporté le meurtrier.

Les médecins espèrent maintenant le sauver. On ne tentera plus de localiser les balles dont l'une est logée à l'arrière de la tête et l'autre à gauche de la poitrine, juste au-dessus du cœur.

Le blessé pourra vivre de nombreuses années sans que les projectiles soient extraits. Son cas est analogue à celui de cet Italien de Saint-Jérôme qui reçut plusieurs balles au cours d'une bagarre, l'an dernier, et qui a vécu depuis sans être incommodé par la présence de ces objets étrangers dans son corps.

LES ELECTIONS

De la nouvelle ville de Mégantic

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

MEGANTIC, 15 — La mise en nomination des candidats conseillers municipaux de Mégantic a eu lieu samedi.

Ont été élus par acclamation : MM. Eusèbe Huard, Jos. Dion, Willie Kelly, Wilfrid Lemay et James Patton.

Dans le quartier sud il y a lutte entre MM. Joseph Roy et Malcolm McLeod d'un côté et Valentin Michaud et H. W. Allyo, de l'autre. Dans le quartier nord, MM. Alfred Pépin et Joseph Morgan luttent contre MM. Cyrille Fortier et Donat René.

Les candidats à la mairie sont MM. Bélgneul, avocat, et Alphonse Gaudreau.

CADAVRE TROUVE DANS LE CANAL

ON PENSE QUE C'EST CELUI DE L'HOMME QUI ENFONCA DANS LA GLACE LE 7 JANVIER DERNIER.

On a laissé écouler l'eau du canal de Lachine la semaine dernière. On pensait bien qu'on retrouverait dans le fond, trois ou quatre cadavres. Jusqu'ici une seule trouvaille de ce genre a été faite.

Des petits garçons qui jouaient au bord du canal aperçurent, près du pont de la rue Wellington, hier après-midi, peu avant cinq heures, le cadavre d'un homme. Il ne reste guère plus de quelques pieds d'eau dans le canal, et le corps, qui était enfoncé dans la boue, au fond, pouvait être vu du chemin de hâlage. Les petits garçons allèrent immédiatement faire part de leur découverte aux constables O'Donnell et Gibbons, du poste de police de la rue du Grand-Tronc, qui s'empressèrent de faire venir le fourgon de la morgue.

DESCRIPTION.

On n'a pas pu identifier le cadavre. Il a environ 5 pieds 9 pouces de taille, il porte moustaches, est vêtu en ouvrier: complet d'étoffe, gilet de laine et chaussures de feutre. Il paraît âgé de 40 à 50 ans; mais comme il a dû séjourner longtemps dans l'eau, il est très défiguré. On n'a trouvé, dans ses poches, qu'une pipe et la somme de 27 cents.

Le cadavre paraît avoir séjourné dans l'eau trois à quatre mois. Ce doit être celui de l'homme que M. G. B. Woodford, 122b avenue Delorimier, a vu noyer le 7 janvier dernier. On se rappelle que M. Woodword avait rapporté au poste de police de la rue des Seigneurs qu'il avait vu, l'après-midi, un homme vêtu d'un habillement brun et d'une casquette de drap enfoncer à travers la glace dans le canal, près du pont de la rue des Seigneurs. Il avait tenté de lui

PORTER SECOURS,

mais l'inconnu avait disparu avant qu'il put l'atteindre.

Ce qui confirme la supposition, c'est que le cadavre trouvé hier, porte un pardessus brun. Le coroner attendra une couple de jours avant de tenir une enquête, dans l'espoir que d'ici là quelqu'un viendra identifier le noyé.

CAMBRIOLAGE

DES VOLEURS PENETRENT DANS L'HOTEL DE M. LARUE DE LA RUE CRAIG.

De bonne heure dimanche matin, des cambrioleurs ont pénétré avec effraction dans l'hôtel tenu par M. Théodore Larue, 211 Craig Est, en démastiquant une vitre d'un chassis de derrière de l'établissement. Avant d'arriver dans la cour de l'hôtel, les rôdeurs ont du franchir une haute clôture.

M. Larue s'est aperçu du vol dans l'après-midi seulement.

Les cambrioleurs ont fait un choix judicieux des meilleures liqueurs et se sont emparé de l'argent que contenait le compteur.

Les détectives ont ouvert une enquête et sont maintenant sur la trace des rôdeurs.

LA CIGARETTE

Elle joue un mauvais tour à une jeune fille d'Ottawa.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

OTTAWA, 15 — Les parents d'une jeune et jolie fille d'Ottawa se plaignent de l'abus des cigarettes chez leur enfant. Ils ont même confié leur peine à la société de protection des enfants qui cherchera à corriger la malheureuse fumeuse. La jeune fille, âgée de près de dix-huit ans, fume la cigarette du matin au soir et ne peut s'en passer. Ses parents ont fait tout en leur pouvoir pour la corriger, mais sans aucun succès. La jeune fille trouvait des cachettes extraordinaires pour placer ses cigarettes. Elle les mettaient dans ses chaussures, dans ses cheveux, dans les doublures de ses vêtements, etc. Finalement ses parents ont réussi pendant quelques jours à l'empêcher de fumer, et elle est devenue morose, hystérique. En désespoir de cause, ils se sont confiés à la société protectrice des enfants.

LES PREMIERS ARRIVAGES

Le "Marina," ligne Donaldson, et l'"Hibernian," ligne Allan, sont partis de Glasgow, samedi soir, en route pour Montréal.

Il est impossible de dire lequel de ces deux steamers arrivera premier ici, car leur vitesse est à peu près la même. Ils seront probablement devancés par le paquebot "Ionian," qui partira de Liverpool, le 18 avril.

Règle générale, la durée de la traversée de steamers, comme l'"Hibernian" et le "Marina," est de quinze jours durant le mois d'avril, entre Glasgow et Montréal, car ils sont toujours retardés par la glace aux environs du cap Race et des stations télégraphiques du golfe.

L'arrivée de l'"Ionian," à Montréal est

Il pourrait bien entrer bon pr mier dans notre port.

Le "Jacona" est attendu ici, le 29 ou le 30 avril, avec la première cargaison de fruits d'or de la saison. Il a quitté Carthagène, Espagne, samedi.

LONDRES, 15 — Parlant au point de vue de la défense impériale, M. T. A. Brassey, officier de la "Yeomanry", a dit que l'abolition de douze bataillons d'infanterie et d'artillerie, aurait d'après lui un effet déplorable. Il pense qu'une réduction dans l'armée navale aurait été plus justifiée.

Il déclare, en outre, que la "Yeomanry" et les volontaires ne voudront accepter aucun engagement les obligeant, en cas de nécessité, à servir à l'étranger.

NAISSANCES

CHABOTTE — A Arctic, Rhode Island, E.U.A., rue Barner, l'épouse de M. Cléophas Chabotte, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme J.-Bte Achez, de Fiskville, R.I.

L'enfant a été baptisé du prénom de Théodore. 42-1

DUMOULIN. — A Val Morin, le 13 courant, l'épouse de M. Euclide Dumoulin, une fille. Noms Marie, Anna, Paule Luisiana. Parrain et marraine M. Rodric et Mlle Louisiana Ouellette, frère et sœur de Madame Euclide Dumoulin. Porteuse, Mme Joseph Ouellette, sœur de l'épouse.

LEFEBVRE — A Montréal, le 9 courant, l'épouse de M. Louis Lefebvre, boulanger, un fils, Joseph-Albert-Lucien.

Parrain et marraine, M. Joseph Boulard, plâtrier, et son épouse. 42-1

DECES

BILODEAU — A St-Cyrille de Wendover P.Q., le 14 avril courant, à l'âge de 27 ans, 3 mois, Angélina Morin, épouse de J. Arthur Bilodeau.

Le service funèbre aura lieu mercredi le 17 courant.

Le convoi funèbre partira à l'arrivée du train laissant Montréal à 7.20 a.m. pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la paroisse, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-1

BREAU—A Breau Village, le 9 avril 1907, est décédé à l'âge de 82 ans, 1 mois et 7 jours, Jean L. Breau, cultivateur.

Les funérailles ont eu lieu le 11 avril.

CONNOLLY — En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 28 ans, Philomène St-Pierre, épouse de F. P. Connolly.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à St-Patrice. 42-1

DESAUTELS—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 50 ans 2 mois, 13 jours, Pierre Desautels, contremaitre.

Le service funèbre aura lieu mardi le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 449 rue St-Timothée, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-1

GARIEPY.—En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 5 mois, 15 jours, Paul Emile Gérard enfant bien aimé de Adolphe Gariépy, cigarier.

Funérailles privées. 42-1

GAUTHIER — En cette ville à l'âge de 80 ans, 1 mois et 27 jours, Henri Gauthier, ex-échevin de Montréal, et ancien manufacturier de chaux.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre M. Amable Langon, entrepreneur No 160 rue Dufresne à 7.45 heures, mardi le 16 courant, pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-1

LAROSE — A Plymouth, Mass., le 10 courant, à l'âge de 78 ans, Joseph Prosper C. Larose, ancien marchand de Vercheres. L'inhumation a eu lieu vendredi, le 12 avril. 42-1

LATREILLE — A Côteau Station, le 13 courant, à l'âge de 71 ans, 11 mois et 7 jours, M. Stevens Latreille, rentier.

Les funérailles auront lieu à St-Polycarpe, le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de Josephat Latreille, son fils, à 8 heures, pour se rendre à l'église de St-Polycarpe, et de là au cimetière de St-Polycarpe, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43-1

LEONARD — A la ville Saint-Louis, le 14 courant, à l'âge de 6 ans, 6 mois et 11 jours, Juliette Léonard, fille de Alphonse Léonard, cigarier.

Le service funèbre aura lieu mardi le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 1141 rue Saint-Dominique à 8 1-2 heures, pour se rendre à l'église de l'Enfant-Jésus et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-1

MALOUIN — En cette ville, le 14 courant, M. Timothée Malouin, rentier.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 164 rue St-Christophe, à 7 3-4 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. 42-2

POIRIER — A Trois-Rivières, le 12 courant, à l'âge de 1 an et 5 mois, Joseph-Edmond-Hector, enfant bien-aimé de Edmond Dufresne.

Les funérailles ont eu lieu dimanche, le 14 courant, à Trois-Rivières. 42-1

ROCHON — En cette ville, le 13 du courant, à l'âge de 61 ans, 11 mois et 13 jours, Anthime Rochon, cordonnier.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1108 St-André, mardi, le 16, à 7 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-1

SERVICE ANNIVERSAIRE

HAMILTON — Vendredi, le 19e avril, à 8 heures du matin, sera célébré, à la Cathédrale, le service anniversaire de feu Napoléon Edouard Hamilton.

Parents et amis sont priés d'y assister. 42-1

MANGE FOIE DE CHEVAL

si tu veux, moi je préfère les Sardines au Club de Golf.

FEMME—On demande une femme pour laver les flanelles. S'adresser à la New-York Steam Laundry, 191 rue St-Urbain. 42-3

Confection de Vêtements

COUTURE ordinaire, confection de vêtements blancs ; blouses unies et fantaisie, robes, faites à très bas prix. Pour renseignements, s'adresser à Mlle McMillan, 258 rue Ste-Catherine-Ouest.